

Les chagrins et les espoirs de 1981



M. Pierre Trudeau



M. René Lévesque

par Pierre O'Neill

L'année 1981 mettra en scène les derniers grands spectacles des deux superstars de la politique, Pierre Trudeau et René Lévesque, pendant que les Québécois continueront à vivre dans la psychose de l'éclatement du pays et dans l'angoisse d'une crise économique.

Deux événements majeurs mobiliseront la population en 1981: les élections générales au Québec et la suite du débat sur le projet Trudeau de rapatriement unilatéral de la constitution. Deux événements dont le dénouement menace de faire échec, simultanément, aux visées de MM. Trudeau et Lévesque, ces deux idoles que le destin a conviées au rendez-vous de l'adversité, qu'il a fait entrer au club des célébrités et qu'il s'apprete à reconduire ensemble au cimetière des gloires politiques.

Deux situations dont l'issue risque de marquer un tournant décisif dans l'histoire politique québécoise et canadienne, dans la mesure où la prise du pouvoir par les libéraux de M. Claude Ryan et le sort réservé au projet de rapatriement unilatéral entraîneraient la retraite politique à brève échéance des premiers ministres Pierre Trudeau et René Lévesque. Sans compter que le règlement du contentieux sur le rapatriement devra peut-être passer finalement par un référendum pan-canadien, le régime fédéral devra parallèlement continuer à résister à l'écartèlement entre ses deux pôles, l'Est et l'Ouest, entre ses deux souverainetés rivales, l'Alberta avec ses ambitions de riche producteur de pétrole, le Québec, avec ses revendications constitutionnelles et ses velléités indépendantistes.

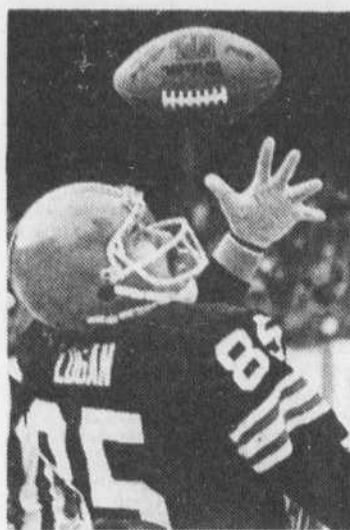
C'est dans cette conjoncture faite de tensions, d'émotivité et d'incertitude,

que les autres acteurs de la scène politique québécoise et canadienne tenteront de se manifester et de jouer leur rôle. L'année 1981 s'annonce d'ailleurs féconde en exercices de réflexion et en efforts de ressourcement, une année exceptionnellement fertile en congrès politiques.

Sur la scène fédérale, les deux partis d'opposition s'inquiètent de leur avenir sur l'échiquier politique canadien. Les conservateurs, pour leur part, s'interrogent ouvertement et sans retenue sur les capacités de leur chef, M. Joe Clark, de les conduire à la victoire électorale et de leur permettre de reprendre le pouvoir. Cette préoccupation sera constante à l'esprit des organisateurs, militants, éminences grises et financiers du parti lorsqu'ils se rendront à Ottawa les 27 et 28 février pour assister au congrès national du Parti conservateur. La question de

Voir page 12: Chagrins

week-end sportif



Vers le Super Bowl

Suite aux demi-finales de conférences disputées ce week-end, seulement quatre équipes peuvent toujours espérer gagner le Super Bowl du 25 janvier à la Nouvelle-Orléans. Il s'agit des Cowboys de Dallas, des Eagles de Philadelphie, des Raiders d'Oakland et des Chargers de San Diego.

Page 8



Le Vézina au Canadien?

Le Canadien a inscrit une cinquième victoire consecutive en battant les Black Hawks de Chicago, 2-1, samedi soir au Forum. Encore une fois, la défensive du Tricolore a été impeccable et l'équipe songe maintenant au trophée Vézina, que les Sabres de Buffalo ont mérité l'an dernier.

Page 9

AU SOMMAIRE



Joe Clark écrit à Francis Fox

C'est vous qui êtes à l'origine du séparatisme dans l'Ouest, affirme le chef de l'opposition conservatrice, dans une lettre adressée à M. Francis Fox, secrétaire d'État du Canada, ainsi qu'à ses collègues du gouvernement libéral.

Page 11

Editorial

Alors que Joe Clark tentait de convaincre ses militants que leur confiance en lui est justifiée, un sondage de CBC montre que les Canadiens ne croient pas en son leadership. Mais il n'est jamais trop tard en politique et M. Clark peut encore gagner l'épreuve du 27 février. L'éditorial de Michel Roy.

Page 10

Des piles inspirées de la photosynthèse

par Gilles Provost

TORONTO — Tandis que les multinationales dépensent chaque année des dizaines de millions de dollars pour mettre au point des piles solaires démocratiques, c'est-à-dire fabriquables en grande quantité, un chercheur ontarien a soutenu, hier, au congrès de l'American Association for the Advancement of Science, que cet objectif pourrait être atteint facilement si on s'inspirait davantage des systèmes qui font déjà leurs preuves dans les plantes et les microbes, c'est-à-dire la photosynthèse.

En effet, le professeur James Bolton, de l'Université Western Ontario, a rappelé que la chlorophylle des plantes transforme le rayonnement solaire en énergie électrique, pour alimenter ensuite les réactions chimiques.

Ce chercheur de London a déjà construit lui-même une pile solaire

dont l'élément actif était des molécules de chlorophylle disposées à la surface d'une électrode qu'il exposait au soleil. Ce premier prototype n'avait qu'une efficacité de 0,1 pour cent. Mais M. Bolton soutient qu'il est possible de faire beaucoup mieux.

Pour le moment, toutefois, il travaille dans une voie un peu différente, puisqu'il a entrepris la synthèse de produits artificiels qui pourraient animer plus complètement le phénomène électrique de la photosynthèse et qui serait plus facilement utilisable dans un procédé industriel.

Déjà, il a mis au point une telle molécule avec l'aide de chercheurs de l'Illinois. Les deux groupes ont démontré en laboratoire qu'il y avait formation de charges électriques aux extrémités de cette molécule, lorsqu'on la soumet à la lumière dans des conditions adéquates.

Voir page 12: Photosynthèse

Inquiétude à Washington

Téhéran décide de transférer 3 otages

WASHINGTON (D'après Reuter et AFP) — Le gouvernement américain a fait part de son inquiétude hier, à l'annonce du transfert dans un endroit tenu secret des trois otages qui étaient jusqu'à présent détenus au ministère iranien des Affaires étrangères, à Téhéran.

«Cette décision suscite notre inquiétude car les trois hommes jouissaient de meilleures conditions en matière de communication et confort», a déclaré M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche.

M. Powell a ajouté, au cours d'une interview à la télévision, qu'il ignorait les circonstances et les motifs de ce transfert et si, par exemple, il fallait le rapprocher des menaces de procès des 52 captifs à nouveau brandies en Iran. Mais, «si les

procès ont lieu, nous ne pourrions faire autrement que d'agir (...) et de graves conséquences en découleront», a-t-il dit.

Entre-temps, les 52 otages américains ont entamé hier leur quizième mois de détention, alors que les ultimes propositions du président Carter pour leur libération ont été remises aux dirigeants iraniens par l'intermédiaire des émissaires algériens.

L'étude du document américain continuait hier à donner lieu à des conversations entre le gouvernement iranien et les trois intermédiaires algériens arrivés vendredi à Téhéran en provenance de Washington via Alger. On ne savait toujours pas, hier, quand les autorités iraniennes feraient connaître leur position.

L'impression dominante à Washington

est que cette nouvelle tractation, comme les précédentes, allait échouer, en raison des incertitudes qui pèsent toujours sur l'exercice du pouvoir en Iran à la suite des divergences entre le président Abolhasan Banisadr et le premier ministre Ali Radjai. L'incertitude règne aussi sur ce qui va se passer après l'entrée en fonction du président-élu Ronald Reagan. Les récentes déclarations de M. Reagan, qui a notamment qualifié de «barbares» les ravisseurs des 52 Américains, sous-entendent qu'il est hors de question pour lui de mener de patientes négociations indirectes avec les Iraniens comme l'a fait M. Carter.

Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement iranien a déclaré à l'AFP que la décision iranienne de transférer les trois otages n'avait pas de rapport avec la réponse américaine. Les autorités iraniennes n'ont pas fourni de précision sur la raison qui les a poussés à transférer les trois otages, dont le chargé d'affaires américain Bruce Laingen. Le porte-parole iranien, M. Azizi a simplement dit que les trois otages avaient été conduits en un «lieu de résidence plus approprié».

Dans les milieux informés, on estime à Téhéran que les cinquante-deux Américains se trouvent désormais réunis en un même lieu. Au ministère des Affaires étrangères, il a été déclaré à un diplomate suisse venu demander des explications, que «les 52 otages se trouvent tous ainsi maintenant entre les mains du gouvernement». L'ambassade suisse, chargée des intérêts américains en Iran, n'avait pas été mise au courant du transfert.

Dans une interview publiée par le journal ouest-allemand Die Welt, le premier ministre iranien Mohammad Ali Radjai a affirmé que «seuls les Américains sont responsables du fait que les otages ne sont pas encore libres. Ils pratiquent, dit-il, une politique de retardement». Si le gouvernement de Washington était disposé à remplir entièrement les conditions posées par Téhéran et si les tribunaux s'y opposaient, il faudrait — selon M. Radjai — «examiner la question, car a-t-il dit, il s'agit en définitive d'une question de concertation et de bonne volonté».

Par ailleurs, les États-Unis ont fait publiquement savoir à Téhéran que «l'Iran ne pouvait prétendre que les propositions américaines resteraient valables après le 20 janvier». M. Carter, pour qui le sort des otages est devenu une affaire personnelle, tente encore, à quinze jours

Voir page 12: Téhéran

Trudeau bloqué dans la neige

BAD HOFGASTEIN (d'après PC et AFP) — L'horaire du premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, en voyage en Autriche, a été contrecarré hier par la mauvaise température et les chutes de neige.

M. Trudeau, qui devait commencer sa visite officielle par une rencontre avec le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, à Bad Hofgastein, a en effet été bloqué dans le centre de ski à Lech, et les routes environnantes étaient impraticables en raison de la neige.

Un hélicoptère du gouvernement qui devait le prendre à cet endroit en a été empêché par les intempéries.

Le premier ministre se rendra vraisemblablement à Bad Hofgastein aujourd'hui, et il poursuivra demain son périple vers l'Algérie, le Nigeria, le Sénégal, le Brésil et le Mexique.

L'objectif premier de cette tournée internationale du premier ministre canadien est de tenter de relancer le dialogue Nord-Sud. S'il peut rencontrer le chancelier Kreisky aujourd'hui, M. Trudeau tentera ensuite de se rendre à Alger où son horaire prévoit qu'il séjournera jusqu'à jeudi, alors qu'il doit se diriger vers le Nigeria où il est prévu qu'il passe le prochain week-end. Dimanche, le premier ministre doit arriver à Dakar, au Sénégal, où il séjournera jusqu'à mardi prochain, avant de traverser l'Atlantique et de se rendre au Brésil, jusqu'au samedi 17. Ce jour-là, une escale est prévue à Mexico pour un entretien avec le président Lopez Portillo.

Chaque étape de ce voyage a été soigneusement choisie par le premier ministre canadien en fonction du rôle qu'il veut faire jouer au Canada comme carrefour diplomatique, à la fois anglophone et francophone, pays industrialisé mais préoccupé de développement dans le tiers-monde et voisin parfois turbulent des États-Unis.

Cette tournée prépare l'amorce des «négociations globales sur les relations économiques internationales» qui

Voir page 12: Trudeau



Une violente explosion, revendiquée par un mouvement indépendantiste de la Guadeloupe, a détruit en partie le magasin Chanel à Paris, hier matin. À part des dégâts matériels, un vigile a été blessé légèrement.

(Nos informations, page 4).

Los tabarnacos s'en vont en Floride

MEXICO — Miami prendra-t-elle sa revanche sur Acapulco?

La vingtaine de Canadiens, québécois en majorité, qui passent l'hiver à Acapulco comme représentants d'agents et de grossistes en voyages de Montréal et Toronto étaient unanimes en décembre: la chute du tourisme canadien, cet hiver, à Acapulco (première destination des Canadiens au Mexique) pourrait osciller entre 20 et 40%. Los tabarnacos paraissent plutôt enclins à mettre le cap sur Miami, ou simplement résignés à passer l'hiver les deux pieds dans la neige!

Motif? Les prix d'abord. Le forfait pour un séjour de dix jours (chambre double) dans un hôtel de première classe

par Brigitte Morissette

correspondance particulière

coûte — deux fois plus — (environ \$1.300, avion compris) que le prix pratiqué il y a quatre ans. Denise Lacroix, représentante de Mosaïques Belvédère à Acapulco, constate une hausse des prix d'environ 30% par rapport à l'an dernier.

Le Mexique, avec une inflation annuelle qui atteint officiellement 28% mais qui pourrait grimper, selon certains banquiers, jusqu'à 35%, n'est plus le pa-

tole imaginé par les agents de voyages en 1976, lorsque les Canadiens chassés de Miami par une malencontreuse chute de neige affluèrent vers Acapulco. Sans parler de la dévaluation du dollar canadien qui menace de glisser jusqu'au du seuil fatidique de 80 cents américains.

Déjà l'an dernier, des agents de voyages et des transporteurs aériens, éprouvés par un hiver trop doux sur le bord du Saint-Laurent, s'étaient cassés les dents sur les bords du Pacifique où la saison d'hiver fut moins bonne que prévue. D'après le directeur général de CP Air à Mexico, M. William Cameron, les 500 charters internationaux accueillis hebdomadairement à l'aéroport d'Acapulco, avec des services nettement insuffisants,

pourraient se réduire cette année à 300. CP Air va diminuer ses vols vers le Mexique, bien que leur nombre demeure supérieur aux vols prévus vers Miami. La hausse des prix du pétrole frappe durement CP Air qui se voit dans l'obligation d'abandonner plus tôt que prévu six DC 8; et ce n'est pas avant deux ou trois ans que ses trois nouveaux DC 10 et le 767 commandé chez Boeing pourront entrer en service.

Le nouveau ministre du Tourisme mexicain, Mme Rosa Luz Alegria, première femme au Mexique à atteindre un poste aussi élevé dans le gouvernement, déplore le manque de communications aériennes directes entre le Canada et le

Voir page 12: Touristes

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

3	7	12	17	22	32
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS			
5 SUR 6	8	22 796.80\$			
4 SUR 6	465	353.00\$			
3 SUR 6	10 130	45.00\$			
5 SUR 6+	9	12 158.30\$			

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+

19

VENTES TOTALES: 1 899 737\$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.



TIRAGE: 140 2 JANV. 1981

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	184 824	3 GAGNANTS DE 50 000\$
4 CHIFFRES	84 824	27 GAGNANTS DE 5 000\$
3 CHIFFRES	4 824	270 GAGNANTS DE 250\$
2 CHIFFRES	824	2700 GAGNANTS DE 50\$
	24	27000 GAGNANTS DE 5\$

En archéologie, des rapports de collaboration

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



DANS son dernier rapport annuel, la Commission des biens culturels affirme que, malgré une controverse ancienne toujours active, les professionnels et les non-professionnels en archéologie ont fait bon ménage et, s'appuyant sur quelques expériences heureuses, invite le ministre des Affaires culturelles à multiplier les chantiers où les amateurs pourront y travailler.

«La démarche archéologique globale permet très facilement l'initiation et l'insertion graduellement accrue de profanes, que l'on pense aux tâches d'inventaire des sites, des fouilles préliminaires, de la diffusion et de la mise en valeur, dans un premier temps. Ensuite, une structure d'accueil et de surveillance adéquate peut permettre aux amateurs plus motivés de participer à des fouilles proprement dites, allant jusqu'au traitement, au classement et à l'analyse des artefacts».

La Commission des biens culturels reconnaît la responsabilité scientifique considérable de l'archéologue dont le travail sur le terrain conduit à la destruction du site lui-même à mesure qu'il en extrait des renseignements. Elle constate que la spécialisation et des tendances à l'absolutisme chez les professionnels formés à l'université mènent à l'exclusion des amateurs expérimentés et motivés. Bien que le discours de

certaines personnes puisse le laisser croire, le communisme archéologique n'est pas divisé en deux groupes irréductiblement opposés. Entre les professionnels, les amateurs et les collaborateurs se développent depuis quelques années des rapports de collaboration sur lesquels repose un avenir prometteur pour l'archéologie québécoise.

La Commission des biens culturels a fait trois recommandations au ministre des Affaires culturelles à qui elle confie un rôle de promoteur de la concertation. Elle l'invite, en premier lieu, à faire pression auprès des professionnels de la Direction générale du patrimoine et de la communauté archéologique à définir le rôle et la place des non-professionnels et souhaite que l'expérience des praticiens non diplômés soit enfin reconnue en leur donnant accès à des responsabilités accrues.

En second lieu, elle recommande au ministre de multiplier les chantiers locaux ouverts aux amateurs et d'investir dans la formation d'un personnel d'encadrement et dans des projets définis par des sociétés locales ou régionales.

Enfin, elle invite le ministre à faire état des rapports de collaboration tissés dans quelques expériences heureuses en faisant valoir les méthodes rigoureuses de l'archéologie et la qualité de l'apprentissage que sa pratique peut permettre dans le respect de ses objectifs scientifiques.

Les recommandations de la Commission des biens culturels s'adressent toutes au ministre des Affaires culturelles qui, à ce jour, n'a pas, malheureusement, assumé convenablement son rôle primordial d'articulateur. A Deschambault, il a raté une belle occasion de réaliser la jonction entre la contribution des professionnels et les objectifs d'une société locale en se contentant d'accorder une protection minimale à un site situé dans une sablière convoitée par le ministère des Transports.

Dans une étude sur la situation des amateurs en archéologie, réalisée l'été dernier pour le compte de la Commission des biens culturels, M. François Picard, archéologue, constate qu'il se trouve en région un potentiel et des ressources importantes que nul ne peut ignorer. Les priorités d'intervention doivent s'orienter vers l'établissement d'un climat de confiance par la diffusion de l'information et la multiplication des contacts directs en région. «Avant tout, il faut absolument que tout fonctionnaire arrête de faire peur aux amateurs et que toute diplomatie nécessaire soit utilisée pour établir le plus tôt possible un climat de confiance», écrit-il.

Le rapport de M. Picard, qui fait constamment appel à une ouverture d'esprit de part et d'autre, propose en outre, pour l'année 1981, au moins un chantier-école où les amateurs pourront participer à toutes les étapes d'une recherche archéologique sous la surveillance d'archéologues formés.

L'Association des archéologues du Québec a dénoncé cette étude qui, à ses yeux, a parti pris automatique pour l'intégration des non professionnels à la recherche scientifique sans en mesurer suffisamment les conséquences et l'ampleur.

«Les archéologues professionnels ne s'objectent pas a priori à certaine contribution des amateurs ou de certains amateurs» affirme l'Associa-



Dans la Grande ferme de Mgr Laval, à Saint-Joachim, près de Québec, le Centre d'initiation au patrimoine poursuit une expérience unique de stages destinés aux élèves inscrits aux cours d'histoire en 2e et 4e secondaire. Le Centre loge dans la grande maison de la ferme, reconstruite en 1866, et accueille des groupes de 14 à 18 élèves pour des périodes de quatre jours la semaine.

Deux professeurs spécialistes initient les participants aux légendes traditionnelles, au paysage architectural, aux techniques traditionnelles et à la vie d'autan. On peut obtenir des renseignements sur les stages en communiquant avec le Centre d'initiation au patrimoine, 800, chemin du Cap, Saint-Joachim de Montmorency, Québec, G0A 3X0. (Tél: 418-827-4608).

par la Commission des biens culturels s'épanouiraient.

Aussi longtemps que le débat évolue dans le cercle relativement restreint de la seule communauté archéologique (comprenant les professionnels, les amateurs, les collaborateurs, les étudiants et des fonctionnaires), il tourne en rond puisqu'il oublie de définir en quoi l'archéologie est indispensable à l'activité des sociétés locales de mise en valeur du patrimoine. L'expérience de Deschambault, que l'on cite en exemple dans plusieurs milieux, possédant une qualité essentielle dans la mesure où localement, les citoyens étaient parvenus à définir ce qu'ils recherchaient et ce qu'ils attendaient de leur projet archéologique. Même s'ils n'ont pu compter sur le ministère des Affaires culturelles pour mener à terme leur projet selon leur rythme, les gens de Deschambault ont su mobiliser des professionnels, intégrer des expériences de formation et d'animation dans un climat de confiance et de compréhension qui laissait entrevoir des perspectives stimulantes pour le développement de l'archéologie.

Le projet de Deschambault, appuyé par la communauté locale, avait réuni les préoccupations publiques et scientifiques et, de ce fait, avait évité la plupart des embûches soulevées par le problème de la concertation des professionnels et des non-professionnels. Il n'y a vraiment que le ministère des Affaires culturelles qui n'ait pas su encourager suffisamment et en temps utile cette initiative prometteuse. Pour que les recommandations de la Commission des biens culturels et les réflexions qu'elle anime se concrétisent, il conviendrait que les archéologues, professionnels et non-professionnels, et les sociétés locales se les approprient et les articulent dans des rapports de collaboration qu'ils définiront dans leurs expériences communes.

Etre seule, c'est plus facile à deux...

FÉMININ PLURIEL

Renée Rowan



L'AN dernier, je me cherchais un partenaire pour terminer ma session de danse et j'ai osé m'adresser au DEVOIR, section annonces, écrit une lectrice. Vous devinez, poursuit-elle, que j'ai dû argumenter avec un mâle au bout du fil qui ne s'est pas gêné pour me faire sentir que l'E. DEVOIR étant un journal de haut standing ne pouvait accepter ce genre d'annonce, etc., insinuations incluses. Pourtant, plus d'une fois, j'avais lu des demandes de compagnies de voyage, par exemple, mais étant signées par un homme, ces demandes devenaient magiquement acceptables.

«J'ai entre les mains le *Nouvel observateur* qui, chaque semaine, publie des demandes pour fins de rencontres et personne n'en est scandalisé. Il n'existe rien ici d'équivalent. On a déjà dénoncé les agences de rencontre, alors quel outil peut-on utiliser?»

«Madame, je suis une femme de 50 ans, professeur dans un cégep, sportive, cultivée, en parfaite santé, jeune de cœur, grande, mince, assez jolie, assez intelligente... (ne riez pas) et je suis libre. Et j'aimerais rencontrer un homme intéressant. Malheureusement, ceux qu'il est facile de rencontrer, en général, ne m'intéressent pas. Je soupçonne qu'il existe des hommes dans ma situation.

«Comment se trouver? J'adopte un ton badin, mais au fond, je vis parfois cette situation d'une façon plus dramatique. Pourquoi un journal «correct» n'imiterait-il pas le *Nouvel Obs*? Pourquoi pas?»

Si nous avons décidé de publier ici cette lettre c'est que, d'une part, elle appelle des précisions et que, d'autre part, elle soulève un problème durement vécu par des

nombreuses femmes: celui de la solitude et de la difficulté de rencontrer un compagnon pour un motif autre que celui d'aller directement au lit.

Informations prises auprès du service de publicité, nous apprenons, en effet, que ce type d'annonce n'est pas accepté, aussi bien pour les hommes du reste que pour les femmes. Il a peut-être pu arriver que certaines annonces du genre se soient glissées, mais cela se serait produit par inadvertance et non par discrimination, affirme-t-on. Ce qui n'excuse aucunement le ton utilisé, nous en convenons.

Pourquoi n'accepte-t-on pas ce type d'annonce? Pour des motifs de sécurité car il pourrait arriver que la personne qui fait insérer une petite annonce de ce genre n'ait pas les meilleures intentions du monde et que celle qui y répond tombe ainsi dans un guet-apens.

C'est pour prévenir tout recours judiciaire possible que l'E. DEVOIR refuse une annonce de cet ordre venant d'un individu, acceptant seulement la publicité d'un club de rencontre dûment accrédité et se tenant responsable en cas de dessein pouvant nuire gravement à autrui.

Mais cela ne résout pas le problème de la solitude qui est réel pour nombre de femmes dans la même situation que cette lectrice. Et plus encore aujourd'hui qu'hier avec la montée en flèche des séparations et des divorces alors que l'homme plus âgé qui veut refaire sa vie recherche souvent une femme beaucoup plus jeune.

«La femme de 50 ans n'a souvent d'autre solution que le minet ou l'homosexuel. L'homme entre 50 et 60 ans, libre et bien sous tous les rapports, ne court pas les rues de Paris et j'imagine que c'est la même chose ici», disait au-

cours d'une entrevue qu'elle nous accordait l'autonne dernier Françoise Dorin, l'auteur du roman *Les Lits d'une place*.

Il n'est pas encore entré dans nos moeurs qu'une femme puisse inviter un collègue ou une connaissance pour aller au théâtre ou aller dîner, tout simplement parce qu'elle éprouve le besoin de quelques heures passées en compagnie de quelqu'un de l'autre sexe, sans que cela se développe obligatoirement en une relation sexuelle.

«Suis-je donc condamnée à passer ma vie entre femmes tout simplement parce que j'ai eu le malheur de perdre mon mari?» demande Claire qui souligne par ailleurs qu'une femme seule, qu'elle soit veuve, séparée ou divorcée, a rarement sa place dans une société prévue pour des couples.

«De deux choses l'une, ajoute Jacqueline. Ou l'on est mal jugée parce qu'on invite un homme pour aller au cinéma ou prendre un verre c'est quelque chose qui ne se fait pas ou alors c'est tout de suite interprété comme une invitation à passer la nuit ensemble. Des liens d'amitié sont-ils donc quelque chose d'impossible entre un homme et une femme? Ce n'est pas que j'ai désespérément besoin des hommes, mais j'apprécie leur compagnie. La conversation avec quelqu'un de l'autre sexe donne lieu, souvent, à des échanges enrichissants de part et d'autre.»

Mais cette difficulté de rencontrer «l'homme bien» dans un monde de mâles n'existe pas seulement pour les femmes arrivées au milieu de la vie. Elle est aussi réelle pour un grand nombre de jeunes femmes qui ont dépassé ce qu'il est convenu d'appeler traditionnellement l'âge du mariage et qui connaissent déjà, à 30 ans, la solitude (le monde professionnel semblant rempli d'hommes mariés ou déjà en relation de couple).

Dans un article à la fois réaliste, humoristique et «pratique», Lisa Interello, dans le magazine américain *Cosmopolitan* (décembre 1980), parle de cet art consommé de la rencontre ou de cette aptitude à jeter son dévolu sur quelqu'un pour l'amener à s'intéresser à soi. Elle y présente un petit guide des techniques à développer.

Ce n'est pas un art garanti dont il faut tout attendre, met-elle en garde, mais il peut apporter quelques heures de plaisir et de satisfaction et un brin de romantisme dans la vie à la condition, bien sûr, de ne pas perdre le nord.

Mais ce n'est pas là non plus la véritable solution à la solitude des femmes, pas plus d'ailleurs que les cours de macramé ou de poterie, les soirées passées dans un bar dans l'espoir d'y rencontrer quelqu'un ou les vacances dans un club Med. Ces rencontres de hasard ne constituent en général qu'un cul-de-sac. Et le problème continue et continuera de demeurer entier jusqu'à ce qu'il y ait un changement dans les mentalités et les relations entre hommes et femmes. Mais en attendant, comment peut-on apprivoiser la solitude ou en faire l'apprentissage?

Les filles ont-elles moins d'aptitude que les garçons pour les mathématiques? Une équipe de recherche de l'université John Hopkins ré-

pond «oui, probablement», tandis que d'autres chercheurs n'en sont pas si convaincus.

Le sujet n'est pas nouveau, mais plusieurs équipes de recherche tentent, depuis une vingtaine d'années, de faire la lumière sur cette question qui reste énigmatique.

Dans le magazine américain *Science* (Vol. 210, du 12 déc. 1980), on fait état d'une récente étude conduite par Camilla Benbow et Julian Stanley, de John Hopkins. «Puisque la créativité dans les mathématiques semble être un talent, comme c'est le cas pour la musique ou les arts, comment alors expliquer qu'il y a si peu de mathématiciennes de première valeur?»

Cette étude a été conduite sur une période de sept ans — entre 1972 et 1979 — auprès de 9.927 étudiants et étudiantes de 7e et 8e année qui ont obtenu des résultats se situant au moins dans la tranche supérieure de 2 à 5% pour les tests portant sur les mathématiques conventionnelles. Ces élèves venaient d'écoles de Washington (DC), et de cinq États américains (Maryland, Virginie, Virginie Ouest, Delaware et Pennsylvanie).

Les garçons et les filles ont obtenu des résultats égaux

lors du test verbal, on a en revanche noté une grande différence entre les sexes en regard de l'aptitude pour les mathématiques. Dans l'ensemble, les garçons ont obtenu en moyenne 35 points de plus que les filles. Cette différence est encore plus évidente pour les meilleurs étudiants.

Pourquoi cette différence? Comment l'expliquer. Est-ce une question d'éducation, d'environnement, de sexisme, d'image que la femme a d'elle-même et qui est entretenue par la société? Ou s'agit-il plutôt d'une raison d'ordre biologique?

Il ne faudrait surtout pas

conclure trop rapidement que la génétique joue un rôle majeur dans le raisonnement mathématique, affirme une mathématicienne de l'American University de Washington (DC) dans une entrevue accordée récemment au magazine *Time* (15 déc. 1980).

Plusieurs femmes «ne peuvent accepter l'idée d'une différence sexuelle dans les aptitudes, note pour sa part Camilla Benbow. Pourtant cette différence au niveau des mathématiques est un fait. La meilleure façon d'aider les filles est encore de les amener à accepter cette idée et à travailler à partir de là».

PENSIONNAT

“LES MÉLÈZES”

Congrégation de Notre-Dame

393, rue de Lanaudière
Joliette, Québec
J6E 3L9

- Internat de semaine pour fillettes seulement
- Cours primaire pour garçonnets et fillettes

Information: 753-4433

Château d'aujourd'hui

Pour un climat privilégié

Trois êtres mystiques, trois dons précieux... souvenir des temps anciens qu'évoque la tradition.

La Semaine des Rois du Château d'aujourd'hui, c'est cette image du passé qui revit sous les plus merveilleuses formes et couleurs contemporaines.

Du 6 au 10 janvier, visitez l'une de nos 4 boutiques, où des remises de 10 à 30% vous seront offertes sur nos plus beaux meubles design.

Tél: (514) 382-4710

LA SEMAINE DES ROIS

MEUBLES DESIGN À PRIX MOINDRE

REMISE DE 10 À 30%, DU 6 AU 10 JANVIER

Complexes Desjardins, Montréal 6370, rue St-Hubert Montréal 6375, rue St-Hubert Montréal 1125, boul. St-Martin Laval

Le tabagisme menace votre santé



BOUQUINEZ À L'AISE

À L'agence du livre français inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

Poussé par le vent, le temps froid persiste

Que ceux qui ont survécu au très grand froid enregistré ces deux derniers jours sur le nord-est du continent nord-américain se rassurent: il y aura une légère amélioration des conditions aujourd'hui, dans la grande région métropolitaine à tout le moins, quoique les vents souffleront avec plus d'intensité qu'hier.

C'est toutefois demain et mercredi que l'amélioration se fera nettement sentir: le thermomètre grimpera tandis que la vitesse du vent sera moindre. Mais dans tous les cas, la température demeurera, comme elle l'a été depuis la veille de Noël, bien au-dessous de la normale pour cette période-ci de l'année.

Des records ont été établis à peu près partout hier et samedi, non seulement au sud-ouest du Québec mais également à l'est, dans les provinces maritimes, ainsi qu'en Ontario. À Toronto par exemple, on a enregistré le froid le plus intense de l'histoire, et les médecins recommandaient tout simplement à la population de ne pas sortir et de demeurer bien au chaud, à domicile, à moins d'être dans l'obligation de s'aventurer à l'extérieur.

Tôt hier matin dans la métropole, on a enregistré moins 35 degrés Celsius (-31 Farenheit) au bureau de météorologie de l'Université McGill, au centre-ville, soit la température la plus froide en 101 ans d'histoire. Le temps s'est cependant quelque peu «amélioré» avec le retour partiel du soleil sous une fine neige, grimpant à -29 C. à 16h. Un surveillant du bureau fédéral de la météorologie de

Dorval a expliqué que même si on n'y tenait plus tellement compte du facteur vent — il était d'environ 20 km/h —, la combinaison donnait une température d'au moins -40C (-40 F.O.).

«En bas de -40 degrés, les gens ne peuvent habituellement pas survivre à l'extérieur. C'est une température qui ne veut plus rien dire parce que trop froide à supporter.»

Pour aujourd'hui, Dorval prévoit entre -19 et -21 degrés avec des vents d'environ 40 km/h et un peu de neige, tout comme hier. Demain toutefois, de même que pour mercredi, on prévoit entre -10 et -12 degrés avec des vents moindres et un peu de neige. Mais dans tous les cas, le thermomètre enregistrera depuis plusieurs jours des températures qui sont constamment au moins cinq degrés au-dessous de la normale pour cette période de l'hiver.

À l'Hydro-Québec, le froid intense tient les équipes d'urgence sur le qui-vive. Depuis samedi, entre 1.000 et 1.500 foyers à la fois manquent d'électricité, pour des périodes allant entre deux et quatre heures. Ce sont des transformateurs ne pouvant suffire à la demande qui sautent à tour de rôle, affectant chacune une vingtaine d'abonnés.

«Nous avons éprouvé de sérieuses difficultés samedi, toutefois, alors que quelques circuits ont sauté, privant 4.000 abonnés d'électricité à un certain moment», a

déclaré au DEVOIR un porte-parole de l'Hydro-Québec, M. Bernard Gendron.

«Nous avons toutefois connu des moments plus graves au début de décembre dernier avec des circuits défectueux. Actuellement, à cause de la période des Fêtes, il est parfois difficile d'atteindre tous les employés d'urgence dont nous aurions besoin. Mais ceux qui sont en poste ne ménagent pas leurs efforts afin d'effectuer les réparations qui s'imposent dans les plus brefs délais, malgré le froid intense.»

Les conditions adverses de la météorologie ne vont pas sans affecter le transport routier. Ainsi, la plupart des routes et autoroutes du Québec, hier, étaient au mieux partiellement dégagées. Plusieurs étaient glissantes et enneigées et certaines, telles la 20 et la 132, étaient fermées de Montmagny jusqu'à Rivière-du-Loup. De Québec à Montmagny, ces deux artères avaient été jugées non recommandables.

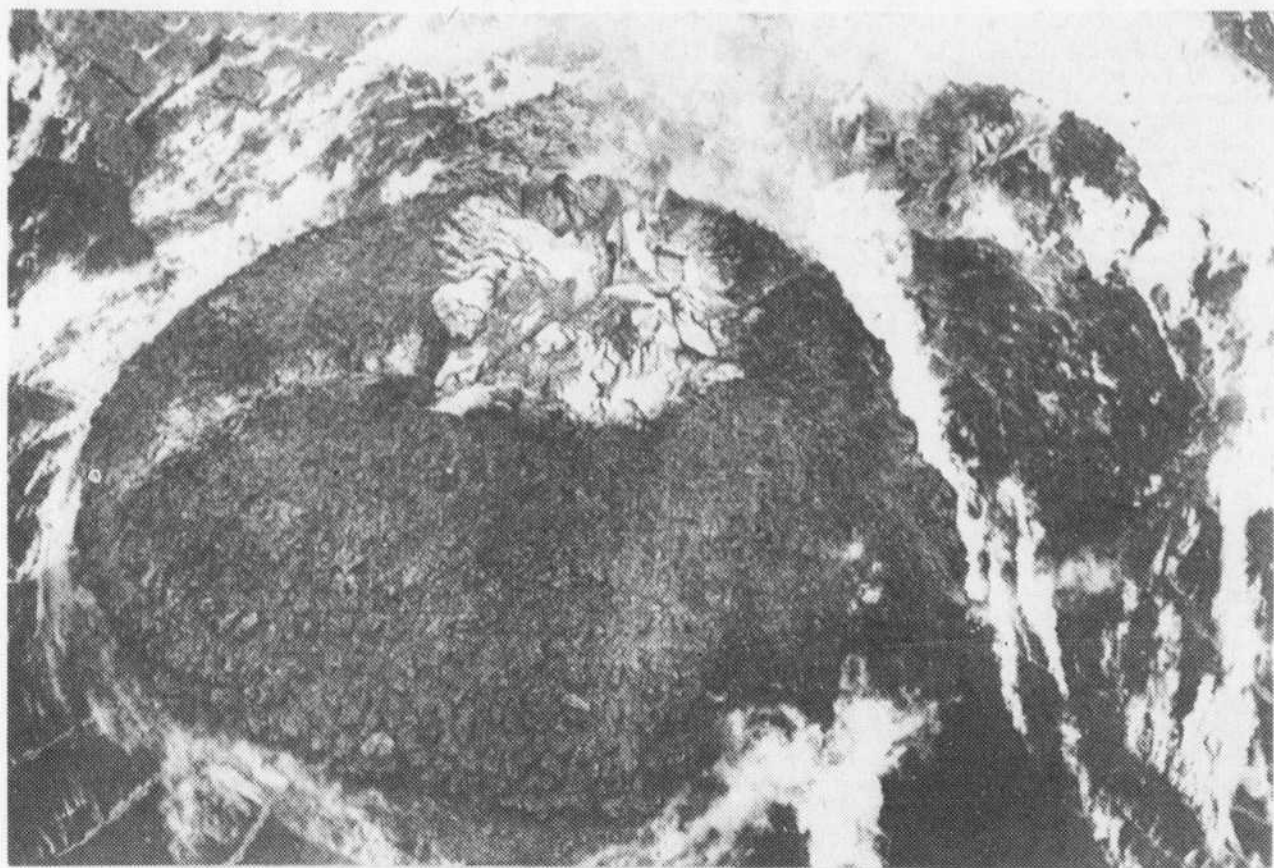
La raffinerie de l'est de la métropole fonctionnant à plein rendement présentement afin de suffire à la demande en carburant et en huile à chauffage, le boulevard métropolitain, à la hauteur de Montréal-Est, était glissant et la visibilité y était nulle en certains endroits, en raison du fort vent du nord-ouest qui soufflait une fumée dense à raz-de-sol.

Certains ponts construits près du niveau de l'eau étaient

devenus glissants en raison du phénomène de condensation du brouillard provoqué par l'eau qui gelait. Le pont reliant le quartier Sainte-Rose, à Laval, et Rosemère, sur la rive nord, a d'ailleurs été la scène d'un accident mortel samedi après-midi, quand une jeune femme a été tuée dans une collision entre deux voitures. Une autre femme y a été sérieusement blessée. Cette tragédie portait le bilan à trois morts et six blessés en moins de deux semaines sur le même pont. La police de Laval tente actuellement de dissuader les automobilistes de s'y engager à la même vitesse que par temps chaud, dans l'espoir de mettre un terme à ce qui semble vouloir devenir une hécatombe due à la vague de froid.

Mais le malheur des uns étant habituellement accompagné du bonheur des autres, ce sont les garagistes qui font présentement des affaires d'or. Les remorques étaient en effet presque aussi nombreuses que les voitures dans les rues de la métropole au cours du week-end, et la scène de deux véhicules nez à nez, reliés par des fils, était plus familière que jamais.

Heureusement que les météorologues de Dorval sont là pour veiller au grain, eux qui nous annoncent pour les prochains jours un adoucissement quelconque de la température. Car sans eux, même les plus endurcis en viendraient à renoncer à s'aventurer à l'extérieur, que ce soit pour leur marche de santé, leur randonnée en ski de fond ou encore leur petit jogging quotidien.



La lave continue toujours à s'accumuler à l'intérieur du volcan du mont St. Helens, à quelque 80 km au nord-est de Portland, dans l'État de Washington. Des experts ont calculé que la lave atteignait une hauteur de 350 pieds, alors que le volcan à sa base mesure quelque 900 pieds de diamètre. De légères secousses telluriques ont même été enregistrées sous la montagne au cours du week-end. (Photolaser AP)

Réagissant à l'annonce d'une politique fédérale

La plus grande entreprise de pêche du Canada menace de déménager d'Halifax à Terre-Neuve

par Michel Cormier
correspondance particulière

MONCTON — Devant le refus du gouvernement fédéral de permettre à ses navires de pêcher dans le golfe Saint-Laurent, la plus grande entreprise de pêche du Canada, National Sea Products, d'Halifax, menace de déménager ses installations à Terre-Neuve, mettant ainsi en péril des milliers d'emplois dans les poissonneries de la Nouvelle-Écosse.

Les dirigeants de National Sea Products et de son propriétaire, la compagnie Nickerson and Sons du Cap-

Breton, espèrent ainsi forcer le ministre fédéral des Pêches à réviser le plan d'administration du poisson des fonds de l'Atlantique pour l'année 1981 qu'il a rendu public la semaine dernière à Halifax.

Selon cette politique, les chalutiers de plus de 100 pieds n'auront plus accès aux poissons du golfe Saint-Laurent, mais bénéficieront par contre d'une plus grande part des bancs de morue situés au nord de Terre-Neuve.

Le ministre, M. Roméo LeBlanc, qui s'affiche comme le défenseur des pêcheurs côtiers, veut à la fois protéger ceux-ci contre une concu-

rence démesurée de la part des grandes compagnies, et sauvegarder les réserves poissonnières du golfe d'une pêche excessive. Même si le Canada est devenu en 1980 le plus grand exportateur de poissons au monde, ses réserves de poisson, surexploitées par les Européens avant l'imposition de la limite de 200 milles, ne sont pas encore pleinement reconstituées. C'est pourquoi on doit faire appel annuellement à un système compliqué de partage des ressources pour assurer à la fois la conservation des stocks de poisson et l'expansion de l'industrie.

La menace de déménagement de National Sea Products constitue le plus récent épisode d'un affrontement entre M. LeBlanc et l'industrie, qui sous-tend une différence de point de vue quasi irréconciliable sur la gestion de la pêche. Les propriétaires de gros chalutiers reprochent au ministre un penchant avoué pour le pêcheur côtier et une prudence excessive dans son administration de la pêche.

Depuis 1977 avec le retrait des navires européens des eaux canadiennes, l'industrie de la pêche a connu une expansion phénoménale, passant d'un secteur vivant à une des principales sources de devises étrangères pour le pays.

National Sea Products et Nickerson, qui contrôle à elle seule 25% de la pêche sur la côte atlantique soutiennent que le Canada doit se lancer de plein pied dans la technologie des bateaux-usines s'il espère conserver la place enviable qu'il vient de se tailler sur les marchés mondiaux.

Mais déjà on remet en doute la rentabilité de ces gros bateaux. Le rapport d'une étude récente révèle que l'augmentation des prix du pétrole risque de faire de ces superchalutiers des éléphants blancs.

En conférence de presse à Halifax, M. LeBlanc a fait fi des menaces de déménagement de National Sea Products et de Nickerson. Le ministre a rappelé qu'il détenait toujours le pouvoir d'octroyer des permis de pêche et que le déménagement vers Terre-Neuve ne pouvait se faire sans son consentement.

Le ministre maintient que si elles veulent continuer à convoiter une part sans cesse plus grande du poisson, les compagnies devront se contenter d'espèces moins payantes situées au large de Terre-Neuve.

M. LeBlanc avait déjà interdit aux gros chalutiers de pêcher dans le golfe en 1977, décision que devait par la suite renverser son successeur dans le gouvernement Clark, M. James McGrath.

Des grandes compagnies pensaient ainsi pouvoir continuer à pêcher près des côtes et rentabiliser leurs chalutiers de \$6 millions, dont les coûts d'opération grimpaient sans cesse avec l'augmentation des prix de carburant.

Le gouvernement de Terre-Neuve se réjouit pour sa part de la venue possible de National Sea Products et de Nickerson dans sa province. Le ministre des pêches, M. Jim

Les «surprises» du consommateur canadien en ce début d'année 81

Le gouvernement fédéral a fait coïncider avec le début de l'année l'entrée en vigueur d'une série de mesures administratives dont certaines profiteront aux consommateurs canadiens tandis que d'autres auront pour effet d'augmenter le coût de la vie.

D'une part, le gouvernement consent une hausse des allocations allouées au chapitre de la sécurité du revenu ainsi qu'une augmentation des déductions personnelles du revenu imposable. En contrepartie, les retenues d'impôt à la source sur les salaires seront accrues et il en coûtera plus cher aux consommateurs d'essence, d'huile à chauffage et de gaz naturel.

Ainsi l'essence coûte 1,9 cent de plus le litre depuis le Jour de l'An et montera deux fois de 0,8 cent, en mars et en juillet. Une des raisons en est que le pétrole va augmenter en trois étapes, soit \$2,50 le baril pour la taxe dite de compensation, \$1 au puits immédiatement et \$1 au puits le 1er juillet.

Les \$2,50 le baril sont une

taxe due à l'importation et qui garnira une caisse spéciale de l'État destinée à équilibrer ce que le gouvernement verse aux raffineries utilisant du pétrole importé.

Le mazout domestique coûte 1,7 cent de plus depuis le Nouvel An et il augmentera de 0,7 cent en mars et en juillet.

Quant à la surcharge de \$1 le baril au puits payée aux producteurs, elle ne devrait pas être ressentie avant 60 jours afin que les détaillants puissent vendre à l'ancien prix les stocks acquis avant la hausse.

Quant au gaz naturel, il montera une fois seulement, soit de \$0,15 les 1.000 pieds cubes en juillet.

Les pensions de vieillesse, allocations familiales et prestations d'assurance-chômage ont suivi un mouvement à la hausse afin d'annuler les effets de l'inflation. Ces ajustements sont faits suivant un système d'indexation basé sur la hausse du coût de la vie en 1980.

En ce qui a trait à l'impôt sur le revenu, l'indexation des

exemptions de base les fera monter cette année de près de 10%.

En ce qui touche les retenues à la source, les cotisations hebdomadaires maximales pour l'assurance-chômage passeront de \$3,92 à \$5,67.

Pour les chômeurs, les prestations maximales qui étaient de \$174 par semaine sont maintenant de \$189.

Les retenues pour les retraites (au Québec s'ajoutent celles de la RRQ) augmenteront de 9,9 pour cent de même que tous les avantages découlant du programme. Versés chaque

mois, ces avantages vont aux cotisants et à leurs survivants, dépendant de leurs revenus.

Les cotisations maximales faites par les travailleurs eux-mêmes et leurs employeurs pendant la durée de l'emploi se sont accrues chaque année depuis le début du programme en 1966.

Ainsi ces prestations passent à un maximum de \$274,31 par mois pour les personnes qui prendront leur retraite en 1981. Elles étaient de \$244,44 pour celles qui se sont retirées en 1980.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

Langues modernes

Hiver 1981

- **Allemand**
3 niveaux de cours de 3 crédits chacun
- **Espagnol**
4 niveaux de cours de 3 crédits chacun
- **Italien**
2 niveaux de cours de 3 crédits chacun

du 12 janvier au 6 avril
lundi, mercredi, 19:00 — 22:00

Date limite d'inscription:
le 7 janvier à 19:00

Renseignements:
Tél.: 343-6090

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.

La rente à versements invariables

La Fiducie du Québec offre une formule des plus intéressantes à l'intention de ceux qui reçoivent un revenu exceptionnel.

Une solution pratique

Cette rente a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, de ceux qui réalisent un gain de capital imposable ou récupèrent une déduction pour amortissement à la vente d'un

bien, et enfin de ceux qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux

Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant

La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec est un placement

intéressant, qui garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucuns frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Un service efficace

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur la rente à versements invariables, ou même une soumission immédiate.

Venez ou téléphonez.

MONTRÉAL
Complexe Desjardins:
281-8834
De l'extérieur, sans frais:
1-800-361-6840, poste 8834

LAVAL
Place Val des Arbres:
668-5223
De l'extérieur, sans frais:
1-800-361-3803

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville:
Sainte-Foy 653-6811
De l'extérieur, sans frais:
1-800-463-4792

SHERBROOKE
Place Jacques-Cartier:
566-5667
De l'extérieur, sans frais:
1-800-567-6920



Fiducie
du Québec



desjardins



Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR

SESSION: HIVER 1981

ARTS:

510-210 Recherche et documentation II
510-902 Organisation spatiale
520-905 Histoire de l'art contemporain

lundi
lundi
mercredi

LETTRES:

601-102 FRANÇAIS: Poésie
601-202 FRANÇAIS: Théâtre
601-402 FRANÇAIS: Essai
601-911 FRANÇAIS écrit
607-101 ESPAGNOL élémentaire I
607-201 ESPAGNOL élémentaire II
607-301 ESPAGNOL intermédiaire I
607-401 ESPAGNOL intermédiaire II

mercredi
mercredi
mardi
lundi
mardi
lundi
mardi
mercredi

MATHÉMATIQUES:

201-101 Compléments de mathématiques

lundi et mercredi

SCIENCES HUMAINES:

320-216 GÉOGRAPHIE et tourisme
340-201 PHILOSOPHIE: L'homme et l'univers
340-401 PHILOSOPHIE: Éthique et politique
381-901 ANTHROPOLOGIE: Origine et évolution de la culture
383-920 Introduction à l'ÉCONOMIQUE
385-950 POLITIQUE internationale
387-976 SOCIOLOGIE de l'éducation

mardi
lundi
mercredi
mardi
mardi
lundi
lundi
mercredi

Début des cours: Semaine du 12 janvier

Renseignements, demande de prospectus, inscriptions:

Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

Avocats américains tués au Salvador

SAN SALVADOR (Reuter) — Deux avocats américains et le président de l'Institut de la réforme agraire ont été assassinés par deux jeunes inconnus hier à San Salvador.

Le gouvernement américain s'est dit profondément choqué par ces meurtres. Un porte-parole du département d'État à Washington a déclaré que le président José Napoleón Duarte avait promis «l'entière coopération des autorités salvadoriennes dans l'enquête qui va être menée pour arrêter les meurtriers».

Les deux avocats, MM. Michael Peters Hammer, trente-cinq ans, et Mark David Pearlman, quarante-deux ans, travaillaient pour l'Institut pour le développement du travail libre, une organisation parrainée par la confédération syndicale A.F.L.-C.I.O. Ils ont été abattus à la mitrailleuse dans la cafétéria de l'hôtel Sharaton, où ils se trouvaient en compagnie de M. José Rodolfo Viera Lisama, quarante ans, afin de discuter de la récente loi sur la réforme agraire.

Ce triple assassinat survient cinq semaines après la découverte des cadavres de quatre Américains, dont trois religieuses. Ces meurtres avaient entraîné une suspension temporaire de l'aide financière américaine au Salvador, ravagé depuis plus d'un an par une guerre civile qui a fait, estime-t-on, au moins 9.000 morts et 3.000 «disparus».

Par ailleurs, le Guatemala et le Salvador sont désormais les deux pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes où les

droits de l'homme sont le plus sérieusement violés, affirme le rapport annuel du Conseil des affaires de l'hémisphère, organisation indépendante américaine veillant au respect de ces droits dans la région.

«Environ 15.000 personnes ont trouvé la mort dans ces deux pays d'Amérique centrale par la violence d'inspiration politique en 1980», déclare le rapport du conseil, où siègent syndicalistes, enseignants, membres du Congrès américain, chefs religieux et activistes politiques libéraux.

En 1980, davantage de personnes ont trouvé la mort au Salvador que dans les autres pays d'Amérique latine pris ensemble, en grande partie par des attentats de commandos de droite tolérés par le gouvernement, précise le rapport.

La Bolivie figure désormais parmi les pays qui violent sérieusement les droits de l'homme, en raison des «meurtres collectifs» qui ont suivi le coup d'État du général Luis García Meza, déclare le rapport.

En ce qui concerne Cuba, le tableau reste nuancé. Selon certaines «informations troublantes», le nombre des prisonniers politiques est «de nouveau» en augmentation, affirme le conseil.

La première année d'administration sandiniste présente également un tableau nuancé au Nicaragua, mais ce tableau marque «une nette amélioration par rapport aux quarante-trois années de règne de la famille Somoza», ajoute le rapport.

Des séparatistes de la Guadeloupe font sauter Chanel, symbole du chic français

PARIS (AFP) — L'attentat à la bombe qui a partiellement détruit hier matin le magasin Chanel, en plein cœur de Paris, serait l'œuvre d'un mouvement indépendantiste guadeloupéen, le «Groupe de libération armée», qui l'a revendiqué dans un coup de téléphone anonyme.

Le correspondant anonyme, qui a pris contact avec l'AFP près de huit heures après l'attentat, a précisé que son mouvement qui exige «le départ des forces coloniales françaises de la Guadeloupe» est décidé désormais à lutter «sur le sol du continent pour l'indépendance nationale».

Ce même interlocuteur a justifié le choix des établissements Chanel — un des noms les plus prestigieux de la haute couture française — en affirmant que par cet attentat réussi en plein Paris «le prestige français a été frappé».

Aucun élément de l'enquête ne permettait hier d'infirmer ou de confirmer la véracité de cette revendication téléphonique qui doit cependant être suivie, d'après le correspondant, de la fourniture aujourd'hui, aux divers quotidiens, de «détails authentifiés».

Les enquêteurs estiment que le délai de huit heures qui s'est écoulé entre l'attentat et sa revendication fait perdre un peu de crédibilité à cette dernière et n'excluent pas l'hypothèse d'un geste de vengeance. On remarque cependant que la puissance de l'engin utilisé — il a été totalement détruit par la déflagration, ce qui rend son analyse difficile — plaide en faveur de l'hypothèse de l'acte d'un groupe organisé.

Le G.L.A., qui a revendiqué la paternité de quatre attentats perpétrés cette année en Guadeloupe, et que la police soupçonne d'être à l'origine de plusieurs autres, avait déclaré en juillet dernier que «passé le 31 décembre 1980, les Français résidant en Guadeloupe seraient considérés comme ennemis avoués du

peuple guadeloupéen et traités comme tels».

Dans ces conditions, les fêtes de fin d'année se sont passées dans une atmosphère relativement tendue dans l'île — qui a statut de département français — où l'on craignait une vague d'attentats.

Le GLA, si le communiqué reçu hier à l'AFP se révèle authentique, aura donc choisi, comme il le précise, de porter la lutte sur le sol métropoli-

tain. Le choix de Chanel, dans ce cas, s'explique par la volonté avouée des indépendantistes de «frapper le prestige français».

Chanel est, en effet, synonyme de chic parisien dans le monde entier. Son parfum vedette, le «numéro 5», préféré de Marilyn Monroe, l'a fait régner pendant de longues années sur le marché mondial et ses tailleurs haute couture —

les plus chers du monde — continuent à représenter une certaine image de la femme.

Sa fondatrice, «Coco» Chanel, décédée en janvier 1970, avait réussi à imposer son style pendant près de cinquante ans, à travers les modes les plus diverses, et à faire de son entreprise une des valeurs sûres de la haute couture française.

Hier, après l'explosion, le rez-de-chaussée du magasin

de la rue Cambon, en plein cœur de Paris, la même où elle avait ouvert sa première boutique en 1922, offrait un spectacle de désolation: vitrines brisées, des dizaines de flacons de parfums brisés, laissant goûter leur contenu sur les moquettes. Quant aux fameux tailleurs (de vingt-cinq à trente mille francs pièce — entre 5.000 et 6.000 dollars), ils gisaient par terre, souillés, déchiquetés.

Le juge d'Urso est «condamné à mort» par les Brigades rouges

ROME (AFP) — Le juge Giovanni d'Urso, enlevé le 12 décembre dernier à Rome, a été condamné à mort par les Brigades rouges au terme de son «procès» dans sa «prison du peuple».

Son exécution «pourra être suspendue» si les autorités accèdent aux demandes des BR indiquant le huitième communiqué de l'organisation clandestine d'extrême gauche découvert à Rome hier, en fin d'après-midi, devant deux cinémas, à la suite de coups de téléphone anonymes à des journalistes des quotidiens Il Messaggero et Il Giornale d'Italia.

Le communiqué demande que des «comités de lutte» des pénitenciers de haute sécurité de Trani (Pouilles) et Palmi (Calabre) aient «la possibilité d'exprimer entièrement, sans censure et jusqu'à la moindre virgule, leur évaluation politique» et leur jugement de la situation. Ces comités devront pouvoir s'exprimer librement à la radio, à la télévision et dans les principaux journaux italiens, ajoute le communiqué des BR.

Le communiqué reprend la même formulation que celle employée en 1978 par les BR pour annoncer que le président de la Démocratie chrétienne Aldo Moro, avait été condamné à mort. Ce dernier avait été exécuté 54 jours après son enlèvement. La sentence frappant M. d'Urso est présentée comme un acte «juste et nécessaire à la justice prolétarienne».

«L'interrogatoire» du magistrat, qui dirigeait le 3ème bureau de la direction des institutions de prévention et d'application des peines au ministère de la Justice, a permis d'établir que ce dernier a «joué jusqu'au bout le rôle qui lui avait été confié par la bourgeoisie imperialiste», indique le communiqué. M. d'Urso est accusé d'avoir été «l'homme de la magistrature de guerre et des carabinieri».

Les BR formulent également des menaces à l'encontre des magistrats, carabinieri et policiers dont les noms ont été «inutilement rayés» de l'interrogatoire de M. d'Urso (allusion aux «blancs» dans le document publié samedi par le quotidien l'Espresso).

L'exécution du juge dépend de la réponse à ces demandes. «En cas de répression ou de censure, nous saurons prendre nos responsabilités», ajoutent les terroristes.

La famille de M. d'Urso a appris la teneur du communi-

qué par la télévision. Elle s'est refusée à tout commentaire.

Par ailleurs, un deuxième journaliste de l'Espresso a été arrêté samedi, dans le cadre de l'enquête sur la publication dans l'hebdomadaire italien d'une interview avec des

membres des Brigades rouges. Giampolo Bultrini est accusé de complicité et de faux témoignage, les mêmes accusations portées contre son collègue de l'Espresso Mario Scialoja, arrêté deux jours auparavant.

L'Espresso a été vivement critiqué pour avoir publié l'interview et une transcription de l'«interrogatoire prolétaire» du magistrat Giovanni d'Urso, enlevé par les Brigades rouges le 12 décembre. La police est à la recherche de la «prison populaire» de M. d'Urso.

Premier contact de Reagan avec le président mexicain

MEXICO (Reuter) — M. Ronald Reagan, qui succédera le 20 janvier au président Carter, doit rencontrer aujourd'hui à Ciudad Juárez le président José Lopez Portillo, chef de l'État mexicain.

Cette rencontre, qui survient à l'initiative du président Reagan, souligne la nouvelle attitude des États-Unis à l'égard de leur «pauvre voisin» mexicain, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Les deux chefs d'État n'au-

ront sans doute pas le temps de discuter toutes les composantes du contentieux entre Mexico et Washington, telles que l'immigration mexicaine illégale vers les États-Unis, les problèmes énergétiques et les affaires d'Amérique latine. Néanmoins, cette rencontre permettra de donner le ton des rapports entre les deux pays dans les quatre années à venir.

Le président Lopez Portillo

a déclaré dans une récente interview que sa rencontre avec M. Reagan était «un contact personnel nécessaire avec le chef de l'exécutif d'un pays qui est non seulement le plus puissant pays du monde mais aussi un voisin... avec lequel nous avons des problèmes».

Les négociations sur les droits de pêche sont tombées dans l'impasse au début de la semaine dernière et le Mexique a dénoncé les accords de pêche avec les États-Unis.

«L'ayatollah du Sénégal» menace de lancer une guérilla islamique

BONN (Reuter) — Un chef de l'opposition sénégalaise, Khalifa Niass, financé et soutenu par le colonel Khaddafi, a déclaré hier qu'il entraînerait des commandos islamiques pour lutter contre la présence française au Sénégal.

Fils d'un chef musulman qui compte des millions de fidèles en Afrique occidentale, M. Niass, qui désire voir l'ex-président Léopold Sédar Senghor être traduit devant la Cour internationale de justice de La Haye pour «corruption», a fait ces déclarations au cours d'une escale à Bonn, en route pour La Haye où il escompte défendre son cas.

Il a déclaré que le colonel Khaddafi lui a donné l'ancienne ambassade du Sénégal à Tripoli pour servir de quartier général à son mouvement islamique révolutionnaire de Hezb Allah (parti de Dieu). La Libye accorde en outre son aide financière à son mouvement, a-t-il dit.

Surnommé «l'ayatollah du Sénégal» à cause de ses appels à la révolution islamique, M. Niass s'est enfui de son pays en 1978, après avoir lancé un appel à la rébellion armée contre le président Senghor. Il séjourne depuis lors à Tripoli.

Pour les experts occidentaux du renseignement, quel que cinq milliers de Sénégalais en exil ont reçu ou reçoivent une formation militaire en Libye.

M. Niass a refusé de dévoiler le nombre de combattants dont disposait son mouvement et l'endroit où ils sont entraînés. Mais il a précisé qu'il comptait d'anciens officiers des forces armées sénégalaises, qui assuraient l'instruction des combattants.

«Je ne suis pas une création des Libyens, mais nos idées se rapprochent», a-t-il confié. Ses objectifs majeurs sont de fermer les bases militaires françaises au Sénégal et de mettre fin à ce qu'il considère

être l'emprise économique française au Sénégal.

«Le gouvernement actuel tolère la présence des bases militaires françaises, de quel que 80.000 Français qui pillent notre économie, et il vient même de nommer un Français à un poste clé du gouvernement», a-t-il déclaré.

Le président Diouf, successeur de M. Senghor, vient de nommer l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Jean Collin, que M. Niass dit être de nationalité française, au poste de secrétaire général de la présidence.

«Nous considérons la présence française au Sénégal comme une agression qui justifie une réplique militaire», a déclaré M. Niass. «Personnellement, je suis persuadé que mon pays n'est pas indépendant. Le système colonial français est resté entier après la déclaration de l'indépendance».

Le passeport sénégalais de M. Niass lui a été retiré en 1978. Il déclare voyager au moyen de passeports diplomatiques que lui délivrent divers pays africains, favorables à sa cause.

Il a ajouté que Hezb Allah, interdit par le président Senghor, cherchait à obtenir du nouveau gouvernement sénégalais le statut légal de parti politique. Quatre partis seulement sont autorisés à présent au Sénégal, a-t-il ajouté.

M. Niass a déclaré qu'il attendait de voir l'attitude qu'adopterait le président Diouf à l'égard de son mouvement avant de se décider à lancer des opérations de guérilla.

«Reconnaître le parti serait un premier grand pas et les gens au pouvoir pourraient alors dormir plus tranquillement», a-t-il dit.

Il a affirmé que la majorité des militants de Hezb Allah désiraient réaliser une mutation au Sénégal par des moyens démocratiques non violents.

M. Niass a encore dit que ses parrains libyens n'élevaient pas de revendications territoriales à l'égard du Sénégal, et il a rejeté la these voulant que le colonel Khaddafi cherche à créer une fédération du Sahel sous l'égide de la Libye. «Je n'ai jamais entendu un Libyen proposer ce genre de chose, et de toute façon ce ne serait pas faisable, a-t-il dit.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marchés de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5 Tel: (514) 934-0272
Télex 05-268856 Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
Montréal - 842-1401

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300
Montréal 845-4194

samson. Bélair & associés
Comptables agréés

QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER
RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHELBROOKE SAINT-HYACINTHE KITCHENER
SEPT-ÎLES MATANE COATICOOK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

BOUQUINEZ À L'AISE

À
L'agence du livre français inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896 844-6438

POUR UN BON DÉPART... QUOTIDIEN

LE DEVOIR
élections générales au printemps
porte son congrès
Drapeau reconnaître sa dévotion
44 Sussex
es font

Black & White

Doux et vieilli à point.

Si vous aimez le vrai goût du scotch

Représentants promotionnels: Herdt & Charlton (1971) Inc., Montréal.

Indépendance pour la Namibie en 1981?

LISBONNE (Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères des pays africains de la ligne de front ont déclaré hier à Luanda, après une réunion de 24 heures, qu'ils feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la réussite de la conférence de Genève sur la Namibie, qui débute mercredi, et qui a pour but de conduire le territoire à l'indépendance.

L'Angola, le Botswana, la Zambie, le Zimbabwe, la Mozambique et la Tanzanie réitérent simultanément leur soutien à la SWAPO, l'Organisation populaire du Sud-Ouest africain, qui mène une lutte de guérilla contre l'administration sud-africaine du territoire, annonce l'agence anglaise Anop.

Les six pays de la ligne de front et le Nigeria ont été invités à envoyer des observateurs à Genève. Les délégations angolaise et mozambicaine, de même que celle de la SWAPO, conduite par le chef du mouvement, M. Sam Nujoma, sont parties dès hier de Luanda pour l'Europe.

Les conversations de Genève visent à réaliser un cessez-le-feu en Namibie, qui serait suivi par des élections sous contrôle international et par l'indépendance.

L'Afrique du Sud gouverne l'ancienne colonie allemande depuis soixante ans — depuis trente-quatre ans en dépit des résolutions de l'ONU la privant de son mandat.

M. Sam Nujoma a déclaré dans un message de Nouvel an que son mouvement était déterminé à faire de 1981 l'année de l'indépendance de la Namibie. Il a aussi indiqué que son mouvement comptait sur le succès de la conférence de Genève, qui prend fin le 14 janvier.

A Windhoek, capitale de la Namibie, le chef de l'Alliance démocratique Turnhalle, au pouvoir dans le territoire, a déclaré hier qu'aucun cessez-le-feu ne serait signé tant qu'un accord en bonne et due forme n'ait été réalisé sur l'avenir de la Namibie.

«Nous sommes en faveur de la paix, mais nous continuerons à tirer jusqu'à la réalisation d'un accord», a déclaré M. Dirk Mudge, avant de partir pour Genève. M. Mudge et ses collègues de parti constituent la plus grande partie de la délégation conduite par M. Danie Hough, l'administrateur général sud-africain du territoire.

La délégation comprend également des représentants de l'Aktur, la plus importante formation d'opposition à l'Assemblée nationale du Sud-Ouest africain, et d'autres petits partis.

C'est samedi seulement que la Turnhalle a décidé, après deux journées de délibérations, de participer à la conférence de Genève, au sein de la délégation des partis de l'intérieur.

La participation de l'alliance était en doute, compte tenu des déclarations énergiques de M. Mudge, qui a récemment estimé que les conversations de Genève constitueraient une «réunion futile».

Les partis politiques de l'intérieur se plaignent depuis longtemps de la partialité dont l'ONU ferait preuve à l'égard de la SWAPO.

M. Mudge a maintenant déclaré, après la décision de son comité exécutif, que l'alliance se rendrait à Genève en tant que «gouvernement élu et représentant véritable du peuple du Sud-Ouest africain».

Le gouvernement Begin réussit de nouveau à éloigner la crise fatale

JERUSALEM (AFP) — Le gouvernement de M. Menahem Begin a réussi à battre tous les records de longévité des cabinets israéliens de ces 32 dernières années, malgré une majorité toute théorique, la désintégration de l'unité de la coalition, les scandales, la paralysie de l'administration et son incapacité de faire face à l'inflation.

Sa décision prise hier d'éviter la crise par la formation d'une commission chargée d'examiner les revendications des enseignants, semble confirmer la cruelle définition du journal Haaretz, qui l'a baptisé vendredi «le gouvernement légume» en faisant un parallèle avec les malades dont le cerveau est mort et continuant une vie «végétative».

«Le cabinet de M. Begin n'a plus qu'un seul objectif: survivre», écrivait Haaretz, affirmant: «Il est incapable de décider ou d'agir et sa seule raison d'être est de prolonger son existence, sans plus. Mais, ce qui est pire que les démissions successives de ses meilleurs ministres, est le fait que son chef, M. Menahem Begin, ne remplit plus le rôle de président du conseil et n'a plus aucune prise sur les événements».

Une telle situation, estiment les observateurs, est rendue possible par l'opiniâtreté du président du conseil et des dirigeants de la coalition à se maintenir au pouvoir, en dépit de crises dont la moindre au-

rait décidé depuis longtemps leurs prédécesseurs à démissionner. En fait, estime-t-on, tous les gouvernements précédents, y compris celui de M. Yitzhak Rabin (1974-1977), étaient tombés pour des raisons bien plus insignifiantes que les difficultés que le cabinet Begin affronte depuis plus d'un an.

Un grand nombre de formations actuelles et de députés qui les composent savent qu'ils risquent de ne pas être réélus lors des prochaines consultations législatives. Ils

tâchent donc, estiment les observateurs, de prolonger leur survie aussi longtemps que possible et la coalition espère pouvoir continuer à compter sur l'appui de ceux qui, en votant contre le gouvernement, prendraient consciemment le risque de signer leur arrêt de mort politique.

La constitution israélienne ne prévoit aucun moyen d'imposer une démission à un gouvernement qui reste au pouvoir malgré son impopularité. Ce phénomène se traduit par des commentaires de plus en

plus acerbes de l'homme de la rue et des éditoriaux de la presse. Certains observateurs estiment que cet état d'esprit pourrait avoir des conséquences graves.

Le ton, souvent ironique, voire sarcastique des journalistes de la radio et de la télévision lorsqu'ils interviewent des ministres, leur attitude souvent méprisante, met en évidence, estiment les observateurs, la dégradation progressive du pouvoir auprès de l'opinion.

Cet état de fait ne réjouit

Le maire de Naplouse reçu en héros

NAPLOUSE (AFP) — Les Palestiniens de Cisjordanie ont connu, hier, un moment de joie en retrouvant le maire de Naplouse (nord de la Cisjordanie), M. Bassam Chakaa, considéré comme un héros après avoir été victime d'un attentat, dont tout porte à croire qu'il a été commis par des extrémistes israéliens.

Amputé des deux jambes par l'explosion, le 2 juin, d'une bombe placée dans sa voiture et contraint à se déplacer à l'aide de prothèses, M. Chakaa a été ovationné par une foule estimée à 30.000 personnes.

M. Karim Khalaf, son collègue de Ramallah, victime lui aussi d'un attentat identique le même jour et amputé d'un pied, a reçu dans sa ville un accueil similaire 15 jours au-

paravant. Un troisième maire, visé par ces attentats, M. Ibrahim Tawil, d'El-Bireh, y avait échappé de justesse.

L'accueil réservé à M. Chakaa, estiment les observateurs, a montré que ces trois maires, ainsi que leurs collègues d'Hébron et de Khalkhoul, MM. Fahed Kawasmeh et Mohammad Melhem — expulsés par les autorités israéliennes — sont devenus les représentants incontestés d'une population déterminée à ne pas accepter d'autre solution d'avenir que la création d'un Etat palestinien indépendant.

M. Chakaa a fait, sous un tonnerre d'applaudissements, la «promesse solennelle» qu'il y aura un jour «un Etat palestinien sous l'égide de l'OLP» en assortissant sa promesse

d'un «appel à préserver l'union nationale palestinienne».

Sa voiture, bloquée par la foule à l'entrée de la ville, a mis plus d'une heure pour parvenir au centre de cette agglomération de 70.000 habitants. C'est devant la bibliothèque municipale que M. Chakaa a prononcé son allocution. La bousculade était telle qu'il a failli être renversé alors qu'on le portait en triomphe. La foule chantait: «Nous allons revêtir l'uniforme des feddayine», un chant qui, habituellement, provoque l'intervention immédiate des soldats israéliens.

Cinq jeunes gens au visage masqué par le traditionnel «keffiyeh» avaient déposé sur le toit d'une maison voisine le drapeau palestinien interdit. Le maire portait un collier de

fleurs aux couleurs palestiniennes.

«Partout où je suis passé, en Angleterre, en France, à l'ONU, vous étiez devant mes yeux, a-t-il lancé à la foule. Quand de jeunes Anglais ont manifesté devant l'ambassade d'Israël à Londres contre la répression militaire israélienne, c'est vous que je voyais», a-t-il ajouté.

Au cours d'une conférence de presse, M. Chakaa a accusé les autorités israéliennes de porter «l'entière responsabilité» de l'attentat dont il a été victime. Il a mis en cause le ministre de la Défense de l'époque, M. Ezer Weizman, et le gouverneur militaire de Cisjordanie, le général Ben Eliezer, qui, selon lui, l'avaient «menacé de châtiments corporels».

Washington pourrait fournir des armes offensives à Pékin

PEKIN (AFP) — Un sénateur américain proche du président-élu Ronald Reagan a estimé hier à Pékin que les Etats-Unis pourraient éventuellement être amenés à fournir des armes offensives à la Chine.

«Je ne l'exclus certainement pas, étant donné l'agressivité apparente de l'Union soviétique», a déclaré le sénateur Theodore F. Stevens

(rép. Alaska) en réponse à des questions posées par les journalistes. Les Etats-Unis, rappelle-t-on, limitent actuellement leurs fournitures militaires à la Chine à des matériels non offensifs.

Le sénateur Stevens, leader adjoint de la majorité républicaine au Sénat et président de la sous-commission du Sénat pour le budget de la défense, s'est déclaré un ferme parti-

san du «développement des relations amicales» liant la Chine et les Etats-Unis.

M. Stevens, qui achève aujourd'hui un séjour de trois jours en Chine, a notamment eu des entretiens avec le vice-président du Parti communiste chinois (PCC) Deng Xiaoping, l'homme fort du régime, et avec le vice-premier ministre Huang Hua, ministre des Affaires étrangères.

Le sénateur Stevens a également rencontré M. Chai Chengwen, directeur du bureau des affaires étrangères du ministère de la Défense, l'un des hauts fonctionnaires chinois spécialisés dans les achats d'armes à l'étranger.

«J'espère qu'ils (les Soviétiques) saisiront le sens de mon premier voyage à l'étranger en tant que président de la sous-commission pour le budget de la Défense. Ce n'est pas un hasard si je suis venu ici», a déclaré M. Stevens.

Le sénateur américain et Mme Anna Chennault, veuve du général Claire Chennault, commandant des «tigres volants», les aviateurs volontaires américains qui ont combattu les Japonais en Chine pendant la Seconde guerre mondiale, ont toutefois souligné avec insistance qu'ils n'étaient pas venus à Pékin «en tant qu'ambassadeurs, à quelque titre que ce soit, de la nouvelle administration».

Longueusement interrogé sur le problème de Taiwan, M. Stevens a déclaré qu'il ne prévoyait «pas de changements dans la politique (américaine) vis-à-vis de la Chine». «J'espère qu'il ne s'en produira pas», a ajouté le sénateur, qui est attendu aujourd'hui à Taiwan.

Les dirigeants chinois ont manifesté une vive irritation à la suite de déclarations faites, dans les derniers mois, par M. Reagan, qui a annoncé son souhait de restaurer des relations gouvernementales entre Washington et Taipei.

Par ailleurs, les ingénieurs chinois ont réussi hier à couper le cours du Yangtse, le plus grand fleuve de Chine, à Gazhubei (province de Hubei), a annoncé l'agence Chine-nouvelle captée à Hong-Kong.

Cette opération, commencée samedi, était la dernière phase de la construction du barrage géant de Gazhubei. Elle consistait à barrer la partie encore libre du fleuve, large de 210 mètres. Pendant 36 heures, plusieurs centaines de camions ont déversé sans arrêt des roches dans le courant rapide, à un rythme de trois ou quatre charges de 20 à 45 tonnes par minute.

La construction du barrage de Gazhubei avait été entreprise il y a dix ans. L'ouvrage est destiné à permettre la production d'électricité et la réalisation de projets d'irrigation pour l'agriculture.

«Alerte rouge» à la frontière du Cambodge

BANGKOK (AFP) — La Thaïlande a renforcé ses unités militaires le long de sa frontière avec le Cambodge dans le cadre d'une «alerte rouge» déclenchée hier, au lendemain d'une incursion de forces vietnamiennes en provenance du Cambodge qui ont abattu deux soldats thaïlandais.

Selon le général Som Katapan, porte-parole du commandement suprême de l'armée thaïlandaise qui a donné hier à Bangkok cette information, la situation est toutefois «absolument calme» le long de la frontière, où l'on n'observe aucun mouvement inhabituel d'unités vietnamiennes.

L'incursion de forces vietnamiennes est le premier affrontement sérieux en territoire thaïlandais depuis les combats qui s'étaient soldés en juin dernier, selon les autorités thaïlandaises, par la mort de 75 Vietnamiens et de 22 Thaïlandais.

L'affrontement de samedi a eu lieu près du village de Ban Nong Sangae, non loin du quartier général du leader de la «troisième force», M. Son Sann, dont on a annoncé vendredi le retour au Cambodge, via la Thaïlande, après un séjour en Chine.

Le général Som a estimé que l'incident n'était pas «un événement isolé» et que l'incursion, à laquelle ont participé quelque 60 hommes, visait en fait un poste avancé de l'armée thaïlandaise. Il a déclaré à l'AFP que l'affrontement pourrait en fait marquer le début d'une large offensive des troupes vietnamiennes stationnées au Cambodge.

Entre-temps, Hanoi et Phnom Penh n'ont aucunement l'intention de participer à une conférence internationale sur le Cambodge, ont indiqué hier au cours d'une conférence de presse à Bangkok deux parlementaires américains, MM. Stephen Solarz et Joel Pritchard.

BOUQUINEZ À L'AISE

À

L'agence du livre français inc.

1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —

Tél.: 844-6896 844-6438

CET HIVER à QUÉBEC c'est au

Château Bonne Entente

\$59 LE COUPLE

Semaine et Fin de Semaine

Incluant

2 Pers. 2 nuits. 2 déjeuners par personne

(brunch le dimanche)

toutes taxes et service

3400, Chemin Sainte-Foy

Québec G1X 1S6

1-800-463-4390

(418) 653-5221

Telex 051 31700

SUR RÉSERVATION INDIVIDUELLE. 24 HEURES.

AVEC MENTION

«SPÉCIAL HIVER» DÉCEMBRE À AVRIL 1981

(PÂQUES), excluant du 5 au 20 FÉVRIER

AAA DAA CAA VISA MASTER CARD

AMX, EN ROUTE

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.

Pour informations:

Swissca Incorporée

866-9237

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créé spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 75¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement

Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: **Micheline Turgeon**

POSTES DE PROFESSEURS

- français -

langue seconde

Exigences:

1- Connaissance des méthodes

2- Expérience d'enseignement en milieu des affaires

3- B.A. minimum

Postes à temps partiel ou complet

Lieux de travail:

Montréal, centre-ville et banlieue

Hull,

Toronto.

Entrée en fonction: janvier 1981

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1000

Le Devoir

C.P. 6033,

Montréal H3C 3C9

ATTACHÉ DE PRESSE

Un important groupe d'édition recherche un ou une attaché(e) de presse pour assurer la promotion de ses ouvrages auprès des médias.

Qualifications:

Expérience dans le domaine des relations publiques, intérêt pour le livre, bonne formation générale, capacité de travailler en équipe, facilité à établir de bonnes relations humaines, dynamisme.

Salaire: à discuter.

Veillez communiquer avec:

Suzanne L'Écuyer

au: 523-1182

ou lui écrire:

955 rue Amherst

Montréal H2L 3K4

Appel de candidatures mixtes

UN COUP DE FIL SUFFIT

TRADUCTEUR

Bureau des traductions

Secrétariat d'État

Ottawa (Ontario)

Traitement: TR-1: \$12 830 à \$24 740

TR-2: \$23 198 à \$30 038

Le Bureau des traductions, rattaché au Secrétariat d'État, a mission de servir le parlement et le gouvernement du Canada, ainsi que l'ensemble de l'administration fédérale, dans le domaine de la traduction.

Il est présentement à la recherche de traducteurs dans les domaines de la traduction générale et spécialisée.

Une équipe de recrutement sera à **Montréal** afin de permettre aux candidats de postuler les emplois mentionnés ci-dessous spécifiquement pour la région de la Capitale nationale, pour Toronto, Winnipeg ou Moncton. Quelques postes de traducteurs juridiques à Montréal sont aussi à pourvoir.

Vous pouvez rejoindre les membres de cette équipe aux numéros suivants:

283-4532 283-4533 283-4534 283-3218

entre 16 heures et 22 heures les **6, 7, 8 janvier** prochains.

Numéros de référence

81-SEC-CE-480-F

81-SEC-CE-480-E

81-SEC-CE-480-SF

81-SEC-CE-482-SF

81-SEC-CE-482-SE

81-SEC-CE-481-SF

Fonctions

Sous la surveillance d'un réviseur, traduit des textes de l'anglais en français ou du français en anglais selon les normes du Bureau des traductions; effectue des recherches terminologiques et participe à l'établissement du fichier central de la section.

Conditions de candidature

Traducteurs généralistes: Grade universitaire, OU études secondaires complètes et expérience en traduction.

Traducteurs techniques: Grade universitaire, OU études secondaires complètes et expérience dans un des domaines mentionnés ci-dessous:

a) Mécanique

b) Aéronautique: — Mécanique d'aviation — Pilotage (avion et hélicoptère) — Contrôle de la circulation aérienne

c) Électronique

d) Bâtiment

e) Informatique

Traducteurs juridiques: Licence en droit et aptitude à la traduction.

Traducteurs scientifiques: Grade universitaire, OU études secondaires complètes et expérience dans un des domaines mentionnés ci-dessous:

a) géo-physique

b) génie minier

c) para-médical

POUR TOUS LES POSTES: Bonne connaissance de la langue de départ. Connaissance approfondie de la langue d'arrivée.

N.B. Un examen écrit dans la spécialité choisie vérifiera les compétences en traduction des candidats.

S'il vous est impossible de téléphoner, envoyez votre formule de demande d'emploi ou votre curriculum vitae, avant le **30 janvier, 1981** à:

Françoise Plourde, Agent de dotation

Centre de recrutement et d'examen

Division de la dotation

Direction générale du personnel

Secrétariat d'État

Ottawa (Ontario) K1A 0M5

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

AMÉRIQUE

La masse d'air arctique qui a apporté des températures records sur le Québec ces derniers jours a encore dominé la Belle Province cette nuit. Des vents modérés joints aux températures extrêmement basses ont donné des conditions de gel dangereuses sur tout le sud-ouest du Québec. Aujourd'hui on s'attend à un léger adoucissement mais les températures demeureront en dessous de la normale saisonnière.

MONTREAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de -18 à -21. Ennuagement suivi de neige intermittente et moins froid mardi. Lever du soleil: 7 h 35. Coucher: 16 h 26

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue et réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum de moins 22. Nuageux avec neige intermittente et moins froid mardi.

Port-au-Fort: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum de moins 20 à moins 22. Ennuagement suivi de neige intermittente et moins froid mardi.

Outaouais et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 18 à moins 21. Ennuagement suivi de neige intermittente et moins froid mardi.

Trois-Rivières-Drummondville, Québec et Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de moins 18 à moins 21. Ennuagement suivi de neige intermittente et moins froid mardi.

Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie et parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Maximum de moins 20 à moins 22. Ennuagement suivi de neige intermittente et moins froid mardi.

Rivière-du-Loup et La Malbaie: quelques averses de neige et vents modérés. Maximum de moins 18 à moins 21. Ciel variable mardi.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: nuageux avec averses de neige. Maximum de moins 18 à moins 20. Ciel variable mardi.

Gaspésie: ciel variable avec quelques flocons de neige. Maximum de moins 17 à moins 21. Ciel variable mardi.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ciel variable avec quelques flocons de neige. Maximum de moins 17 à moins 21. Ciel variable mardi.

Côte-Nord et Anticosti: ciel variable avec quelques averses de neige. Maximum de moins 10 à moins 15. Ciel variable mardi.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

TEMP.	MIN	MAX
Vancouver	-5	14
Nuageux	-5	14
Edmonton	-10	0
Ensoleillé	-10	0
Calgary	-10	0
Ensoleillé	-10	0
Whitehorse	-13	-3
Part. nuageux	-13	-3
Winnipeg	-18	-9
Nuageux	-18	-9
Toronto	-25	-14
Ensoleillé	-25	-14
Montréal	-33	-19
Ensoleillé	-33	-19
Ottawa	-33	-19
Ensoleillé	-33	-19
Québec	-30	-13
Ensoleillé	-30	-13
Halifax	-20	-13
Ensoleillé	-20	-13
Fredericton	-32	-20
Ensoleillé	-32	-20
Charlottetown	-28	-18
Part. nuageux	-28	-18
St. John's	-1	0
Neige	-1	0

ÉTATS-UNIS

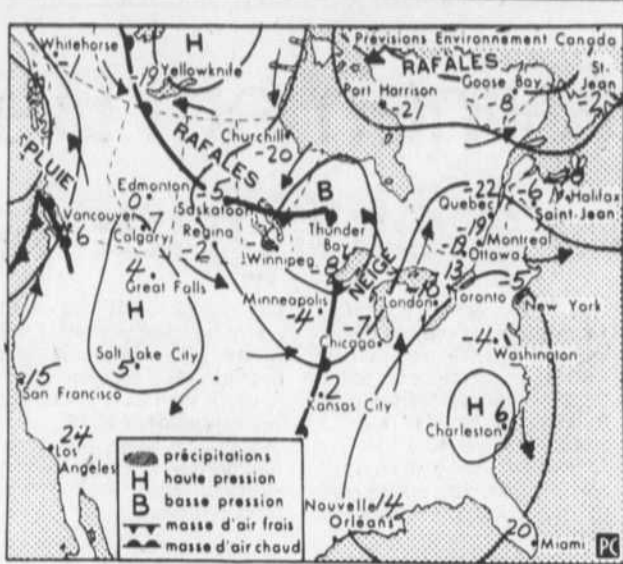
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Fahrenheit.)

TEMP.	MIN	MAX
Albany	-5	14
Ensoleillé	-5	14
Atlanta	16	39
Ensoleillé	16	39
Atlanta City	13	28
Ensoleillé	13	28
Boston	-2	20
Part. nuageux	-2	20
Burlington	-17	9
Part. nuageux	-17	9
Charlotte WV	-3	22
Ensoleillé	-3	22
Charlotte NC	15	32
Ensoleillé	15	32
Chicago	-7	17
Part. nuageux	-7	17
Cleveland	-7	14
Part. nuageux	-7	14
Dallas	32	53
Ensoleillé	32	53
Detroit	-10	18
Part. nuageux	-10	18
Harford	-10	18
Part. nuageux	-10	18
Honolulu	76	82
Ensoleillé	76	82
Houston	33	55
Part. nuageux	33	55
Kansas City	17	34
Part. nuageux	17	34
Las Vegas	39	64
Beau	39	64
Los Angeles	51	70
Beau	51	70
Miami Beach	51	66
Beau	51	66
Min. St. Paul	-1	22
Nuageux	-1	22
New York	3	19
Ensoleillé	3	19
New Orleans	12	25
Ensoleillé	12	25
Oklaoma City	21	48
Part. nuageux	21	48
Orlando	38	55
Ensoleillé	38	55
Philadelphia	4	19
Ensoleillé	4	19
Phoenix	50	70
Part. nuageux	50	70
Pittsburgh	-5	15
Part. nuageux	-5	15
Portland Me	-10	16
Part. nuageux	-10	16
Portland Or	28	50
Beau	28	50
Reno	38	55
Beau	38	55
Salt Lake C	24	40
Part. nuageux	24	40
San Diego	54	77
Beau	54	77
San Francisco	43	62
Beau	43	62
Seattle	40	55
Nuageux	40	55
Spokane	30	44
Nuageux	30	44
Tulsa	19	46
Part. nuageux	19	46

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

TEMP.	MIN	MAX
Acapulco	21	31
Clair	21	31
Barbados	23	29
Part. nuageux	23	29
Bermudes	17	19
Part. nuageux	17	19
Caracas	24	28
Part. nuageux	24	28
Guatemala	2	22
Ensoleillé	2	22



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui					
Guadeloupe	Clair	— 30	Tunis	13 h	—
La Havane	Part. nuageux	15 21	Vienne	13 h	8
Kingston	Clair	20 29	Varsovie	13 h	0
Montego Bay	Clair	22 27	Asuncion	8 h	—
Mexico	Ensoleillé	00 20	Buenos Aires	8 h	—
Monterrey	Clair	22 31	Lima	7 h	—
Nassau	E. soileillé	— 23	Montevideo	9 h	—
San Juan	Ensoleillé	22 23	Rio de Janeiro	9 h	—
Trinidad	Beau	20 31			

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

HEURE	DEGRES	TEMPS
Aberdeen	13 h	2
Amsterdam	13 h	5
Ankara	13 h	2
Antigua	8 h	15
Athènes	14 h	15
Auckland	19 h	19
Beyrouth	14 h	15
Berlin	13 h	5
Birmingham	13 h	3
Bombay	13 h	6
Bruxelles	13 h	5
Le Caire	14 h	18
Casablanca	14 h	14
Casablanca	13 h	1
Dubai	13 h	4
Genève	13 h	7
Jérusalem	14 h	15
Lisbonne	13 h	13
London	13 h	5
Madrid	13 h	4
Manille	13 h	13
Moscou	15 h	-2
New Delhi	17 h	19
Nice	13 h	13
Oslo	13 h	-6
Paris	13 h	7
Rome	13 h	16
Sofia	14 h	1
Stockholm	13 h	-6
Sydney	22 h	-
Tokyo	21 h	4

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	-35	-27
Normale	-13	-4
Records	-28 (1970)	12 (1950)

PRÉCIPITATIONS

PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	0
Ce mois-ci	0
Normale de ce mois	23
Cette année*	0
Normale pour l'année	707

* Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	48
Ce mois-ci	124
Normale pour ce mois	865
Cette saison	2167
Normale au 31 janvier	2503

* Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui se requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant le jour. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un œil sur les coûts de chauffage.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots
Tout mot supplémentaire coûte \$0.18 chacun
Minimum 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont classées également aux annonces et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Tous erreurs soit être corrigées immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
\$5 la ligne après
Minimum \$4.50
Heure de l'annonce: 10 heures 30 s.m.

APPARTEMENTS À LOUER

un nid douillet
Un nid douillet au centre ville.
Emménagé à LaCité et faites-y votre nid dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.
A LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.
Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.
Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.
LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince Arthur
à l'angle de l'avenue du Parc
845-4173
Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week end 11h à 18h

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N. Château Decelles, 4911, luxueux 5½, 2 salles de bain complète, air climatisé, garage, piscine, cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle, etc., \$700, tout compris. 2913-2970. 11-01-81

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N. Decelles coin Ellendale, 3½, premier plancher, grand, propre, équipé, chauffé, balcon. Occupation immédiate. \$260. 739-2913. J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

OUTRE-MONT, aide domestique 3 jours par semaine, pour famille de 3 enfants, dont deux d'âge scolaire. Peut loger. Prédéfiniblement moins de 50 ans. Références. 274-1433 avant 6 h 00. 07/01/81

PERSONNE SACHANT CUISINER

prendre soin de 2 enfants 3 et 1 an, légers travaux domestiques. Lundi au vendredi 8 à 18 h. Possibilité d'habitation. V.S.I. 331-7888. 6-01-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaisses. 207 est Baubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 06-01-81

DECAPAGE: Boiserie, meubles, fenêtres, portes, traitement du bois, finition professionnelle, travail personnalisé, estimation gratuite. M. Ménard. 364-1838, soir. 10-01/81

CHALET À LOUER

MORIN-HEIGHTS, domaine privé, quelques minutes des pentes de ski. Confort, tranquillité, ambiance, vue, 3 c.c. — cheminée — tout équipé: lave vaisselle, système de son, T.V., bibliothèque, etc., \$600/mois. Minimum 3 mois. Libre 10 janvier, 843-5953. 07/01/81

DÉCÈS

KOSSEIM, Tewfik. — Ravi subitement à l'affection des siens à 59 ans, le 1er janvier 1981. Sa perte est incommensurable. Il laisse dans le deuil sa famille éplorée: son épouse, ses quatre enfants: Nadia, Rémi, Denis, Monique, ses frères: Georges et Antoine, Kasseim et la famille, sa sœur Catherine, épouse de Michel Sarazi et leurs enfants. Le cortège funéraire quittera le salon funéraire Urgel Bourque au 400 Henri-Bourassa le lundi 5 janvier à 13h30 p.m. pour l'église St-Albert Legrand au 2715 chemin Ste-Catherine ou auront lieu les funérailles et se dirigeront ensuite vers sa dernière demeure au cimetière de la Côte-des-Neiges. Prière pour le repos de son âme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU, Désiré Roland docteur — A Montréal, le 31 décembre 1980, à l'âge de 71 ans est décédé, le docteur Désiré Roland Mathieu. Époux de feu Renée Hamel, il laisse dans le deuil ses filles Denise et Nicole. Les funérailles auront lieu lundi 5 janvier. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire et J.S. Vallée Ltee no. 1111 rue Laurier ouest. Outre-mont, départ à 10 h 45, pour l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 00. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE, Joseph E. — A Montréal, le 31 décembre 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur Joseph E. Plouffe, époux de feu Kathleen Morgan. Originaire de Waterlool, il joua un rôle actif dans l'organisation de campagnes politiques et au sein de la société Saint-Jean-Baptiste et de la Chambre de Commerce. Sa participation aux campagnes du Trésor durant la deuxième grande guerre mondiale lui valut une citation du gouverneur général. Il laisse un frère Armand, des frères maristes, quelques parents et de nombreux amis. Les funérailles ont eu lieu samedi à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

APPARTEMENTS À LOUER

un nid douillet
Un nid douillet au centre ville.
Emménagé à LaCité et faites-y votre nid dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.
A LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.
Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.
Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.
LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince Arthur
à l'angle de l'avenue du Parc
845-4173
Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week end 11h à 18h

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N. Château Decelles, 4911, luxueux 5½, 2 salles de bain complète, air climatisé, garage, piscine, cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle, etc., \$700, tout compris. 2913-2970. 11-01-81

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N. Decelles coin Ellendale, 3½, premier plancher, grand, propre, équipé, chauffé, balcon. Occupation immédiate. \$260. 739-2913. J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

OUTRE-MONT, aide domestique 3 jours par semaine, pour famille de 3 enfants, dont deux d'âge scolaire. Peut loger. Prédéfiniblement moins de 50 ans. Références. 274-1433 avant 6 h 00. 07/01/81

PERSONNE SACHANT CUISINER

prendre soin de 2 enfants 3 et 1 an, légers travaux domestiques. Lundi au vendredi 8 à 18 h. Possibilité d'habitation. V.S.I. 331-7888. 6-01-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaisses. 207 est Baubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 06-01-81

DECAPAGE: Boiserie, meubles, fenêtres, portes, traitement du bois, finition professionnelle, travail personnalisé, estimation gratuite. M. Ménard. 364-1838, soir. 10-01/81

CHALET À LOUER

MORIN-HEIGHTS, domaine privé, quelques minutes des pentes de ski. Confort, tranquillité, ambiance, vue, 3 c.c. — cheminée — tout équipé: lave vaisselle, système de son, T.V., bibliothèque, etc., \$600/mois. Minimum 3 mois. Libre 10 janvier, 843-5953. 07/01/81

DÉCÈS

KOSSEIM, Tewfik. — Ravi subitement à l'affection des siens à 59 ans, le 1er janvier 1981. Sa perte est incommensurable. Il laisse dans le deuil sa famille éplorée: son épouse, ses quatre enfants: Nadia, Rémi, Denis, Monique, ses frères: Georges et Antoine, Kasseim et la famille, sa sœur Catherine, épouse de Michel Sarazi et leurs enfants. Le cortège funéraire quittera le salon funéraire Urgel Bourque au 400 Henri-Bourassa le lundi 5 janvier à 13h30 p.m. pour l'église St-Albert Legrand au 2715 chemin Ste-Catherine ou auront lieu les funérailles et se dirigeront ensuite vers sa dernière demeure au cimetière de la Côte-des-Neiges. Prière pour le repos de son âme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU, Désiré Roland docteur — A Montréal, le 31 décembre 1980, à l'âge de 71 ans est décédé, le docteur Désiré Roland Mathieu. Époux de feu Renée Hamel, il laisse dans le deuil ses filles Denise et Nicole. Les funérailles auront lieu lundi 5 janvier. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire et J.S. Vallée Ltee no. 1111 rue Laurier ouest. Outre-mont, départ à 10 h 45, pour l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h 00. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE, Joseph E. — A Montréal, le 31 décembre 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur Joseph E. Plouffe, époux de feu Kathleen Morgan. Originaire de Waterlool, il joua un rôle actif dans l'organisation de campagnes politiques et au sein de la société Saint-Jean-Baptiste et de la Chambre de Commerce. Sa participation aux campagnes du Trésor durant la deuxième grande guerre mondiale lui valut une citation du gouverneur général. Il laisse un frère Armand, des frères maristes, quelques parents et de nombreux amis. Les funérailles ont eu lieu samedi à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

APPARTEMENTS À LOUER

un nid douillet
Un nid douillet au centre ville.
Emménagé à LaCité et faites-y votre nid dans un des studios et appartements de 1 à 4 chambres.
A LaCité, vous trouverez magasins, banques, cinémas, restaurants, hôtel et discothèque à quelques pas de votre ascenseur, sur la Promenade.
Vous profiterez aussi des prix réduits du Club sportif LaCité et du stationnement.
Le coût de location inclut l'électricité, la climatisation et la moquette.
LaCité, c'est le confort et la douceur de vivre en ville, au pied de la montagne.

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince Arthur
à l'angle de l'avenue du Parc
845-4173
Visitez nos appartements semaine 9h à 20h week end 11h à 18h

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N. Château Decelles, 4911, luxueux 5½, 2 salles de bain complète, air climatisé, garage, piscine, cuisine, réfrigérateur, lave-vaisselle, etc., \$700, tout compris. 2913-2970. 11-01-81

APPARTEMENTS À LOUER

C.D.N. Decelles coin Ellendale, 3½, premier plancher, grand, propre, équipé, chauffé, balcon. Occupation immédiate. \$260. 739-2913. J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

OUTRE-MONT, aide domestique 3 jours par semaine, pour famille de 3 enfants, dont deux d'âge scolaire. Peut loger. Prédéfiniblement moins de 50 ans. Références. 274-1433 avant 6 h 00. 07/01/81

PERSONNE SACHANT CUISINER

prendre soin de 2 enfants 3 et 1 an, légers travaux domestiques. Lundi au vendredi 8 à 18 h. Possibilité d'habitation. V.S.I. 331-7888. 6-01-81

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaisses. 207 est Baubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

ANTIQUITÉS À VENDRE

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morier, 524-1422. 06-01-81

Plastic Bertrand

Un existentialisme inculte et débrouillard

par Nathalie Petrowski

Quand on s'appelle Roger Joutet, qu'on vient du plat pays qui a vu naître Jacques Brel et Annie Cordy, qu'on est un fils prospère de l'après-guerre, on peut à l'occasion se poser de curieuses questions existentielles dans le genre: Demain j'aurai 150 ans, qu'est-ce que je fais, qu'est-ce que je fais? Stop ou encore? A la question, Roger Joutet alias Plastic Bertrand a décidé de répondre encore et encore. Né en 1958 d'un père français et d'une mère russe, comme le note son communiqué de presse, Plastic Bertrand doit en fait avoir entre 25 et 84 ans. Drop-out du mouvement punk belge (?), Plastic Bertrand lançait il y a trois ans un petit 45-tours anonyme intitulé *Ca plane pour moi* qui le propulsa aux palmarès du monde entier et lui fit vendre énormément de disques. Le tout démarra lors d'un passage fort remarqué à l'émission de télévision de Michel Drucker en France.

«Ce jour-là il devait pleuvoir énormément», explique Plastic, parce qu'il me semble que la France entière écoutait. Le lendemain ce fut la corrida dans les magasins de disque. Tout le monde voulait se procurer le disque du petit blond baveux et cabotin au timbre nasillard qui n'arrêtait pas de répéter *Ca plane pour moi*. Peu de temps après, le raz-de-marée Plastic Bertrand déferlait sur les États-Unis. «Ca s'explique très facilement», dit-il. D'abord mon son était plus américain que français, ensuite il y a trois ans, il y avait une sorte de fascination pour le chic français dans les salons new-yorkais. Mon disque est tombé



Plastic Bertrand: «Je n'ai pas le temps et je ne veux surtout pas le prendre».

pile mais je sais que c'était l'affaire d'un hasard heureux. A partir de maintenant je vais chanter en anglais parce qu'il y a présentement aux États-Unis une désaffection totale pour la culture française à cause des divers défilés de Giscard. La situation politique française a terni le fameux charme français. Tout va tellement vite qu'il faut savoir vite s'adapter aux circonstances.» Plastic Bertrand n'a pas de

problème à s'adapter au changement, il est né avec lui-même mais avec une certaine arrogance comme si rien ni personne n'avait d'importance. Il est le cas clinique, l'exemple personifié de la culture de la vitesse et de l'érotisme. «Le passé ne compte pas pour moi, dit-il. Je ne me situe pas dans le temps, je vis tout de suite, là maintenant. Je n'ai peur de rien, je n'attends rien. Les gens qui ont peur, qui sont anxieux, sont des gens qui prennent le temps de réfléchir, moi je n'ai pas le temps.»

anti-punk, le classant au premier rang de la culture belge. Après Jacques Brel, le déluge et Plastic Bertrand. Faut quand même le faire. Plastic l'a fait, partant en guerre contre les punks mais aussi contre les bourgeois bedonnants, contre la France chauvine et colonisante en particulier et contre tout en général. «Les Français ne connaissent rien, dit-il, ils sont trop introvertis trop centrés sur eux-mêmes, c'est pour cela qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura probablement jamais de grand groupe de rock français. Ne venez pas me parler de Téléphone, c'est un vieux groupe hippie de 75 recyclé.» Plastic Bertrand n'aime pas Téléphone, pas plus qu'il n'aime la musique rock. En fait c'est très simple, Plastic Bertrand n'aime strictement rien. L'idée qu'il est peut-être le fils spirituel d'un Jean-Paul Sartre en mal de modernité lui plaît énormément. Il se défend pourtant d'avoir lu Sartre et ses «copains»: «Je ne lis pas, je suis complètement inculte, ce qui ne veut pas dire que je suis con. Je trouve cela parfaitement inutile d'emmagasiner des tonnes et des tonnes de culture dans ma tête. L'important c'est de savoir utiliser les médias autour de soi. Quand j'ai besoin de quelque chose j'ouvre le dictionnaire. L'intelligence c'est de savoir faire le rapport entre ce que tu cherches et où tu peux le trouver. Ceci dit, je ne suis pas du tout un littéraire, j'aime la musique, la télévision, le cinéma. Les livres, je m'en fous.»

En fait, Plastic Bertrand se fout un peu de tout, sans cynisme mais avec une certaine arrogance comme si rien ni personne n'avait d'importance. Il est le cas clinique, l'exemple personifié de la culture de la vitesse et de l'érotisme. «Le passé ne compte pas pour moi, dit-il. Je ne me situe pas dans le temps, je vis tout de suite, là maintenant. Je n'ai peur de rien, je n'attends rien. Les gens qui ont peur, qui sont anxieux, sont des gens qui prennent le temps de réfléchir, moi je n'ai pas le temps.»

«La Foire» ou l'art de démystifier la consommation

par Hélène de Billy

QUÉBEC — En cette période d'après Noël, aux lendemains des festins et des échanges de cadeaux, l'occasion est peut-être appropriée de s'offrir un temps de réflexion sur notre société d'abondance et sur ses manifestations les plus absurdes. Quoiqu'il en soit, c'est ce que propose le Théâtre du Vieux Québec avec *La Foire*, une création collective qui prend l'affiche, rue Saint-Stanislas, à compter de

mercredi (7 janvier). *La Foire*, c'est une randonnée dans la grande roue de la consommation, dans les montagnes russes de l'inflation et du crédit; seulement, la roue ne veut plus s'arrêter et, sur leur armature de fer, les petits véhicules filent en tous sens, comme ivres.

Sous le signe de l'humour, le spectacle, qui s'apparente à la comédie musicale, se veut une sorte de fresque sur l'homme consommateur. Les auteurs, quatre comédiens

(Rémy Girard, Léo Munger, Pierre Powers et Germain Houde) et un musicien (Jean-Fernand Girard) se partagent une foule de rôles tant du côté des vendeurs que du côté des consommateurs. Le rythme de jeu promet d'être assez rapide.

Car la Foire est une course, une course folle vers le gros lot, vers l'évasion contenue dans mille et un gadgets aux propriétés plus merveilleuses les uns que les autres, et cela en dépit du fait qu'à la Foire on ne vend rien, sinon l'idée même du bonheur-consumation.

En fait, on convie le public à une fête où, au milieu des jeux de fortune et de hasard, d'habiles promoteurs démontrent et informent... sans oublier de glisser, au moment opportun, leurs petites cartes d'affaires dans la main du badaud. «La consommation est ici perçue à travers les relations humaines et à travers son influence sur le mode de vie des gens», précise Remy Girard. «*La Foire* poursuit-il, est également le haut lieu de l'avant-garde commerciale. Les produits qui y sont exposés ne seront sur le marché que dans cinq ans. En attendant le consommateur n'a qu'à rêver.»

À tout cet éventail de jeux, d'expositions et de démonstrations, vient se greffer le grand concours, une pénible

et absurde épreuve d'endurance qui rappelle les marathons de danse du temps de la Grande Dépression. Les participants s'y disputent une maison roulante super équipée, promesse d'évasion propice aux rêveries amoureuses. Un couple naît effectivement de l'étrange compétition. Mais, derrière eux, le parc d'attractions baigne toujours dans le même tumulte avec sa foule, ses kiosques et ses pommes de tire trop collantes et trop sucrées. Comme le manège tourne rapidement, vertiges et nausées sont à craindre.

Dans la petite salle du Théâtre du Vieux Québec, le spectateur sera invité à jouer le rôle du visiteur. Il participera à la Foire un peu à la façon des milliers de personnes qui se rendent chaque année à l'Expo-Québec. D'ailleurs, d'aucuns auront remarqué l'étrange ressemblance qui unit celle-ci à celle-là, kermesses idolâtres érigées à l'honneur et à la gloire du dieu consommation.

À tout cet éventail de jeux, d'expositions et de démonstrations, vient se greffer le grand concours, une pénible

«Mourir à tue-tête» aux Beaux Dimanches

Mourir à tue-tête, dont le scénario et la réalisation sont dus à Anne-Claire Poirier, sera présentée en première (télévision) à Radio-Canada, le 11 janvier, comme troisième volet des Beaux Dimanches.

Ce film de l'ONF traite du viol. Il a déjà tenu l'affiche 32 semaines consécutives à Montréal, après avoir été présenté au festival de Cannes. L'auteur prend le parti de dénoncer «l'acte de haine» que constitue le viol, et veut contribuer à aider les femmes à surmonter la peur et la honte qui assaillent le plus

souvent les victimes de l'agressivité du mâle. On y aborde aussi la question de l'inceste.

Pour Anne-Claire Poirier, ce film a signifié «peut-être la démarche qui m'a fait faire le plus grand saut dans la maturité». Un document fort d'où l'auteur espère tirer autre chose que les recettes actuelles tendant à se mettre à l'écoute de la détresse des femmes et des fillettes violées. Julie Vincent et Germain Houde tiennent les deux rôles principaux dans ce film qui mélange fiction et science documentaire.

À Québec, Bernard Cimon reprend, du 2 au 18 janvier (Théâtre du Petit Champlain) son spectacle consacré à Léo Ferré. Une occasion pour lui de rendre également hommage à Verlaine, Rimbaud, Baudelaire et autres génies qui ont inspiré à Ferré ses plus belles chansons.

La CAPAC (Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada) vient de remettre \$6.000 en prix à six jeunes compositeurs de moins de 30 ans, au nombre desquels Alain Lalonde (Montréal) pour son oeuvre *Air métal* et Claude Caron pour *Japa* et Pierre-Michel Bédard pour *String Quartet*.

LABORATOIRE À ÉCHOS

Le Musée d'Art contemporain a mis sur pied un service de transport gratuit par autobus, pour les groupes (écoles, Age d'or, congressistes, etc.) désireux de s'y rendre. On est prié de téléphoner quelques jours à l'avance au 873-2878 pour pouvoir bénéficier de ce service destiné aux groupes de 30 ou 35 personnes qui, autrement, éprouveraient de la difficulté à gagner le musée, à la Cité du Havre.

Jusqu'au 31 janvier, au Complexe Desjardins, se poursuit une exposition sur «nos traditions». On peut s'y familiariser avec les dessins d'Edmond-J. Massicotte, principalement sur la vie rurale au Québec. Figurent aussi à cette exposition les poupées de Line Desjardins, qui s'inspirent des dessins de Massicotte, et des objets miniaturisés (meubles) de Pierre Ramet. (Entrée libre).

À la Vieille Brasserie (2801 Saint-Joseph, à Lachine) l'on donne le dimanche 11 janvier, à 15 h, un Concert Lachine, avec le violoncelliste Laurier Aumaitre et le pianiste André-Sébastien Savoie. (Tél: 637-4621 ou 6624).

French Kiss Samba présenté par Denis Lamour est à l'affiche du Conventum pendant la période des fêtes du 26 décembre au 11 janvier à 21 h.

La galerie «Thème à la place» (1269 Amherst) se place sous le signe du soleil, du 7 au 31 janvier: avec des vêtements, d'inspiration africaine, des vitraux, émaux et bijoux. On a même prévu, le 11 janvier (14 h) un atelier sur l'astre-Soleil, avec une astrolabe, Marie Turgeon; et le 22 janvier, de 17 h à 19 h, il sera question de la musique du Soleil (Tél.: 522-9030).

UNE AVENTURE DANS LE MONDE FOU FOU DE LA PRÉHISTOIRE
JENNY GERARD, RICHARD PICHÉ et MICHEL GAST présentent
CHAINON MANQUANT
UN FILM DE PICHÉ
Distribué par VIFILM 80
ÉLYSÉE: 6.55, 9.10, LAVAL: 7.15, 9.15.
35 MILTON 842-6053 CENTRE LAVAL 688-7776

TÉLÉVISION

CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.10 Les 100 tours de Centour
9.30 Annuaire
9.45 You-Hor
10.00 Découverte des cinq modes de perception que sont les sens
10.10 Passe-partout
10.30 Magazine-Express
10.40 Le tricot avec Solange Brien, styliste. «Consomme intelligemment» avec Madeleine Plamondon, dir. du service d'aide au consommateur.
11.00 Au fil de la semaine.
12.00 Cinéma.
12.10 «La statue en or massif» (Américain 1965) Drame réalisé par Russell Rouse, avec Stephen Boyd, Elke Sommer et Tony Bennett.
14.30 Le temps de jouer
15.00 Jeu-questionnaire où les concurrents sont les télespectateurs eux-mêmes.
15.10 Les ateliers
15.20 De Joliquère. Fabrication des raquettes, leur utilisation et leur entretien, par les Indiens Montagnais de Pointe-Bleue au Lac St-Jean.
15.30 Album de souvenir
15.40 D'Edmonton. Inv. Joseph-Ovide Auger, âgé de 95 ans, pionnier albertin, natif du Québec. Il nous relate ses souvenirs et sa grande passion: les chevaux.
16.00 Bobino
16.30 Abator
16.40 Presses animées
17.00 Quelle famille
17.10 Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajoussie. La route de l'amitié.
17.30 Ce soir
18.00 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivies des nouvelles régionales.
18.25 Nouvelles du sport
18.35 Les actualités
19.00 La fine cuisine d'Henri Bernard
19.30 Lautech 81
19.40 Variétés, promotion du disque canadien et de ses vedettes.
20.00 Du tac au tac
20.10 Téléroman d'André Dubois
20.30 Télé-sélection
20.40 «Columbo: Exercice fatal» (Américain 1974) Drame policier réalisé par Bernard Kowalski, avec Peter Falk, Robert Conrad et Colin Wilcox.
22.30 Le téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Marie-Antoinette
Drame réalisé par Guy LeFranc, avec Geneviève Casse, Pascale Christophe et Robert Rimbaud.
0.20 La pêche miraculeuse
Drame réalisé par Pierre Matteucci
1.20 Téléjournal

RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires à l'intention des enfants.
11.00 Readalong Mathematics. Write on Emissions du Ministère de l'Éducation destinées à faciliter l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes.
11.30 Parlez-moi
Avec l'ami Sol, les jeunes anglophones apprennent le français.
12.00 N'oubliez pas votre appareil
Cette émission de «radio» télévisée fournit aux télespectateurs un complément d'information dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science et de la santé.
13.00 Le marché aux images
Films documentaires pour les jeunes.
14.30 Pour les jeunes.
14.45 Les Orléans
15.00 L'objectif
Un dossier hebdomadaire d'affaires publiques qui analyse en profondeur un sujet d'un événement pouvant avoir de l'impact sur les citoyens québécois. Cette semaine: «A la recherche d'un nouvel Eldorado», un documentaire qui nous fait connaître la vie de ces travailleurs mexicains qui passent illégalement la frontière américaine.
16.30 Le monde en guerre
«Une nouvelle Allemagne»
17.30 Une nouvelle Allemagne
18.00 Passe-partout
Carielle et Prunelle partagent avec les enfants de trois à six ans leur petit monde de gaieté et de fantaisie.
18.30 Histoire de
«La pachyderme»: La vie quotidienne de quelques grosses bêtes de l'épave, l'otarie, l'éléphant de mer et l'hippopotame.

CFTM

7.25 Horaire
7.35 Les p'tits bonshommes
8.00 Horaire
«Analyses des éditoriaux»: «La vie artistique», «La météo», «Les affaires de la bourse», «La ronde de nuit»

CINÉMA

Poseidon 21 h 40
«Le lagon bleu» 19 h 30, 21 h 40
«Chapitre 2» 21 h 40
«Kamadi» 19 h 20, 21 h 40
«Champlain» 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — «Flesh Gordon» 17 h 05, 19 h 15, 21 h 40
«Chaplain II» «Dernier secret du Poseidon» 17 h 45, 21 h 30
«Complot diabolique du Dr. Fu Manchu» 19 h 40
«Château I» 6956 St-Denis (271-1103) — «Le shérif et les extra-terrestres» 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00
«Château II» «Emanuelle et les filles de Madame» 12 h 50, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35 — «Femmes complètes» 14 h 25, 17 h 20, 20 h 15
«CINÉMA DE MONTRÉAL I» 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — «C'est l'apocalypse» 13 h 00, 17 h 25, 22 h 00 — «Le convoi» 15 h 30, 20 h 05
«CINÉMA DE MONTRÉAL II» «Les requins du désert» 13 h 00, 16 h 30, 20 h 05 — «C'est pas moi, c'est lui» 14 h 50, 18 h 25, 21 h 50
«CINÉMA 7» 3180 est, Bélanger (722-0302) — «Jonathan Livingston le goéland» 19 h 30 — «François et le chemin du soleil» 21 h 20
«CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE» 1700 St-Denis (844-8734) — «Reliche»
«CLAREMONT» 5038 ouest Sherbrooke (686-7395) — «The Aristocats» 19 h 00, 21 h 05
«COMMODORE» 5780 ouest, boul. Gouin (534-8500) — «Parties fines» 18 h 50, 21 h 40 — «Les chiens chauds» 21 h 40
«COMPLEXE DESJARDINS I» Complexe Desjardins (288-3411) — «Les maîtres de la mer» 12 h 50, 15 h 00, 17 h 45, 20 h 15
«COMPLEXE DESJARDINS II» «La belle étoile» 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 40
«COMPLEXE DESJARDINS III» «Les jeunes Québécoises» 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25 — «Deux femmes en or» 13 h 55, 17 h 00, 21 h 05
«COMPLEXE DESJARDINS IV» «La lanterne» 13 h 30, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 45
«CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE» 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — «Reliche»
«CÔTE-DES-NEIGES I» 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — «Séems like old times» 19 h 10, 21 h 10
«CÔTE-DES-NEIGES II» «Miroir cracked» 19 h 15, 21 h 15
«CRÉMAZIE» 8610 St-Denis (388-4210) — «Laurier Bédard» (464-1541) — «Hulk revient» 19 h 05 — «Xanadu» 20 h 55
«DAUPHIN I» 2396 est, Beaubien (721-6060) — «La belle et le clochard» 20 h 00 — «Le roi du monde» 18 h 15, 21 h 30
«DAUPHIN II» «Bienvenue Mr. Chance» 19 h 00, 21 h 30
«DORVAL I» 260 Dorval (631-8586) — «Any which way you can» 19 h 00, 21 h 15, 21 h 40
«DORVAL II» «Private Benjamin» 19 h 15, 21 h 40
«DORVAL III» «Change of seasons» 19 h 00, 21 h 10
«DÉCARIE SQUARE I» Centre Décarie Square, 6855 Clarendon (341-3190) — «Siti crazy» 19 h 00, 21 h 15
«DÉCARIE SQUARE II» «Flesh Gordon» 19 h 00, 21 h 40
«ÉLYSÉE I» 35 Milton (842-6053) — «Le chahin manquant» 19 h 00, 21 h 00
«ÉLYSÉE II» «L'aveugle» 18 h 55, 21 h 10
«FAIRVIEW I» 7555 Autoroute Trans-Canada, Pointe-Claire (697-8095) — «19 h 00, 21 h 00
«FAIRVIEW II» «Poppy» 19 h 00, 21 h 10
«GREENFIELD I» 5118 Taschereau, Greenfield Park (514-6600) — «L'histoire d'Olivier» 19 h 40 — «Y a-t-il un pilote dans l'avion?» 19 h 00, 21 h 05
«GREENFIELD II» «Le coup de parapluie» 18 h 50, 21 h 10
«GREENFIELD III» «Le shérif et les extra-terrestres» 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30
«GUY» 1435 Guy (931-2921) — «Hot and saucy pizza girls» 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 10 — «Téage milkmaid» 13 h 40, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 35
«JEAN-TALON» 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — «Le lagon bleu» 19 h 30 — «Chapitre 2» 21 h 30
«KENT I» 6100 ouest Sherbrooke (489-9707) — «9 to 5» 19 h 00, 21 h 10
«KENT II» «The formula» 19 h 00, 21 h 10
«LA CITÉ I» 3575 Avenue du Parc (844-2829) — «Any which way you can» 19 h 00, 21 h 00
«LA CITÉ II» «Change of seasons» 19 h 05, 21 h 05
«LA CITÉ III» «9 to 5» 19 h 00, 21 h 10
«LA SCALA» 6430 Papineau (271-5107) — «L'histoire d'Olivier» 19 h 40 — «L'affaire Coffin» 21 h 25
«LAVAL I» 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7778) — «Le ciel peut attendre» 19 h 45 — «Y a-t-il un pilote dans l'avion?» 18 h 10
«LAVAL II» «Le coup de parapluie» 18 h 15, 20 h 00, 21 h 50
«LAVAL III» «Poppy» 19 h 00, 21 h 05
«LAVAL IV» «Le chahin manquant» 19 h 15, 21 h 40
«LAVAL V» «Le shérif et les extra-terrestres» 19 h 30, 21 h 00
«LAVAL-ODEON I» Centre 2000, 3195 ouest, St-Martin. Chomedey (687-5207) — «Le lagon bleu» 19 h 30 — «Chapitre 2» 21 h 40
«LAVAL-ODEON II» «Flesh Gordon» 19 h 15, 21 h 30
«LOEWS I» 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — «Any which way you can» 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30
«LOEWS II» «9 to 5» 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15
«LOEWS III» «Poppy» 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00
«LOEWS IV» «Private Benjamin» 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30
«LOEWS V» Airplane 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00
«MAJESTIC» 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — «Reliche»
«MASCOUTE I» 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — «La belle étoile» 21 h 15 — «Le dernier soleil» 19 h 30
«MASCOUTE II» «Le pion» 19 h 20, 21 h 00
«MÉRIER» 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — «Le roi du monde» 18 h 15, 21 h 30 — «La belle et le clochard» 20 h 00

19.00 Au jour le jour
Un téléroman qui nous fait partager la vie quotidienne de quelques personnages avec son lot de joies, de contrariétés et de petits problèmes.
19.30 C'est arrivé à Hollywood
«Héros de cape et d'épée» Une série d'émissions qui nous fait revivre les meilleurs moments du cinéma hollywoodien.
20.00 Visage
«Gilles Lefebvre» Violoniste de formation, Gilles Lefebvre nous parle de sa carrière et de l'une de ses plus grandes réalisations: «Les Jeunes musicales du Canada et d'Orford».
20.30 Un film qui nous révèle le résultat de différentes recherches menées par quelques pionniers québécois des énergies douces. Il y a sera notamment question d'énergie éolienne et solaire.
21.00 Ne croyez jamais rien
Sur le ton de l'humour, un film qui badine sur la notion du faux en art.

TVFQ (Câble)

9.30 Pour les jeunes
«Hédo-jeunes» Pierre Perret raconte ses dix ans; Le musée de la radio; La cantatrice et sa chorale; 2-En deux mots sur trois notes; Poèmes et chansons.
10.15 Télé-jeu
«Arpa le zigzag»
10.30 Mid-primère
En vedette: Mortimer Schuman et Black Devotion. Thème de la semaine: Les chiffres et des lettres.
11.00 Des chiffres et des lettres
11.30 Aujourd'hui madame
«Nos grandes voyages» Mlle Pétel raconte son séjour au Soudan. Mlle Berthier parle du Tilt-Tilt indien. Arcana: connaissance de la musique. Extrait du film de Dr. Frédéric Leboyer: «Naissance».
13.30 Télé-foot
Coupe d'Europe UEFA. France-Fort/Schoch. «Champions» de France. Extraits des rencontres: Nice/Saint-Etienne et Bordeaux/Nantes.
15.00 Histoires de France
«La duchesse errante» En 1832, Marie-Caroline de Bourbon-Sicile, duchesse de Berry, tenta de soulever la Provence et la Vendée contre Louis-Philippe.
15.30 Passer donc me voir
Inv. Jean-Paul Roulant, Henry's Dr. Robert Maigne et Danielle Laval.
15.55 Actualités régionales
17.00 Pour les jeunes
«Hédo-jeunes» Les tremblements de terre. Les marionnettes chinoises. Le sauvetage des oiseaux. 2-En deux mots sur trois notes. Poèmes et chansons.
17.45 Télé-jeu
«Arpa le zigzag»
18.00 Mid-primère
En vedette: Frédéric François. Thème de la semaine: La principauté de Monaco.
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui madame
«Des auteurs face à leurs lectrices» Inv. Claude Bruni, Alain Gerber et Alain Leblanc.
20.00 Les grands mystères de la musique: 1-Sonate «Appassionata» de Beethoven. Interprétée par la pianiste Lucienne Dumont. 2-Concert: «Troisième symphonie de Johannes Brahms» avec le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par Emmanuel Krivine.

21.00 La grande cocotte
21.30 Télé-Foot
Championnats de France. Extraits des rencontres: Saint-Etienne/Bastia, Lens/Tours, Paris, Saint-Germain/Lille. Coupe UEFA: le point avant les matches retour de mercredi: Saint-Etienne/Hambourg, Sochaux/Francfort.
22.30 Histoires de France
«La tragédie de Courrières» Le 10 mai 1902, une incendie souterrain éclata à la mine de charbon de Courrières. Une explosion de grisou causa la mort de 1200 «guelles noires». Des familles entières de mineurs disparaissent.
23.00 Passez donc me voir
Inv. Jean Roulant, Louise Weiss, Claude Zidi et Pierre Eliane.
23.25 Actualités régionales

CBMT

8.55 A Thought for Today
9.00 CBC Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Québec School telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Coronation Street
12.28 Community Announcements
12.30 The Bob McLean Show
13.30 Wicks
13.58 Program highlights
14.00 Today from the Atlantic
15.00 The Edge of Night
15.30 Take 30
16.00 News from zoots
16.30 Happy days
17.00 King of Kensington
17.30 All in the family
18.00 The city tonight
19.00 Barney Miller
19.30 8 C gardens
20.00 The white shadow
22.00 Newsmagazine
22.30 The Watson report
23.00 The National
23.21 The City Tonight
23.58 Alfred Hitchcock presents
00.28 Night gallery
00.56 Station closing

CFCF

5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning exercise
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
10.00 Ed Allen
10.30 The community
11.00 What's cooking
11.30 Just like mom
12.00 The Flintstones
12.31 The Dick Cavett Show
13.00 The Alan Thicke Show
14.00 Another World
15.00 Texas
16.00 The Mad Dash
17.00 The Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 M.A.S.H.
20.00 Circus
20.30 Headline callers
20.30 Huddle hunters
21.00 CTV Monday movie
«Brother of the wind» (Aventures 1975) avec Dick Robinson
23.00 National News
23.21 Pulse
24.00 The Twelve Midnight Movie
«Brother of the wind» (Aventures 1975) avec Dick Robinson
1.50 Sign Off

UN FILM POUR TOUS
FOU, FOU, FOU.
PIERRE RICHARD
un film de GÉRARD OURY
LE COUP DU PARAPLUIE
Le PARISIEN 4
LAVAL 2 GREENFIELD PARK 2 VERSAILLES 2
PARISIEN: 12.30, 2.15, 4.00, 5.50, 7.35, 9.25 LAVAL: 6.15, 8.00, 9.50 GREENFIELD: 6.10, 7.50, 9.30 VERSAILLES: 6.00, 7.45, 9.30

LA BELLE ÉTOILE
V.E. de THE LUCKY STAR
st-denis 2
desjardins 2
de paris
vial
mascouche 2
carrefour
Bois Francs
VENUS
LA MORT EN DIRECT
ROMY SCHNEIDER
st-denis 3
LA BANQUIÈRE
ROMY SHNEIDER

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — «La Céléste Bicyclette» de Roch Carrier. Mise en scène et interprétation: Albert Milare, Lun, à jeun. 20 h 30. Ven, sam: 19 h 30, 22 h 00.
CAFÉ MOULIER, 1201 St-Hubert (844-7000) — «Avec les mots des autres» spectacle solo interprété par Richard Lalancette. Mer à lun: 20 h 30. Jusqu'à 10 h 12.
CENTRE D'ONCAI CONVENTUM, 1237 rue Saint-Jacques (284-9999) — «Demi-Lamour présente: French Kiss Samba», à 21 h 00. Jusqu'au 11 janvier. Reliche lun.
L'IMPÉRIUM, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal. (878-9397) — Eddie Kirkland, guitariste et chanteur de blues, du 6 au 11 janvier. Dim à jeun: 20 h 00, 24 h 00. Ven, sam: 22 h 30, 1 h 00.
LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1311) — «Des diamants pour mourir» de Jacques Loran avec Monique Joly, Raymond Bouchard, Robert Gravel, A.J. Henderson, Jean-Pierre Masson, Carole Châtel, Paul Savoie. Mar à ven: 20 h 00. Sam: 18 h 00, 21 h 45. Dim: 15 h 00, 19 h 30. Du 6 au 25 jan.
SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) —

The American Dance Machine, chorégraphies de comédies musicales de Broadway, 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — «Bonjour la Bonjour» de Michel Tremblay avec Michèle Magny, Denise Morelle, Carmen Tremblay, Eve Gagnier, Hubert Gagnier, Amélie Garneau, Béatrice Picard, Lionel Villeneuve. Mise en scène: André Brassard. Mar à ven: 20 h 00. Sam: 21 h 00. Dim: 19 h 00.
THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — «Les voisins» de Louis Siala et Claude Meunier avec Monique Miller, Hélène Lavoie, Markita Boies, Pierre Dubois, Denis Laroche, Jacques Piquet, Michel Bergeron, Pierre Lenoir. Mise en scène: Gaëtan Labrecque. Mar à sam: 21 h 00. Dim: 19 h 00. Jusqu'au 31 janv.
OTTAWA
CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa (613)327-4400 — «Opéra — The Revelation», 20 h 30.
QUÉBEC
GRAND THÉÂTRE, 269 boul. St-Guy est (643-4975) Salle Louis-Frêchette — Jean Lapointe, jusqu'au 12 janv. 20 h 30.

Les éliminatoires de la Ligue nationale de football

Un jeu discutable à Cleveland

CLEVELAND (d'après AP) — Un jeu discutable, une passe de Brian Sipe interceptée dans la zone des buts par Mike Davis dans les derniers moments du match, a permis aux Raiders d'Oakland d'accéder à la finale de la Conférence américaine en battant les Browns de Cleveland 14-12, hier. Le match a été joué sous un froid de moins 30 degrés Fahrenheit à Cleveland.

Les Raiders affronteront en finale de conférence les Chargers de San Diego, dimanche à San Diego. Les Chargers l'ont emporté samedi 20-14 contre les Bills de Buffalo, à la suite d'une passe de touché de 50 verges de Dan Fouts à Ron Smith, avec deux minutes à

la fin du 4^e quart. Il s'agissait de la première victoire en éliminatoires des Chargers en 17 ans.

Eagles 31, Vikings 16

Hier, le demi Mark Van Eeghen a couronné des poussées de 64 verges en 12 jeux et 80 verges en 14 jeux, marquant deux touchés pour aider son club à éliminer les Browns devant 77.655 personnes au Municipal Stadium. Tirant de l'arrière par deux points, à la ligne de 13 des Raiders avec

une minute à jouer, le quart Brian Sipe, des Browns, a préféré passer plutôt que de faire confiance au botteur Don

Cowboys 30, Falcons 27

Cockcroft, et son tir a été intercepté par Davis. Sipe venait de compléter une passe de 23 verges à Greg Pruitt, au 28 des Raiders, suivi d'une course au sol de 14 verges de Mike Pruitt jusqu'au 14 de l'adversaire. Pruitt a ensuite ajouté une verge, et Sipe a demandé un arrêt du jeu pour discuter

de la stratégie à suivre avec son entraîneur Sam Rutigliano. Sipe a alors visé Ossie Newsome, sans succès.

«J'ai pensé qu'il valait mieux surprendre les Raiders plutôt que d'attendre le placement, a expliqué Rutigliano, des Browns. Il faisait froid, il y avait du vent, et Cockcroft n'a pas eu la tâche facile au cours du match. A mes yeux, la tentative de placement présentait un certain risque, et c'est pourquoi j'ai demandé à Sipe de lancer une passe. Au troisième essai, Sipe aurait reçu l'ordre de jouer au sol, pour ensuite faire place à Cockcroft.»

Le mercure indiquait moins 17 degrés Fahrenheit lorsque le

match a commencé. A Green Bay, en 1967, alors que les Packers avaient battu les Cowboys de Dallas, il faisait moins 25. C'est la première fois qu'un match est présenté à Cleveland en janvier.

Van Eeghen a marqué son premier touché du match à la fin de la première demie, alors qu'il ne restait plus que 18 secondes. Il a effacé une avance de 6-0 des Browns, obtenue à la suite de coin Ron Bolton. Cockcroft avait raté la transformation, après avoir manqué des tentatives de placement de 47 verges et de 30 verges que les Raiders ont bloquées au deuxième quart. Bolton a intercepté une passe de Plunkett destinée à Bob Chandler, pour courir jusque dans la zone des buts. Plunkett a complété 14 passes en 30 tentatives pour des gains de 149 verges, et Sipe, davantage ennuyé par le froid et le vent, a réussi 13 passes en 40 tentatives pour des gains de 183 verges et trois interceptions.

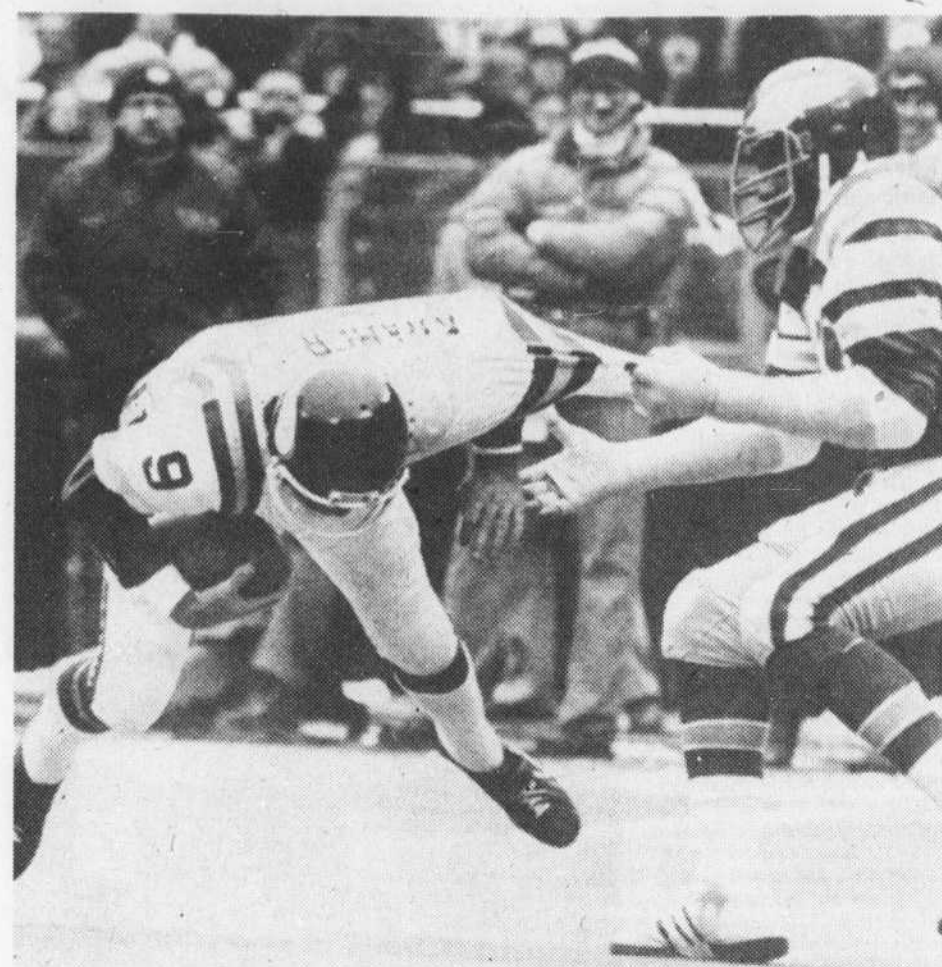
Van Eeghen a marqué son deuxième touché du match au quatrième quart, avec neuf minutes à jouer, pour redonner l'avance aux Raiders. Cockcroft a réussi des placements de 30 et 29 verges au troisième quart.

Samedi, les Chargers de San Diego avaient accédé à la finale de la Conférence américaine en battant les Bills de Buffalo 20-14, à San Diego, grâce à une passe de 50 verges de Dan Fouts à Ron Smith, un flaqueur substitué, avec deux minutes à jouer.

Smith, qui n'avait capté que quatre passes en saison régulière, a complété la passe de Fouts à la ligne de 25 des Bills et un plaqué raté de Bill Simpson lui a permis d'atteindre la zone des buts.

Ce touché a relégué aux oubliettes la brillante performance du quart des Bills, Joe Ferguson, qui a aggravé une blessure à une cheville, lors du cinquième jeu du match. Ferguson a raté cinq jeux, pendant que le physiothérapeute s'affairait à bander sa cheville, et il est ensuite revenu au jeu en boitant, pour conduire les siens à une avance de 14-3, à l'issue de la première demie.

Lors de la deuxième série de jeux des Bills, Ferguson a orchestré une poussée de 72 verges, qui s'est soldée par un majeur, sur un plongeon d'une verge de Roosevelt



Claude Humphrey, des Eagles de Philadelphie, fait subir une perte de 14 verges au quart-arrière Tommy Kramer, des Vikings du Minnesota, lors de la victoire des Eagles, samedi.

Leaks. Il a ensuite lancé une passe de touché de neuf verges à l'ailier éloigné Frank Lewis, alors qu'il ne restait que 16 secondes à faire avant la fin de la première demie.

San Diego, qui avait rapidement pris l'avance 3-0, en vertu d'un placement de 22 verges du botteur de précision Rolf Benirschke, a connu une première mi-temps misérable. La chance a souri aux Bills, vers la fin de la première demie, lorsqu'un solide plaqué du demi de coin Charles Roms, a fait perdre le ballon au plaqueur Charlie Joiner. Le demi de sûreté Bill Simpson a recouvert le ballon à la ligne de 33 des Chargers. Quatre jeux plus tard, Ferguson atteignait Lewis dans le fond de la zone des buts, pour porter l'avance des siens à 11 points.

Les Chargers ont toutefois repris vie au début du troisième engagement, alors que l'offensive a entrepris une poussée de 70 verges en quatre jeux, qui s'est soldée par le premier touché du San Diego.

Fouts a vu Joiner compléter un tir de neuf verges pour réduire la marque à 14-10, avec 13:26 à faire au troisième quart. Un autre placement de 22 verges de Benirschke a ensuite réduit l'écart à un seul point, tout au quatrième engagement. La poussée qui a donné le touché vainqueur aux

Chargers a été amorcée après que le botteur du Buffalo, Nick Mike-Mayer, eut raté une tentative de placement de 49 verges, avec 3:59 à faire dans le match.

Avec une avance de 20-14, le demi de sûreté Glen Edwards a intercepté une passe de Ferguson, avec 1:16 à faire, pour permettre aux Chargers d'écouler le temps. Il s'agissait de sa deuxième interception du match. Les Chargers méritaient ainsi une première victoire en 17 ans, en matches d'après-saison.

Brillante remontée des Cowboys

ATLANTA (d'après AP) — L'impossible s'est produit à Atlanta alors que Danny White a complété deux passes de touché à Drew Pearson dans les quatre dernières minutes de jeu pour lancer les Cowboys de Dallas sur le chemin d'une victoire de 30-27 contre les Falcons d'Atlanta en demi-finale de la Conférence nationale, hier.

Les Cowboys affronteront maintenant les Eagles de Philadelphie en finale de la Conférence nationale dimanche prochain à Philadelphie. Les Eagles ont vaincu les surprénants Vikings de Minnesota 31-16, samedi.

Hier, White a complété deux passes de touché à Drew Pearson pour combler un déficit de 27-17. Il a d'abord atteint Pearson sur une distance de 14 verges, couronnant une poussée de 62 verges et il a assuré la victoire aux Cowboys en lançant une passe de 23 verges à Pearson avec 42 secondes à jouer au terme d'une poussée de 70 verges.

White a brillé en complétant 15 passes en 20 tentatives, pour des gains de 239 verges en deuxième demie. Il a amorcé la poussée victorieuse en visant Butch Johnson, pour un gain de 20 verges avec une minute et demie à jouer. Il a ensuite ajouté des passes de 14 et 13 verges à Preston Pear-

son, avant d'atteindre Drew Pearson dans la zone des buts.

Au total, White a complété 25 passes en 29 tentatives, pour des gains de 322 verges et trois touchés. Billy Joe Dupree a capté une passe de joute de cinq verges, Robert Newhouse a marqué à la suite d'une course d'une verge et Raphaël Septien a réussi un placement de 38 verges pour les vainqueurs.

Steve Bartkowski, des Fal-

Chargers 20, Bills 14

cons, a complété des passes de touchés de 60 verges à Alfred Jenkins, et de 12 verges à William Andrews, dans la défaite. Lynn Cain a marqué à la suite d'une course d'une verge, et Tim Mazzetti a réussi des placements de 38 et 34 verges. Le deuxième placement de Mazzetti, réussi avec six minutes et 37 secondes à jouer, a procuré une avance de 27-17 aux Falcons, qui ont terminé la saison régulière avec une fiche de 12-5, et les Cowboys ont présenté en 1980 un dossier de 14-4.

Le vent a tourné en faveur des Cowboys à la fin du troisième quart lorsque Randy

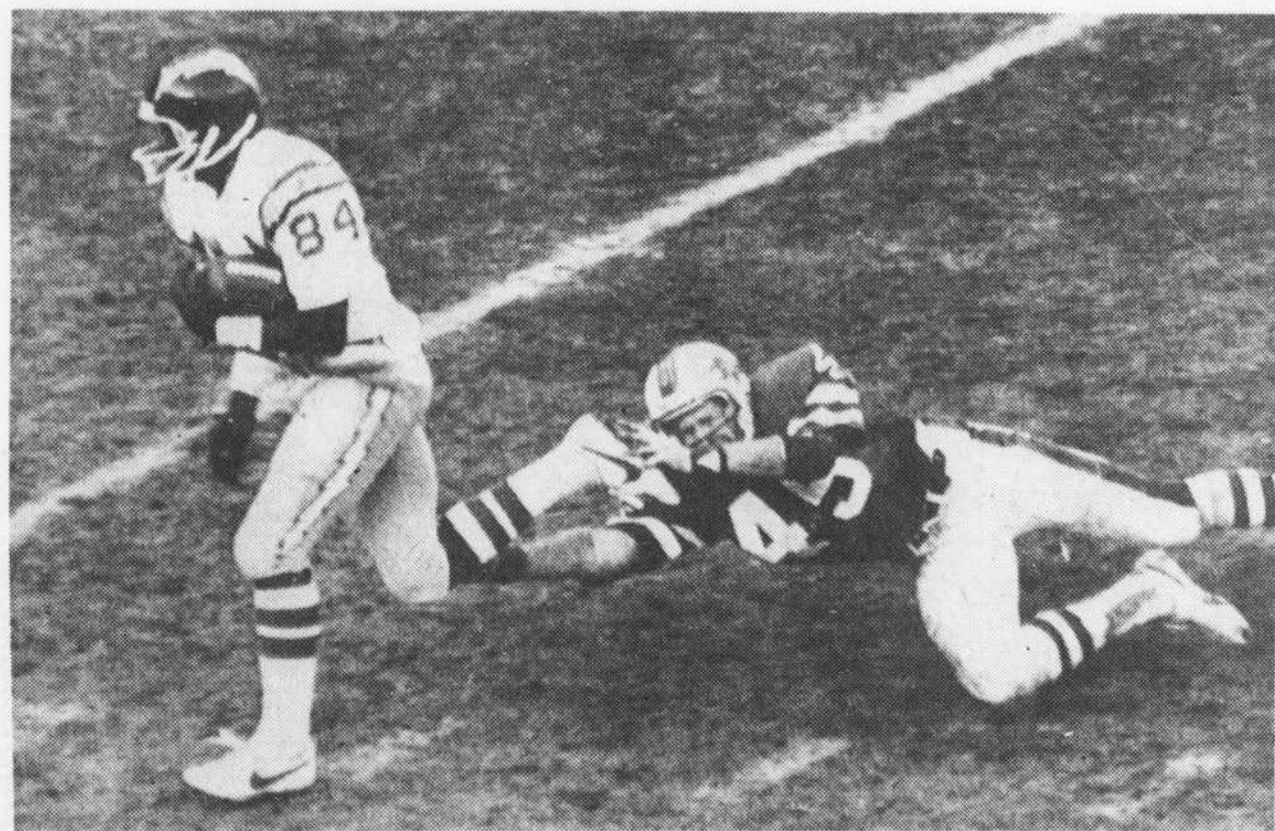
White et Ed «Too Tall» Jones ont plaqué Bartkowski derrière sa ligne de mêlée, pour une perte de 12 verges. C'est ensuite que White a amorcé une première poussée, au dernier quart, que le demi Robert Newhouse a couronné en courant 18 verges, puis la verge qui le séparait de la zone des buts.

Les Cowboys ont prouvé une fois de plus, hier, qu'ils forment un excellent club

Raiders 14, Browns 12

malgré la perte de leur as, Roger Staubach, au poste de quart-arrière. Staubach, à la retraite, a été brillamment remplacé cette saison par le jeune Danny White, qui a effectué les bottés de dégagements au cours des dernières saisons. Reste maintenant à voir si White et les Cowboys seront aussi efficaces contre l'excellente défensive des Eagles de Philadelphie, qui espèrent participer pour la première fois au Super Bowl à la fin du mois.

Samedi, à Philadelphie, Reggie Wilkes a recouvert au troisième quart un échappé de Eddie Payton, des Vikings,



Bill Simpson, des Bills de Buffalo, ne peut arrêter Ron Smith, qui pourra ainsi enregistrer le touché donnant la victoire aux Chargers de San Diego avec 2:08 minutes à jouer au quatrième quart, samedi.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNE, en conformité avec l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, C.P.16), que les garanties données en faveur de Trust Général du Canada par Equipement Scribe Ltée, en vertu d'un acte de fiducie, fait et passé devant Me Gilbert Leroux, notaire, le 11 février 1977, sont devenues exécutoires. Ledit acte de fiducie a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, le 7 mars 1977 sous le numéro 473480.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-026-394, 805 HILLI CANADA LTD. demanderesse vs. YVAL BELAND défendeur. Le 14 janvier 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7340 rue des Ormeaux sous apt 1 en la cité ville d'Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisi en cette cause, consistant en 1 Chrysler New Yorker 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT MICHEL FISSET, huissier, 1288-4511, Montréal, 3 janvier 1981.

FOOTBALL

Ligue Nationale
Samedi
San Diego 20, Buffalo 14
Philadelphia 31, Minnesota 16
Hier
Oakland 14, Cleveland 12

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

ECP-81-19007 le mardi 27 janvier 1981 Poste Sainte-Émile Comté de Joliette INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL Garantie de soumission: 25 000 \$ Principale place d'affaires au Québec	ECP-81-19006 le mardi 27 janvier 1981 Poste Joly Comté de Laurentides-Labelle INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL Garantie de soumission: 20 000 \$ Principale place d'affaires au Québec
HIR-81-19004 le mardi 3 février 1981 Institut de recherche d'Hydro-Québec Comté de Verchères FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PROTECTION INCENDIE POUR L'AIDE D'ESSAIS SYNTHÉTIQUES DU LABORATOIRE GRANDE PUISSANCE (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: 30 000 \$ Principale place d'affaires au Québec	RSY-81-19003 le mardi 27 janvier 1981 Région Saguenay SERVICE D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE) Garantie de soumission: 40 000 \$ Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél.: (514) 289-2895.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus. Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

APPELS D'OFFRES

PROJET:
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES LTÉE
C.U.M. POSTE DE POLICE

STATION N° 31
6600, Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
H3S 2A9

PROPRIÉTAIRE:
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES LTÉE
6600, Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
H3S 2A9

ARCHITECTES:
FREEDLANDER & ARGUN
4670 ouest, rue Ste-Catherine
Westmount, Québec
H3Z 1S5
(514) 933-6786

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
MENDEL, BRASLOFF, SIDLER
Mécanique: (514) 341-6701

ÉLECTRICITÉ:
410, Des Récollections
Montréal, Québec
H2Y 1W2
(514) 288-0111

INGÉNIEUR EN STRUCTURE:
M. BACKLER & ASSOCIÉS
Montréal
(514) 341-3761

Vous êtes invités par la présente à fournir une soumission pour les travaux d'aménagement d'un poste de police de la CUM Station 31, à la Plaza Côte des Neiges à Montréal.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements sont disponibles à partir du 7 janvier 1981 aux bureaux des architectes Freedlander et Argun à Montréal, contre un montant non remboursable de \$100.00 en espèces ou sous forme de chèque visé ou mandat poste fait à l'ordre du propriétaire.

Votre soumission d'Entrepreneur Général (l'original et deux copies) devra être envoyée dans une enveloppe cachetée et adressée au propriétaire devra être accompagnée d'un chèque visé d'un montant correspondant à 10% de la valeur de la soumission et fait à l'ordre de la Plaza Côte des Neiges Ltée, ou d'un cautionnement de soumission d'un montant équivalent et valide pour une période de quarante-cinq jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être livrées au plus tard le 27 janvier 1981 à 14 h 00.

Avant de signer son contrat pour l'exécution des travaux, l'entrepreneur adjudicataire devra fournir au propriétaire un cautionnement d'exécution

L'épreuve politique de Joe Clark

JOE Clark survivra-t-il aux épreuves impitoyables de son hiver politique? La réponse appartient aux militants du Parti conservateur qui sont appelés, dans moins de deux mois, à se prononcer sur le leadership de leur chef et, par voie de conséquence, sur ses aptitudes à reconquérir le pouvoir qu'il exerça brièvement et difficilement en 1979. Si la confiance ne lui est pas votée par au moins 70% des délégués réunis en congrès national, fin février, M. Clark sera en mauvaise posture. S'il n'obtenait pas les deux tiers des voix, sa position serait bientôt intenable. En supposant que le PC ne vienne à la conclusion que le chef actuel ne répond plus aux exigences du parti et aux attentes du peuple, doit-il pour cela procéder dès 1981 au choix d'un successeur ou attendre la saison électorale dans trois ans?

À ce jour, les conservateurs ont bien encaissé l'implacable revers des élections générales de février 1980, contrairement à la tradition suivant laquelle un pareil échec déclenche aussitôt au sein du parti des querelles intestines et des fractionnements suicidaires. Les conservateurs ont remis leurs couteaux et n'ont pas brûlé Joe Clark sur la place. Mais, pour plusieurs d'entre eux, le temps de la sagesse et de la patience a suffisamment duré. Leur analyse est courte mais convaincante au premier abord: l'homme a magnifiquement travaillé et il a su conduire le PC au gouvernement; mais, une fois au pouvoir, la précipitation et l'inexpérience lui ont fait commettre des erreurs irréparables à court terme; après la défaite, il a repris la direction de l'Opposition mais n'a pas encore réussi à ébranler les ministériels et à refaire la preuve qu'il pourrait efficacement occuper la place de M. Trudeau malgré les faiblesses de son gouvernement. Cette analyse est injuste pour M. Clark. Elle ne tient pas compte de tous les facteurs. Elle néglige des aspects importants de son action. Le chef du PC s'efforce précisément ces dernières semaines de convaincre les militants de la base qu'il reste encore l'homme de la situation. Il sollicite un mandat de confiance et invoque en sa faveur les avan-

tages de la continuité du leadership dont la rupture serait préjudiciable à l'unité et à la combativité du parti.

Mais voici que les résultats d'un sondage diffusés la semaine dernière par le réseau anglais de Radio-Canada lui portent un dur coup et tendent à cautionner l'analyse de ses adversaires qui favorisent un renouvellement dans les meilleurs délais. Suivant l'enquête réalisée pour le compte de Radio-Canada par le département de journalisme de l'Université Carleton, 53% des personnes interrogées pensent que le parti conservateur devrait changer son chef contre 36% qui approuvent la direction du leader. Même dans les provinces de l'Ouest, les adversaires de M. Clark sont aussi nombreux que ses partisans. En revanche d'autres données atténuent la gravité de ces conclusions: Joe Clark, répondent les personnes sondées, s'acquitte bien (25%) ou passablement (41%) de ses fonctions d'homme politique tandis que 34% pensent qu'il s'en tire mal. M. Trudeau obtient un score à peu près semblable. Enfin, ce même sondage révèle que 65% des Canadiens sont opposés à l'action fédérale en matière constitutionnelle, ce qui devrait normalement indiquer que M. Clark a bien dirigé l'opposition aux Communes contre la résolution de M. Trudeau.

Mais l'expérience enseigne qu'il est vain de rechercher la rationalité et la cohérence dans les résultats parfois contradictoires d'un sondage. Celui de CBC montre surtout que plus de la moitié des Canadiens favorisent un changement de chef à la tête du parti conservateur. Il n'en faut pas davantage pour ébranler la confiance que les militants, malgré des doutes et des réserves, portaient encore à M. Clark. Car, en ce domaine, il ne s'agit pas de savoir si l'opinion publique a tort ou raison de penser comme elle pense. Il faut plutôt se demander comment le leader actuel pourrait se comporter pour amener le public à changer d'avis à son sujet. À cet égard, M. Clark lui-même semble attribuer son impopularité à l'image brouillée ou infidèle que renvoient de lui l'ensemble des médias. C'est une explication bien insuffisante puisque les règles du jeu valent autant pour le chef du PC que pour le

premier ministre ou le leader du NPD.

M. Clark ne mérite pas le sort qui le menace: il a déployé depuis l'automne beaucoup d'énergie et de talent pour combattre le projet constitutionnel du gouvernement. En octobre, on le tenait pour irréaliste parce qu'il osait faire opposition à une entreprise à laquelle le peuple paraissait donner son accord sans restriction. La conjoncture a changé et les faits confirment à présent la justesse de son discours. Mais, s'il faut en croire le sondage, son image n'a guère profité de ce changement. Et c'est encore à l'image que les militants seront surtout sensibles en février. La raison profonde reste toujours la même: la raison d'être d'un parti politique est la conquête du pouvoir et, si son chef fait obstacle à ce dessein, s'il n'assure pas la victoire comme une certitude, il faut le changer. C'est une loi inexorable, fût-elle parfois injuste pour les hommes qui la subissent.

Mais il existe en politique une autre loi suivant laquelle rien n'est vraiment irréversible. C'est dire que les jeux ne sont pas encore faits pour M. Clark et que le chef du PC, malgré une performance publique qui déçoit beaucoup de ses militants, peut quand même surmonter l'adversité et recueillir à la fin de février un mandat honorable. Les circonstances de la vie parlementaire joueront pour lui: la résolution constitutionnelle sera alors entrée dans sa dernière phase aux Communes et M. Clark sera le fer de lance d'une opposition qui ne cesse de s'étendre et de s'accroître à travers le pays.

D'ici le rendez-vous national du PC, les aspirants à la succession devront se montrer attentistes et prudents: toute intervention publique qui serait perçue comme un acte d'immunité ou d'hostilité envers le chef éprouvé jouera contre eux. Dans cette perspective, la franchise avec laquelle Brian Mulroney confiait hier soir à Télé-Métropole d'un côté son souci de ne rien faire qui puisse nuire à Joe Clark et, de l'autre, son intérêt pour le leadership est un exemple d'équilibre qui ressemble à la politique française envers le Québec: non-ingérence et non-indifférence.

Michel ROY

LE MOT DU SILENCIEUX

Limites à l'imitation

Le premier de l'an est le seul jour de l'année où les gens se sautent au cou au lieu de se sauter à la gorge.

Si le génie est fait de un pour cent d'inspiration et de quatre-vingt-dix-neuf pour cent de transpiration, l'homme qui en a devrait se reconnaître à ceci qu'il sent mauvais.

Le progrès a fait de l'ennui un couteau passe-temps réservé à des fortunés abrutis.

On peut sortir de sa pauvreté, jamais de sa médiocrité.

Lorsqu'un triste individu vous insulte, poursuivez-le... Non pas l'offenseur, mais votre chemin.

Les hommes ont inventé la parole pour s'en faire accroître mutuellement.

Le temps, je le tue, tout en sachant qu'il m'enterrera.

Si vous ne voulez pas tomber, rampez; ce sont les autres qui tomberont en butant sur vous.

Tout est bien qui paraît bien.

Quand on vit trop longtemps dans la solitude, on devient pour soi-même la plus dangereuse des fréquentations.

La civilisation est le stade avancé de la barbarie.

L'artiste, en réalité, ne crée qu'une oeuvre originale: la première. Les suivantes, sous d'habiles déguisements, sont des plagats.

Albert BRIE

LIBRE OPINION

La science au service de qui?

par Raymond Duchesne

L'auteur est étudiant en histoire, au niveau du doctorat, à l'Université de Montréal.

Une récente émission de «Tel quel» intitulée «Science et société: un avenir à repenser», illustre une nouvelle fois avec quelle facilité et quelle complaisance Radio-Canada peut se faire le porte-parole d'intérêts particuliers, en l'occurrence ceux de la grande entreprise industrielle.

Pendant toute l'émission, on a vu se succéder les ministres fédéraux, hauts-fonctionnaires, capitaines d'industrie et «experts» de toutes sortes qui ont affirmé, avec une belle unanimité, que la solution des maux qui affligent présentement l'économie du Canada et qui mettent en péril le niveau de vie des Canadiens consiste à accroître l'effort national de recherche scientifique et technologique. En somme, ce qui est bon pour les scientifiques serait bon pour les industriels; et ce qui est bon pour les industriels serait bon pour tous les Canadiens.

Si la solution était vraiment si

simple, il faudrait s'étonner qu'on n'y ait pas songé plus tôt! En fait, le financement et l'orientation de la recherche pure et appliquée constituent un problème économique et social extrêmement complexe.

D'un point de vue purement économique, absolument rien ne garantit que la récession actuelle de notre économie ait pour cause la ralentissement de l'invention et de l'innovation et qu'elle trouvera sa solution dans les laboratoires. L'économie du Canada vit, avec les effets multiplicateurs dus à sa dépendance envers l'économie américaine, les difficultés d'une crise mondiale.

Les Canadiens pourraient pomper tout l'argent qu'ils voudront dans la recherche, par l'intermédiaire de remises d'impôt et autres largesses fiscales aux corporations sous mainmise étrangère ou à celles, minoritaires, qui sont contrôlées par des intérêts canadiens, rien ni personne ne peut assurer que cela permettra de redresser une situation liée à la conjoncture mondiale.

Une chose est certaine, en revanche, c'est qu'un accroissement, à même les fonds publics, ainsi qu'il était suggéré, de l'effort de recherche et de développement fera

très certainement l'affaire des scientifiques eux-mêmes et contribuera sans aucun doute à accroître la marge de profit des corporations bénéficiaires. À cet égard, on est en droit de se demander qui garantit que les intérêts des scientifiques et ceux des institutions où ils oeuvrent (universités, fondations, laboratoires privés, etc...) coïncident avec ceux de l'ensemble du public. On peut se demander également, à la lumière de l'expérience passée, si les profits supplémentaires consentis à même les fonds publics aux entreprises jouissant d'avantages fiscaux ou de subventions directes seront bel et bien réinvestis à l'avantage de tous les Canadiens.

Peut-être les Canadiens pourraient-ils profiter, dans les conditions matérielles et culturelles de leur vie, d'un accroissement de l'effort national de recherche. Cependant, rien n'est moins sûr dans un contexte où la gestion des fonds de la recherche et la détermination de ses objectifs sont entre les mains d'une poignée d'hommes de science, de fonctionnaires et d'entrepreneurs, au lieu de faire l'objet d'un débat démocratique.

Quant à présenter Herman Kahn

comme un personnage dont la science est «mondialement reconnue et respectée», c'est, je crois, faire beaucoup d'honneur à celui que certains ont surnommé le «Docteur Strangelove» pour ses affinités idéologiques avec le savant nazi du célèbre film de Kubrick. En vérité, l'influence de l'idéologue chéri des grandes corporations, de l'établissement militaire et des politiciens d'extrême-droite américains ne dépasse guère ces cercles de plus en plus restreints où l'on veut continuer de croire, malgré tout, que le capitalisme triomphera prochainement, pourvu simplement que les forces négatives que constituent les mouvements de travailleurs et les éléments progressistes du tiers-monde soient tenues en échec.

On ne peut que réprocher l'usage qui est fait de la télévision d'État pour promouvoir des intérêts aussi particuliers que ceux de la grande entreprise capitaliste. La science peut être l'instrument privilégié du progrès spirituel et matériel de l'humanité. Cependant, lorsqu'elle est au service de cette minorité dont le pouvoir économique et politique est déjà considérable, elle ne peut être qu'un moyen supplémentaire d'exploitation et d'oppression.

découvriraient-ils pas des mérites au mariage? Combien de personnes divorcées ou séparées ne chercheraient-elles pas, par un nouveau mariage, à profiter, avec leur nouveau conjoint, des avantages tout financiers que pourrait leur procurer l'officialisation, par un nouveau contrat de mariage, de leur prise en charge, entre autres, des enfants dont ils ont hérité dans leur nouvelle situation de vie?

Le mariage ne devrait pas, sur le plan social, être considéré comme une valeur en soi, mais plutôt comme un instrument; traité pour ce qu'il est vraiment, un instrument légal de nature économique, il peut servir à promouvoir des valeurs essentielles pour la société: ceux qui vivent ces valeurs doivent pouvoir lui trouver des «vertus», sinon il ne subsistera plus que comme symbole et il entrera dans le folklore.

Propos d'actualité

L'intelligentsia de tous les pays a tendance à se donner le beau rôle et à croire qu'elle est automatiquement du côté de la liberté et de la justice. Pourtant Jean-François Revel a démontré à l'évidence que la masse des intellectuels qui se prétendent de gauche dans nos démocraties modernes est profondément travaillée par ce qu'il a si justement appelé la tentation totalitaire. Les nôtres n'échappent pas à la règle.

Les vrais prophètes de la liberté et de la justice ont toujours été des solitaires qui ont payé de leur personne pour accomplir leur mission.

Lorsqu'il y a pléthore de prophètes et qu'ils jouent les persécutés pour authentifier leurs missions, les honnêtes gens se méfient. Et ils ont bien raison.

Pierre Elliott Trudeau

(Lettre à un groupe d'intellectuels du Québec, 31 décembre 1980).

RÉPONSE

La valeur économique du mariage

par Pierre Lépine

L'auteur, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Québec, commente ici un éditorial paru le 19 décembre et signé Jean-Pierre Proulx.

L'étude de l'institution du mariage dans les sociétés primitives nous démontre que, fondamentalement, le mariage est une «association économique». Dans ces sociétés où l'amour n'était pas une valeur associée au mariage, où l'on ignorait même les liens entre les relations sexuelles et la procréation, des hommes et des femmes contractaient mariage.

Cette constatation nous amène à

nous demander si le mariage, encore aujourd'hui, plutôt que d'être une valeur en soi pour la société, ne serait pas d'abord un instrument que la société peut mettre au service d'autres valeurs mieux identifiées, et en tant qu'instrument de nature économique, un instrument qui peut s'avérer vraiment efficace. Une telle approche serait plus appropriée pour une société multiculturelle: elle ne dénie le droit à personne d'associer, directement ou par symbolisme, le mariage à des valeurs où l'on mise sur le long terme, tel que l'amour ou la fidélité, mais elle n'impose pas cette vision à toute la société.

Dans l'optique où le mariage n'est pas une valeur en soi mais plutôt un instrument, quelles seraient, d'abord, les valeurs que l'on voudrait

voir promouvoir au moyen de cet outil, rappelons-le, de nature économique? De toute évidence, la prise en charge, par des couples plutôt que par d'autres types d'institutions, des enfants qui voient le jour dans notre société et qui constitue l'une de ces valeurs fondamentales: c'est d'ailleurs une des valeurs que l'on reconnaît implicitement sous le terme de «famille»; cette prise en charge, par des couples, concerne tous les enfants, et non pas seulement ceux qui ont des liens biologiques directs avec les deux conjoints, ou même avec seulement l'un d'entre eux, bien que ces liens puissent être considérés, dans la majorité des cas, comme des liens privilégiés.

Après avoir identifié des valeurs à promouvoir, on doit voir comment le mariage, en tant qu'outil de nature économique, peut justement procurer des avantages financiers réels à ceux qui le contractent. Prenons un exemple très concret qui touche tous les pères et mères de famille à cette époque de l'année: bientôt au niveau de l'impôt fédéral, les deux conjoints qui travaillent devront bientôt décider lequel des deux pourra bénéficier d'une déduction ou d'un crédit d'impôt pour leurs enfants à charge, et lequel devra, paradoxalement, se déclarer «célibataire»! Au niveau de l'impôt provincial, la situation est encore plus caricaturale, puisque dans un effort louable d'accorder des allocations familiales, — qui ne sont pas à proprement parler des allocations de «famille» mais des allocations d'«enfant», — on a retiré aux parents ou à ceux qui en avaient la charge, la possibilité des déductions: aux yeux de l'impôt, tous les parents sont redevus des «célibataires».

Si le législateur savait reconnaître des avantages de nature économique à ceux qui contractent le mariage comme il sait en reconnaître pour d'autres entités constituées légalement (corporations, caisses d'économie, organismes à but non lucratif, etc.), combien de couples non mariés avec enfants ne

L'existence de Dieu, ce serait épouvantable pour l'homme. Je Le prie tous les jours pour qu'Il l'en préserve.

L'avenir n'aura de réalité que le jour où l'on pourra voyager dans le temps. Pour l'instant, c'est une anticipation d'halluciné.

Ceux qui nous admirent avec le plus de sincérité sont malheureusement ceux qui se sont donné le plus de peine pour mal nous comprendre.

Le gros chien méchant est le meilleur ami du grand propriétaire.

Pour un homme exemplaire, combien d'hommes-copies?

Toujours la question utilitariste: «Qu'est-ce que vous faites dans la vie?» Jamais la question essentielle: «Qu'est-ce que vous faites de la vie?»

Il y a de moins en moins de choses que l'argent ne peut acheter.

Quand les chefs-d'oeuvre de la littérature sont mis en livre de poche, atteignent le tirage des best-sellers, le commun des illettrés les transforme en ragout de boulettes de papier en conserve.

Si en Enfer, le méchant y brûle, ce doit être dans un océan d'argent en fusion.

La peur de paraître bête nous fait commettre nos meilleures bêtises.

Un sourire, c'est une grimace qui s'arrête en chemin.

Nous perdons la moitié de notre temps à sauver l'autre moitié.

L'espèce humaine se partage en deux races: celle des hommes qui volent et celles des maladroits qui n'y arrivent pas.

Quand je parle aux jeunes des années trente ou quarante, ils n'osent pas me demander (ce doit être par politesse) si c'était avant ou après Jésus-Christ.

La meilleure manière de faire comme tout le monde, c'est de se laisser faire.

comme telle, s'appuyant sur Elle comme sur le dépôt sacré. Ce système convenait davantage à une société de forme théocratique ou monarchique qu'à une société démocratique où la sociologie fait figure de voix de Dieu, selon l'adage bien connu: «Vox populi, vox Dei».

Depuis le dernier concile, on a surtout mis à l'honneur la méthode inductive dans la prédication et la catéchèse, cherchant, selon les progressistes, à imiter davantage la prédication du Christ, pour se rapprocher du peuple. Cette nouvelle approche de la part de nos pasteurs est insignifiante, inodore et sans saveur: ni chair, ni poisson. On a oublié que le Christ pouvait: «enseigner en homme qui a autorité, et non comme les scribes» (Mt. C 7 V 29). Les prédicateurs, eux, doivent s'appuyer sur le dépôt sacré et s'y référer constamment, s'ils ne veulent pas être ridiculisés. L'Eglise, elle, est demeurée théocratique et monarchique, et elle le demeurera encore longtemps, s'appuyant sur la parole de l'Évangile: «Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église» (Mt. C 16 V. 18). Que nos pasteurs cessent donc de jouer aux sociologues et que les sociologues cessent de jouer aux pasteurs! Chacun son métier et les moutons seront bien gardés.

Louis-Philippe JONCAS

Saint-Vincent-de-Paul, décembre 80

Le pouvoir des provinces

Il faut bien se rendre à l'évidence: le pouvoir central a décidé d'en finir avec les pouvoirs locaux; il a comme lancé l'attaque qui décide du sort de camps adverses, d'autant plus dangereuse qu'elle est camouflée par l'apparence de bonnes intentions. Dans ces circonstances, pourquoi les provinces menacées ne se rangeraient-elles pas dans l'ordre qui leur assure la victoire et les débarrasse de l'ennemi qui cherche leur extinction en termes de pouvoirs et de réalités politiques? La coordination de forces menacées est un phénomène connu qui a souvent réussi. Rien n'empêche les provinces de créer des mécanismes de collaboration, des institutions qui leur permettent de produire les décisions qui protègent leurs intérêts vitaux; elles sont en mesure d'établir des organismes dont la structure même enseignera la vie commune, la production de décisions heureuses, l'invention de politiques de survie et apprendra le compromis, la compréhension et la collaboration. Ces mécanismes n'existent pas dans la constitution actuelle; ils existent pour d'autres pays. Alors pourquoi pas?

Si elles adoptaient cette tactique, les provinces pourraient, lorsque le moment propice viendrait, dire au gouvernement central «nous n'avons vraiment plus besoin de vous, nous possédons les mécanismes de collaboration qui nous conviennent; veuillez donc disparaître».

Pierre LE BEAU

Montréal, décembre 80

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$70,00 par année; six mois, \$38,00; trois mois: \$27,00. À l'étranger: \$75,00 par année; six mois: \$41,00; trois mois: \$29,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

BIBLIOTHÈQUE

«What's in a name!»

On a cru bon me signaler que le Canada a sa Place à Paris et depuis plus longtemps que le Québec. Et que cette place est belle, et ah! le hasard — tout près du Cours de la Reine, du Grand Palais, de la rue Roosevelt, et, comme si cela ne suffisait pas, donne sur le Pont... des Invalides! «What's in a name!»

Rions encore en soulignant que la Place du Québec, de son côté, est entourée d'établissements commerciaux portant des noms comme «Bonaparte», «Le Divan» (heureusement, pas loin il y a l'Académie de médecine) et du Drug-store Publicis!

Des malins pourraient même suggérer que «Les deux magots» troque une voyelle pour se muer en «les deux mégots» et la rue de Rennes en rue de René. Plus encore, en l'église Saint-Germain des Prés, voisinant la plaque commémorant le sacre du premier évêque de la Nouvelle-France, «les purs et les durs» voient déjà une autre plaque portant le nom de Lévesque 1er de la République du Québec.

En attendant: Place à l'humour!

Rolande ALLARD-LACERTE

Joe Clark à Francis Fox

Vous êtes à l'origine du séparatisme de l'Ouest



M. Joe Clark, chef du Parti conservateur, a adressé ces jours derniers à M. Francis Fox, secrétaire d'Etat du Canada, une lettre dans laquelle il affirme que celui-ci, comme ses collègues du gouvernement libéral, sont en grande partie à l'origine du mouvement séparatiste dans l'Ouest. Voici le texte de cette lettre, rendue publique par le leader de l'opposition.

est essentiel que des Canadiens d'autres régions disent aux gens de l'Ouest que le reste du pays veut qu'ils demeurent et s'épanouissent au sein du Canada.

Voilà pourquoi j'ai fait campagne au Québec durant le récent référendum et pourquoi, à mon avis, vous et vos collègues avez l'obligation, au moins, de comprendre la nature et la gravité des causes de la recrudescence du mouvement séparatiste dans l'Ouest.

Cette obligation pèse sur tous les Canadiens, mais particulièrement sur vous et sur vos collègues de l'actuel gouvernement fédéral, car vous êtes à l'origine, pour une grande part, du nouveau séparatisme qui surgit dans l'Ouest canadien. Je pourrai, en

d'autres occasions, critiquer les présumés mérites de politiques précises imposées par vos collègues. Mais je veux tout simplement, dans le contexte de vos remarques sur le séparatisme, passer en revue les façons les plus dramatiques dont vos politiques nourrissent le sentiment séparatiste dans l'Ouest.

Le projet de modification constitutionnelle place chacune des provinces de l'Ouest dans une situation d'infériorité qui sera, à toutes fins utiles, permanente. Vous donnez au Québec et à l'Ontario, pour toujours, un droit de veto absolu sur tous les changements constitutionnels, droit que vous refusez aux provinces de l'Ouest pour aussi longtemps qu'on puisse le prévoir. Ainsi,

la nouvelle constitution placerait chacune des provinces de l'Ouest dans une situation d'infériorité par rapport aux autres provinces.

Et puis, comme si cette insulte n'était pas suffisante, vous accordez au gouvernement fédéral le pouvoir de ne tenir absolument aucun compte des législatures et des gouvernements élus de chacune des provinces de l'Ouest, ainsi que le pouvoir de modifier la Constitution au moyen d'un référendum national qui permet d'annuler le vote majoritaire exprimé par la population de n'importe quelles deux provinces de l'Ouest.

En raison de cette disposition, la Constitution canadienne pourrait être modifiée de façon à ce qu'il ne soit nullement tenu compte des avis du gouvernement, de la législature et de la majorité des votants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan ou du Manitoba. Que se passerait-il au Québec, votre province d'origine, si tel mépris était manifesté à l'égard du gouvernement, de l'Assemblée nationale et de la majorité des citoyens? Ce serait considéré comme un outrage, comme ce l'est dans l'Ouest.

À titre de Québécois relativement jeune, qui n'est pas aveuglé par les anciennes querelles, vous devriez être particulièrement en mesure de comprendre que de nombreux Canadiens comptent sur les gouvernements provinciaux pour les protéger contre les excès, ou les risques d'excès, du gouvernement central. Il s'agit là d'une tradition bien ancrée dans votre province — et qui a aussi des racines profondes dans l'Ouest.

Ainsi, lorsque vous cherchez à modifier les droits et les libertés des Canadiens sans le consentement d'aucune des provinces de l'Ouest, et que vous proposez ensuite des mécanismes d'amendement qui permettent soit de négliger, soit d'annuler le point de vue de toute province de l'Ouest concernant les modifications subséquentes, vous démolissez la protection que les provinces peuvent offrir à leurs citoyens contre les actions arbitraires du gouvernement central.

En somme, vous détruisez l'équilibre qui est au centre même du fédéralisme canadien. Sur le plan régional, vous enlèvez à chacune des provinces de l'Ouest ses moyens de protection contre

un gouvernement à Ottawa qui s'est montré ou bien indifférent, ou bien hostile à l'égard des questions fondamentales pour l'Ouest, à partir de la politique tarifaire, en passant par les transports et la compétence sur les ressources. Votre gouvernement n'oserait pas priver les Québécois de la protection que leur offre leur gouvernement provincial; aussi, vous suscitez un énorme sentiment d'animosité lorsque vous traitez l'une quelconque des provinces de l'Ouest d'une façon différente que le Québec.

D'autres éléments de votre politique constitutionnelle choquent les gens de l'Ouest, y compris votre détermination à obtenir que la Grande-Bretagne se prononce sur des questions ne concernant que les Canadiens. La principale source de colère est votre tentative d'accorder au gouvernement central, en qui peu d'habitants de l'Ouest ont confiance, le pouvoir de passer outre aux gouvernements provinciaux, en qui la plupart des gens de l'Ouest ont confiance.

Il en est de même en ce qui concerne votre politique énergétique qui est considérée comme nuisible à longue échéance pour l'ensemble du

Canada, mais vous avez réservé ses effets néfastes les plus immédiats pour l'Ouest.

Mon gouvernement avait prévu, afin d'accroître ses revenus du secteur énergétique, une taxe d'accise s'appliquant à l'ensemble de la population; votre taxe sur le gaz naturel touche particulièrement trois provinces de l'Ouest et nullement les cinq provinces de l'Est.

Notre taxe sur les entreprises du secteur de l'énergie épargnait les moins importantes des sociétés canadiennes; la vôtre est aussi lourde pour les petites entreprises canadiennes que pour les multinationales, et elle provoque un exode des compagnies canadiennes de l'Ouest. Votre politique aura bientôt comme effet de faire perdre des emplois en Ontario, au Québec et dans la région de l'Atlantique, mais c'est l'économie de l'Ouest canadien qui a été touchée la première.

Les Canadiens de l'Ouest se demandent pourquoi ils devraient demeurer dans un pays dont le gouvernement s'attaque à leur statut d'égalité comme citoyens ainsi qu'à leur gagne-pain.

Je n'ai pas mentionné ici le fait que votre gouvernement

tarde à commencer la mise en oeuvre des projets de Prince Rupert et de Roberts Bank, ni de son incapacité à maintenir, au sujet des lignes ferroviaires, la protection que mon gouvernement avait mise en place, ni du fiasco que vous avez fait de la Conférence de la ceinture du Pacifique, parce que ce ne sont là probablement que le seul fait de son incompetence, et non pas la conséquence de gestes délibérés.

Sa position constitutionnelle, toutefois, a été élaborée délibérément, ainsi que sa politique énergétique, et les deux sont directement et profondément préjudiciables à l'Ouest canadien.

Je continuerai de combattre ces politiques, et ce faisant, de combattre le mouvement séparatiste qu'elles suscitent dans l'Ouest. Mais ces politiques, vous les avez élaborées, et dans cette mesure, ce mouvement, vous en êtes la cause.

Vous pourriez grandement réduire le sentiment séparatiste dans l'Ouest canadien en retirant ces propositions qui lui sont préjudiciables. Mais vous ne pouvez échapper à la responsabilité de combattre le séparatisme que vous avez provoqué.

Les bactéries, un super-organisme planétaire?

3) Des «manipulations» vieilles de trois milliards d'années

par Gilles Provost

fait son oeuvre en permanence, si bien que les souches bactériennes actives dans chaque situation sont nécessairement les mieux adaptées à ce milieu de vie particulier.

À ses yeux, il est presque inconcevable que les quelques modifications génétiques dirigées par l'homme puissent aboutir par hasard à des cellules à la fois totalement inédites et mieux adaptées à l'environnement que ne le sont les bactéries déjà présentes.

Au rythme où se font les échanges génétiques dans la nature, dit-il, on peut être certain que tout ce qu'on peut essayer a déjà été expérimenté naturellement. Si ces microbes n'ont pas réussi à acquérir un rôle dominant de façon naturelle, ils ne risquent guère de conquérir la planète lorsqu'on les recréera artificiellement. Inversement, s'ils étaient si redoutables, ils se seraient déjà implantés et on

n'aurait pas à les synthétiser artificiellement.

Dans la vision du monde bactérien que le docteur Sonea vient de présenter avec le docteur Panisset, les bactéries ne sont pas les cellules primitives qu'on a toujours cru. Leur simplicité est en effet complétée par leur aptitude à s'échanger des gènes.

Tous les gènes bactériens de la planète seraient théoriquement accessibles à chaque bactérie. Leur bagage génétique commun ferait d'elles une entité collective capable de réagir et de s'adapter au milieu ambiant à la manière d'un incroyable ordinateur biologique qui inconsciemment mais quand même doué de «fonctions supérieures».

Or, le fonctionnement même de cet «ordinateur biologique mondial» repose sur l'échange continu des gènes, sur la sévère sélection naturelle liée à une compétition féroce entre bactéries et sur leur rythme de reproduction effréné.

Ces trois mécanismes fondamentaux, caractéristiques de la vie bactérienne, expliqueraient même en bonne partie l'évolution de la vie sur terre, depuis sa toute première étincelle vacillante jusqu'à l'apparition des cellules eucaryotes et d'organismes supérieurs et à

la symbiose actuelle (mais invisible) qui unit l'entité bactérienne au reste de la biosphère.

Dans leur livre *Introduction à la nouvelle bactériologie*, les docteurs Panisset et Sonea esquissent ce portrait de l'évolution de la vie terrestre. La première «cellule vivante capable de se reproduire se serait formée par un hasard incroyable à partir des composants organiques présents naturellement à la surface de la planète (composants un peu semblables aux molécules complexes qu'on retrouve dans l'espace ou sur d'autres planètes de notre système solaire, Vénus par exemple).

Il aura fallu beaucoup de temps pour que cette première cellule rudimentaire arrive à se reproduire à peu près convenablement. La copie devait souvent être imparfaite, ce qui aura introduit très tôt de la diversité. En outre, la vitesse de multiplication était fortement limitée par la rareté des molécules complexes nécessaires à ces cellules rudimentaires qui n'étaient pas capables de synthétiser elles-mêmes ce dont elles avaient besoin.

Dans un milieu ambiant qui s'appauvissait inexorablement, la première cellule qui

a réussi à synthétiser un élément essentiel a obtenu aussitôt un avantage compétitif important. Elle a pu se multiplier mieux que les autres... et diffuser ses gènes aux autres souches.

Ces cellules primitives devaient en effet être relativement fragiles et leurs débris facilement récupérables par les autres cellules habituelles à capter tous leurs constituants essentiels dans le milieu ambiant.

Cette possibilité de récupérer les gènes des autres cellules a probablement joué un rôle important dans l'évolution, estiment MM. Sonea et Panisset, puisqu'elle permettrait à une cellule particulière d'obtenir en bloc un gène qui avait mis des millions d'années à se perfectionner dans d'autres souches.

Ces échanges génétiques auraient par exemple facilité la généralisation des membranes très solides qui permettent aux bactéries d'aujourd'hui de conserver de fortes concentrations de produits chimiques dans leur cytoplasme sans que la pression osmotique ne les fasse éclater. Cette innovation favorisait les échanges chimiques dans la cellule et augmentait leur vitalité.

Ce pas franchi, les bactéries photosynthétiques ont pu voir

le jour, capables pour la première fois de s'alimenter en énergie à même les rayons du soleil et produisant un «déchet» jusqu'alors très rare: l'oxygène.

Ce gaz toxique pour les bactéries de l'époque s'est accumulé dans l'atmosphère et provoqué la disparition des bactéries incapables de le supporter. Là encore, la possibilité d'échanger des gènes a dû favoriser grandement cette adaptation. Finalement, quelques cellules sont même devenues capables d'utiliser l'oxygène grâce au brassage incessant des gènes et aux erreurs de transcription aléatoires.

Ces divers progrès auraient finalement rendu possible la survie de cellules de plus en plus grosses et efficaces, si bien que l'évolution se serait alors divisée peu à peu en deux grandes tendances: d'une part, les cellules qui misaient sur leur vitesse de reproduction, leur simplicité et les échanges de gènes; d'autre part, celles qui misaient plutôt sur l'autonomie et les possibilités supplémentaires que leur offraient un plus grand nombre de gènes propres.

Evidemment, pour conserver ces nombreux gènes, ces dernières avaient avantage à réduire leurs échanges gé-

netiques. Comme on s'en doute, les cellules complexes ont donné naissance aux organismes supérieurs tandis que les plus simples sont les ancêtres des bactéries actuelles. En même temps, les deux types de cellules sont devenues complémentaires: les grosses, capables de synthétiser des molécules complexes à partir d'éléments minéraux simples, se sont trouvées à fournir des «déchets» nutritifs aux bactéries plus simples.

En retour de cette alimentation abondante, les bactéries se sont peu à peu spécialisées dans le «recyclage», régénérant les éléments minéraux dont avaient besoin les êtres supérieurs. Il y a donc une étroite symbiose entre le monde bactérien et les autres organismes: un homme ne pourrait même pas digérer ses aliments dans les bactéries qui peuplent son système digestif!

Finalement, les bactéries sont devenues de plus en plus efficaces à mesure que leurs mécanismes d'échange génétique se sont perfectionnés et que leur multiplication a pu s'accroître (grâce à une petite taille et à un bagage génétique réduit à sa plus simple expression). Ces deux aspects, simplification génétique et possibilité d'échange de gé-

netiques, sont deux facettes qui se complètent nécessairement et qui s'expliquent l'une par l'autre, estiment MM. Sonea et Panisset.

En fin de compte, c'est parce que l'échange génétique est un phénomène essentiel à la survie et au succès du monde bactérien que M. Sonea ne craint guère l'impact de quelques transferts dirigés par l'homme en fonction de besoins spécifiques. Le système est tellement rodé et tellement stable...

Et pourtant, ce chercheur entretient quand même quelque inquiétude: selon lui, il pourrait arriver que l'humanité déséquilibre profondément le monde bactérien en brisant des chaînes essentielles à son fonctionnement (par exemple, par l'usage simultané d'antibiotiques, de fertilisants, de polluants chimiques, etc.).

A long terme, soutient M. Sonea, le super-ordinateur bactérien trouverait évidemment la solution mais il lui faudrait quelques dizaines d'années pour retrouver son équilibre. Par contre, si l'homme compromettrait la fertilité de ses terres agricoles par une action insensée, pourrait-il attendre vingt ou trente ans que la situation se rétablisse? **FIN**

Le problème des armes à feu

L'assassinat de l'ex-Beate John Lennon ne relève pas seulement d'un fait divers rapporté en gros titres par les journaux à sensations. Le décès de ce compositeur génial revêt un caractère beaucoup plus dramatique pour ces millions de jeunes et moins jeunes du monde occidental qui depuis les années soixante ont reconnu dans cet idole un symbole de vie nouvelle. John Lennon ne s'est pas contenté de modifier complètement l'évolution de la musique rock mais ses compositions proposaient également une nouvelle mentalité, un nouveau modus vivendi, de nouvelles priorités dont l'expression originale et spontanée par Les Beatles suscita au début diverses réactions, de la désapprobation à l'euphorie, mais ne laissa personne indifférent.

Nous ne pouvons que déplorer la disparition de cette personnalité, adulée de tant d'admirateurs qui, grâce à son imagination et à son esprit de créativité d'une rare vivacité, transmettait par ses chansons des notions aussi fondamentales que la paix, l'amour et la fraternité universelle. John Len-

non n'est plus mais il nous légua en héritage, un message de paix qui au-delà des chansons continuera d'influencer encore longtemps sur la présente génération, un message de paix qui vient de connaître abondamment un écho discordant par la violence inouïe qui entoura la mort de cet artiste.

La démonstration de ce drame qui se répète malheureusement à plusieurs reprises de nos jours, et qui est dénoncé de façon si manifeste aujourd'hui, car il implique une vedette internationale, devrait faire réfléchir davantage nos voisins Américains et nous-mêmes sur la nécessité d'exercer un contrôle plus rigoureux sur la vente d'armes à feu dans une société si permissive.

Qu'un simple citoyen qui, dans ce cas précis ne peut probablement pas répondre de la responsabilité d'un acte aussi fanatique et dérisoire puisse se procurer une arme si aisément, dépasse notre propre entendement.

Michel CARON

Saint-Jean-sur-Richelieu,

10 décembre

ANGLAIS
COURS DE CONVERSATION

LPS®

UN COURS FAIT SUR MESURE

LPS vous offre des cours dans les villes suivantes:

Montréal, Laval, Brossard, Joliette,
St-Hyacinthe, Drummondville, Trois-Rivières,
Shawinigan, Granby, Sorel, Québec

ANGLAIS/ESPAGNOL

I) Cours individuels
II) Cours en groupe
III) Cours Capsule

LPS (Langues, Productions, Services Ltée)
Permis du Ministère de l'Éducation No 370524 (culture personnelle)

Pour renseignements sur heures, durée et coût, demandez notre prospectus (sans engagement de votre part).

Montréal et Rive Sud 656-4406
Québec 529-0331
Laval et autres villes (sans frais) 1-800-361-6526

Un simple numéro de 6 chiffres pour gagner votre million



Des millions

Des numéros mobiles

Retrouvez à l'intérieur de votre numéro de six chiffres, un numéro tiré de 2, 3, 4 ou 5 chiffres.

Des gros lots de 100 000\$

Des lots instantanés à gratter de 5\$ à 10 000\$

LA NOUVELLE
Super Loto



La fine pointe des loteries

SUITES
DE LA PREMIÈRE
PAGE

◆ Trudeau

devraient commencer en début d'année aux Nations-Unies, mais également le sommet Nord-Sud de Mexico qui devrait se tenir en juin, le sommet des sept pays industrialisés d'Ottawa en juillet, et la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Melbourne du 30 septembre au 7 octobre.

Le voyage, qui s'inscrit dans un «processus de consultation continue» préconisé par le premier ministre canadien, revêt d'autant plus d'importance que les États-Unis semblent peu désireux de s'engager dans le dialogue Nord-Sud, tel qu'il a été défini par le président mexicain Lopez Portillo et le chancelier autrichien Kreisky, parrains du Sommet de Mexico.

Entre ses deux rencontres avec ces deux leaders, au début et à la fin de sa tournée, M. Trudeau s'entretiendra avec les dirigeants algériens, très influents dans le tiers-monde et instigateurs de plusieurs thèmes du «nouvel ordre économique mondial».

Le Nigeria, membre de l'OPEP, du Commonwealth, pays le plus peuplé d'Afrique et l'un des plus influents au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) est, à l'étape suivante, l'un des porte-parole les plus importants de la position africaine dans le dialogue entre pays riches et pauvres.

Au Sénégal, pays essentiellement agricole très touché par la crise énergétique, et donc à même d'exprimer les préoccupations partagées par plusieurs pays du tiers-monde, M. Trudeau devrait s'entretenir avec le nouveau président Abdou Diouf, mais également avec l'ancien président Senghor, promoteur notamment de la «communauté organique» des pays francophones, dont une rencontre à Dakar vient d'avorter.

Le Brésil connaît quant à lui les problèmes d'un pays en cours d'industrialisation dont le développement est remis en cause par le déséquilibre énergétique et monétaire mondial. Il joue de plus par sa taille et sa puissance un rôle important dans le continent latino-américain.

La conclusion de la tournée de M. Trudeau, un entretien avec le président Lopez Portillo lors d'une escale à Mexico, permettra sans doute aux deux hommes de faire le point sur l'avenir réservé au sommet de juin entre riches et pauvres, d'autant plus que le chef d'État mexicain aura vu le futur président Ronald Reagan quelques jours avant, soit aujourd'hui même.

◆ Chagrins

confiance leur sera formellement posée et ils seront invités, dès l'ouverture des assises le vendredi soir, à répondre par un OUI ou un NON à la question de savoir s'ils favorisent la tenue d'un congrès de leadership et l'élection d'un nouveau leader.

Les mouvements de contestation de leadership et la mise en marche du processus d'éviction sont devenus phénomènes courants qui se manifestent aujourd'hui au grand jour au sein du parti. La plupart des 1.800 délégués sont déjà choisis en vue du congrès de la fin février et c'est en Ontario que M. Clark compte ses plus farouches adversaires. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a rendu visite ces derniers jours à la délégation ontarienne dont le poids pèsera lourd au moment du vote sur la remise en question du leadership.

Les partisans du choix d'un nouveau leader sont nombreux et influents dans toutes les régions. Ils visent à obtenir l'appui d'au moins 35% des délégués au congrès d'Ottawa. Alors, croient-ils, les carottes seront cuites pour M. Clark dont la situation deviendrait intenable. Des dizaines de militants influents du Québec sont étroitement liés à ce mouvement de contestation et l'agitation se fait plus particulièrement fébrile dans l'entourage des présumés candidats au leadership. Quelques aspirants ont déjà amorcé les préparatifs de leur campagne dont M. Brian Mulroney, Mme Flora MacDonald et M. John Crosbie. Les conservateurs profiteront du congrès d'Ottawa pour s'élire un nouveau président et déjà quatre candidatures sont attendues: celles de MM. Claude Dupras, Peter Blaikie, Chris Spyer et Pat Nolan.

Le leader du NPD, M. Ed Broadbent, est également la cible des critiques de ses militants et partisans. On lui reproche essentiellement des interventions et prises de position publiques irréconciliables avec les objectifs fondamentaux du parti. Les militants néo-démocrates de l'Ontario estiment que leur chef s'écarte dangereusement des principes de la social-démocratie tandis que ceux du Québec et de l'Ouest estiment que M. Broadbent prêche un fédéralisme outrancièrement centralisateur. De part et d'autre, l'empressement avec lequel le chef du NPD a appuyé l'attitude de M. Trudeau dans le débat sur le rapatriement à la Chambre des communes, a suscité un sentiment d'indignation et soulevé un

mouvement de protestations, qui ont eu des échos au cœur même du caucus des députés.

De façon générale, les militants néo-démocrates estiment que leur chef, M. Broadbent, s'accommode trop souvent et sans scrupule des comportements de la majorité libérale en Chambre. Enfin, ils accusent la direction nationale du parti de chercher à marginaliser la participation de la base dans l'élaboration des politiques et des stratégies. C'est ce contentieux qui alimentera les délibérations du congrès national que le NPD tiendra en juillet prochain à Vancouver.

L'aile québécoise, plus radicale, revendicatrice et mieux organisée que jamais, se prépare aux assises de Vancouver avec la détermination de se faire entendre, de jouer un rôle vital, de formuler ses exigences et de réclamer une place prépondérante au sein de ce parti. Fiers de leur performance aux élections générales de février 1979, où ils se sont classés au second rang dans 32 comtés, les candidats défaites du Québec constituent une faction dynamique du NPD-Québec qui tiendra son propre congrès au début de mars pour décider de l'opportunité de présenter des candidats aux prochaines élections provinciales.

En possession tranquille de la vérité, débordants de confiance, les libéraux québécois se déclarent guéris de toute infection interne depuis qu'ils sont parvenus à convaincre le député Serge Joyal qu'il pouvait jouer un rôle important dans les travaux du comité mixte sur la constitution. L'aile québécoise du PLC tiendra néanmoins à l'automne prochain un congrès qui sera précédé d'une série de colloques sur divers thèmes dont celui de l'énergie.

La réunion du conseil général, prévue pour le 28 février à Drummondville, pourrait toutefois être intéressante. Le programme de ces assises prévoit que les participants pourront s'entretenir sur le projet de rapatriement unilatéral de la constitution. De plus en plus marginale, la faction rebelle n'attend pas de miracle de cet exercice d'auto-critique mais les plus tenaces et audacieux seront au rendez-vous avec la conviction que c'est indispensable à l'oxygénation des voies respiratoires de leur parti.

Par delà les projets de restructuration et les prétentions d'efficacité, les filiales québécoises des trois partis fédéraux auront l'occasion en 1981 de vérifier le sentiment de l'électorat, de mesurer le degré de popularité de leur parti, de passer un test électoral. Selon les informations recueillies auprès de la direction du Parti libéral du Canada, une élection partielle sera décrétée pour la fin mars dans le comté de Lévis, dont le siège est vacant à la Chambre des Communes, depuis la nomination du député Renald Guay à une commission gouvernementale.

C'est évidemment sur la scène provinciale que se dérouleront en 1981 les événements politiques les captivants et cruciaux: le dévoilement du projet de société du Parti libéral du Québec, le congrès au leadership de l'Union nationale, les élections générales, la défaite possible du gouvernement Lévesque et le 8e congrès du Parti québécois à l'automne.

Les libéraux marqueront le pas, les 17 et 18 janvier à Québec, alors que leur chef, M. Claude Ryan, présentera le programme politique du parti aux militants, au public et à la presse. Presque rien n'a encore coulé de ce document qui sera divulgué à l'occasion des assises du conseil général du parti, composé essentiellement des députés, candidats choisis en vue des élections, des représentants des régions et des associations de comtés. Il s'agit d'un recueil des conclusions de travaux de la commission politique et c'est seulement quelques semaines plus tard, à l'occasion d'un congrès d'orientation, que ce projet de manifeste sera soumis à l'adoption des militants de la base et deviendra officiellement le programme politique du PLQ.

D'après les confidences recueillies auprès de la direction du parti, le programme du PLQ ne peut être qualifié ni de réformiste ni d'ultra-conservateur, mais vise à infléchir légèrement les orientations politiques imprimées à la société québécoise par quatre ans de régime péquiste. Certaines réformes sociales et culturelles, telles la francisation du Québec et le zonage agricole, seront ainsi continuées, mais assouplies et diluées.

Le projet de manifeste du PLQ proposera par ailleurs de pousser plus à fond la décentralisation administrative amorcée par le gouvernement Lévesque, recommandera le gel des investissements dans le secteur public et tracera les paramètres d'un nouveau régime de travail, devant encadrer et limiter le droit de grève dans la fonction publique.

Essentiellement, indique-t-on à la direction du PLQ, le futur programme du parti suggère de mettre un pied sur le frein et l'autre sur l'accélérateur. Et il est, dans l'ensemble, le reflet de ce que l'on connaît du chef, à travers ses prises de position, ses interventions publiques et les textes qu'il a signés depuis son arrivée à la tête du PLQ.

L'Union nationale, qu'une longue année de cruelles épreuves vient de décimer, s'en va vers le congrès de leadership des 7 et 8 février au Sheraton, avec l'air d'un condamné à mort. Après avoir suscité de vains espoirs, les hésitations de M. Jean Drapeau, puis son refus, ont démobilisé les militants, lui à la crédibilité du parti, et tenu à l'écart les aspirants candidats les plus intéressants, comme si la bête était atteinte de la peste. De sorte que les dirigeants de l'UN, à l'instar de ses baillères de fonds et ses partisans, devront se contenter des velléités de leadership de ses obscurs députés dont, le

L'événement du Yorkshire: la police croit détenir un important suspect

LONDRES (d'après Reuter) — La police britannique chargée de l'enquête sur «l'événement du Yorkshire» a annoncé hier qu'elle avait arrêté et interrogé un homme qui sera présenté devant un magistrat aujourd'hui pour y répondre d'une «grave inculpation».

Le responsable de la police du West Yorkshire (Nord de l'Angleterre), le commissaire Ronald Gregory, a indiqué au cours d'une conférence de presse que l'homme avait été arrêté vendredi dernier pour une affaire de vols de plaques d'immatriculation de voitures.

Il a ajouté que les moyens consacrés à l'enquête pour retrouver l'«événement», rendu responsable du meurtre de 13 jeunes femmes au cours des cinq dernières années dans la région de Leeds, allaient être réduits mais non interrompus.

Depuis son premier meurtre, celui d'une prostituée de Leeds, l'assassin a

frappé à 12 reprises. Sa victime la plus récente, une étudiante, a été tuée au mois de novembre dernier.

Tous les meurtres ont eu pour théâtre des villes du nord. La plupart des victimes étaient des prostituées, ce qui a valu à leur bourreau le surnom d'«événement» en référence à «Jack l'événement», qui avait assassiné sauvagement six prostituées de Londres au siècle dernier. Son identité n'a jamais pu être établie. Quatre femmes, qui ont survécu à ses attaques, sont persuadées qu'elles étaient le fait du même homme.

La police a toujours refusé de révéler la nature exacte des blessures des victimes du nouvel événement. Mais on pense qu'il les frappait par derrière avec un marteau, avant de les larder de coups de couteau. Pour le retrouver, la police a mobilisé 400 hommes et dépensé quatre millions de livres sterling.

chef intérimaire, M. Michel LeMoignan. Sans compter que l'UN, criblée de dettes et au bord de la faillite, ne pourra jamais trouver dans le si court délai les fonds qui lui permettraient de présenter des candidats dans les 122 comtés qui forment la nouvelle carte électorale. Bref, les jours de l'Union nationale sont comptés et elle vivra en sursis jusqu'aux prochaines élections générales.

Par delà tout autre événement politique, ce sont les élections générales qui prendront la vedette en 1981 et qui mobiliseront des centaines de milliers de Québécois. D'une remise à l'autre, le gouvernement Lévesque se retrouve aujourd'hui à quelques semaines seulement de l'impitoyable rendez-vous avec l'électorat, de l'impitoyable verdict populaire.

Dans la foulée de la défaite référendaire du 20 mai, et des victoires libérales dans onze élections partielles, la moralité et la démission sabotent le militantisme péquiste et hantent la réflexion des plus impavides stratèges du parti.

Les sondages d'opinion publique confirment à tour de rôle, avec cohérence et clarté, ce que reconnaissent déjà depuis plusieurs mois les observateurs politiques les plus sympathiques au régime. Acquis à l'idée d'une défaite du gouvernement, les analystes s'exercent davantage à évaluer les conséquences de l'accession au pouvoir des libéraux de M. Ryan.

Enfin, même les péquistes appréhendent le pire et s'amuse à faire le décompte des rares privilèges que la calamité rouge ne priviendra pas à écraser au passage. A moins, bien sûr, que le gouvernement épuise son mandat jusqu'à la dernière limite et que les élections soient reportées à l'automne. Dans l'entourage du ministre des Finances, on explique que la situation financière est telle que le prochain budget devra inévitablement comporter des augmentations de taxes. On raconte même que M. Parizeau aurait prévenu M. Lévesque qu'il se sentirait incapable d'un exercice aussi suicidaire à la veille des élections générales. C'est pour qu'elles soient déclenchées dans les meilleurs délais.

La perspective d'une défaite du gouvernement Lévesque aux élections générales porte à jeter un regard plus loin en 1981 pour tenter de prévoir la réaction des militants péquistes et de s'interroger sur l'avenir politique de M. René Lévesque. Ce leader charismatique que les partisans ont adulé au pouvoir mais qu'une défaite pourrait transformer en bouc-émissaire.

Le 8ème congrès national du Parti québécois est prévu pour l'automne 1981. A la suite d'une cinglante défaite du gouvernement aux élections générales, ces assises deviendraient rapidement le lieu privilégié de la remise en question, de l'expression de toutes les formes d'amertume, des socialistes déçus des politiques conservatrices de leur gouvernement, des indépendantistes frustrés qui rongent leur frein depuis quatre ans et n'attendent qu'une occasion d'interdire, sans autre procès, les étapistes à la Claude Morin.

Le 8ème congrès leur fournira cette chance d'aller librement jusqu'au bout de leur imagination sans se faire dire que leurs fantasmes menacent l'unité du parti et la popularité du gouvernement. Il est permis de croire que M. Lévesque n'attendra pas que les participants du 8e congrès le répudient pour annoncer son intention de céder sa place à M. Jacques Parizeau.

Somme toute, l'année 1981 est annonciatrice de profondes mutations politiques, d'un renouvellement du personnel politique et de l'émergence de nouveaux leaders. Une année qui permettra aux Québécois et aux Canadiens de faire un choix entre l'articulation d'un fédéralisme renouvelé ou la définition d'un nouveau pays en pièces détachées.

◆ Photosynthèse

M. Bolton travaille à la mise au point d'autres molécules encore plus intéressantes mais il avoue ne pas avoir encore trouvé le moyen de récupérer l'énergie qu'il peut théoriquement produire. Il juge déplorable qu'un si petit nombre de chercheurs

s'intéressent à ces questions puisque les matières premières d'une telle pile solaire seraient disponibles facilement. En outre, dit-il, la nature a depuis longtemps démontré quel système peut fonctionner à grande échelle.

Ses propos ont été amplifiés par M. Michael Seibert, de Boulder au Colorado, qui effectue des recherches similaires pour le compte du ministère américain de l'Énergie. M. Seibert a lui aussi fabriqué une pile solaire en fixant sur des électrodes les molécules qui permettent à certaines bactéries d'utiliser l'énergie solaire. M. Seibert reconnaît cependant qu'il est difficile de conserver en bon état de telles électrodes, si bien que le système doit être remplacé à chaque semaine.

Tous deux ont souligné que ces difficultés pourraient sans doute être résolues assez rapidement si la communauté scientifique s'y intéressait davantage.

Dans la même veine, quelques autres chercheurs sont venus expliquer leurs efforts destinés à mettre la biologie au service de nos besoins énergétiques. Les uns ont fait le point sur l'utilisation d'algues, de bactéries ou de systèmes artificiels similaires pour fabriquer de l'hydrogène combustible en ne consommant que du soleil et de l'eau.

D'autres participants à ce congrès de Toronto ont évoqué la possibilité de cultiver des bactéries capables de produire des huiles combustibles en consommant des déchets organiques. Leurs travaux portent cependant sur des souches bactériennes qui consomment des sucres. Certains ont exprimé leurs craintes de voir des ressources alimentaires détournées vers la production de combustibles.

Les conférenciers ont répliqué que l'on peut aussi utiliser des bactéries et l'énergie solaire pour transformer en sucre le gaz carbonique qui existe en grande quantité dans l'atmosphère. Cela laisse quand même ouverte la question de savoir si cette technique ne devrait pas servir à la production d'aliments plutôt qu'à la synthèse de combustibles.

Le congrès de l'AAAS réunit des milliers de chercheurs nord-américains à Toronto jusqu'au 8 janvier. C'est la première fois depuis dix-sept ans que cet organisme se réunit au Canada.

◆ Téhéran

de son départ, de convaincre Téhéran qu'il est de son intérêt d'accepter dès maintenant un règlement définitif de la crise.

Enfin, selon un sondage publié hier par Newsweek, 78 pour cent des Américains sont opposés au versement des 24 milliards de dollars à l'Iran pour obtenir la libération des otages. 60 pour cent se prononcent pour la poursuite des négociations et 63 pour cent estiment «très probable» ou «probable» l'éventualité d'un recours à la force contre l'Iran de la part du président Reagan.

De son côté, le journal Révolution islamique, fondé par le président iranien Abolhassan Banisadr, a estimé hier qu'en cas d'exécution des otages américains en Iran, les États-Unis s'en serviraient pour justifier «tous leurs actes devant l'opinion internationale».

Dans un commentaire sur la question des otages, le journal affirme que «les États-Unis ont fait tuer tant de jeunes au Vietnam qu'ils n'ont pas peur de l'exécution des 52 prisonniers» et que celle-ci en fait «sert leurs intérêts».

«Si, comme dit M. Nabavi (ministre des Affaires exécutives), on doit juger tous les otages, du cuisinier ou de la dactylo aux responsables en tant qu'espions, et en supposant qu'ils soient exécutés», les États-Unis pourront prétendre avoir le droit «de tout faire».

Le journal se demande ensuite si le rôle des otages américains «dans la lutte de la révolution islamique contre l'impérialisme américain» n'a pas en fait entraîné une dépendance plus grande de l'Iran à

en bref...

■ Sursis des facteurs

L'Union des facteurs du Canada a décidé de référer ses revendications à la conciliation plutôt que de prendre immédiatement un vote de grève. Le président du syndicat, M. Bob McGarry, a déclaré hier que cette décision avait été prise à contre-cœur, vendredi dernier. La paix industrielle régnera donc dans les services postaux pendant deux autres mois. Les points en litige portent sur les salaires, l'indexation au coût de la vie et la sécurité d'emploi. L'ancien contrat des facteurs est venu à échéance le 31 décembre.

■ Désastre écologique

Une dizaine de milliers d'oiseaux de mer englués dans le pétrole ont été rejetés depuis quelques jours sur la côte suédoise. Ces oiseaux, dont l'état ne permettait pas de les sauver, ont dû être abattus. Cette tragédie, qui s'est déroulée sur une portion de la côte longue de 150 km au nord de Göteborg, pourrait être le plus important désastre écologique de l'histoire de la Suède. Des appareils de reconnaissance ont repéré de petites nappes de pétrole de quelques mètres de diamètre chacune au nord et au sud de ce secteur côtier, dans le fjord d'Oslo au large de la côte occidentale du Danemark. Mais aucune nappe importante n'a été repérée.

■ Baisse des taux d'intérêt

Le président du Conseil économique du Canada, M. David Slater, croit que les taux d'intérêt au pays devraient descendre beaucoup plus bas à l'avenir. Au cours d'une interview télévisée samedi, il a ajouté que la question de l'énergie est primordiale à la stabilité économique du pays dans les années 80. Selon M. Slater, l'abondance d'énergie redonnera un essor économique au Canada, amènera un accroissement des investissements et rétablira la balance des paiements tout en assurant, à plus longue échéance, la situation financière de l'État. Il note enfin que l'instabilité actuelle des taux d'intérêt complique la situation et devra être subjugée.

■ La monarchie non indispensable

Près des trois quarts des 1,046 Canadiens de plus de 18 ans interrogés à

leur domicile lors d'un sondage effectué en novembre, ont déclaré que l'importance de la monarchie telle qu'incarnée par la reine Elizabeth, était en perte de vitesse. De fait, 74% ont estimé que la monarchie était moins importante, alors que 3% ont affirmé le contraire; 12% n'ont pas constaté de changement et 11% ont déclaré ne pas avoir d'opinion sur ce sujet. Un tel échantillonnage comporte une marge d'erreur de 4% et est exact dans 19 cas sur 20.

■ Une grippe

La moitié de la population de l'État de New York est touchée par la grippe de Bangkok, qui a fait son apparition dans 36 des 50 États des États-Unis, a indiqué samedi le Centre national de surveillance médicale d'Atlanta, en Géorgie. Cette maladie, contre laquelle la population américaine n'est pas immunisée, a notamment touché neuf États en ce début d'année, a-t-on précisé.

■ Imposante cérémonie funèbre

Quelque 600 parents, amis, écrivains et universitaires ont assisté, samedi à Toronto, à une cérémonie funèbre pour le philosophe Marshall McLuhan, qui est décédé la semaine dernière à l'âge de 69 ans. Professeur à l'Université de Toronto depuis 1952 et auteur célèbre, il avait déjà été décrit par un journal de New York comme «le plus important penseur depuis Newton, Darwin, Freud, Einstein et Pavlov». Le service religieux a été dit par l'abbé Thomas Mailloux, un ami intime du défunt, et c'est un autre ami, l'abbé John Kelly, qui a prononcé l'éloge funèbre.

■ Délicate intervention

Un adolescent de 13 ans a été circoncis la semaine dernière en Israël à l'aide d'un appareil laser, opération qui constitue une première mondiale, a-t-on révélé hier à Tel Aviv. L'adolescent souffrait d'hémophilie, ce qui empêchait qu'il soit circoncis avec les méthodes de la chirurgie classique. L'utilisation du rayon laser a cautérisé la blessure et permis l'ablation du prépuce sans qu'une seule goutte de sang soit versée. L'utilisation du laser avait été suggérée par le professeur Ouri Zigelsohn, directeur du département d'hématologie de l'hôpital municipal de Tel Aviv.

l'égard de «l'Ouest capitaliste et de l'Est soi-disant socialiste».

Évoquant les conditions iraniennes, le journal estime que l'Iran a demandé des garanties financières pour les biens du chah «alors qu'on ne sait même pas combien de dollars de sa fortune sont encore aux États-Unis». Pour cela, on demande 10 milliards de dollars aux Américains, alors que tout le monde sait qu'un pays lorsqu'il s'engage financièrement, doit obtenir l'approbation du parlement et

EN FORMANTENANT!

La bonne forme,
c'est au moins à tous
les deux jours.

PARTICIPATION

Le mouvement canadien du bien-être physique.

Les touristes canadiens moins nombreux au Mexique

Suite de la première page

Mexique. En effet, il n'y a pas de guerre des tarifs entre le Canada et le Mexique. CP Air n'a plus qu'un seul vol régulier hebdomadaire entre Toronto et Mexico alors que Iberia, seule compagnie aérienne (avec Braniff, depuis peu) à voler régulièrement entre Mexico et Montréal, détient un quasi-monopole en louant les droits détenus par Aero Mexico.

En revanche, la concurrence est beaucoup plus serrée pour les grossistes et agents de voyages. De grandes et petites sociétés comme Viva Tours, Tourvac, Parasol dont les représentants à Acapulco paraissent extrêmement occupés, il y a trois ans, ont mordu la poussière.

En dépit de la crise généralisée que traverse l'industrie touristique (même l'emprise hawaïenne paraît menacée, ce qui pourrait profiter à Acapulco), les Mexi-

cains conservent l'optimisme et s'attendent à un taux de croissance général de 6%. L'augmentation de 14% de l'afflux touristique en 1979 aura été un record dont on ne se rappelle plus qu'avec nostalgie, et une certaine pitié pour ceux qui se sont laissés prendre à ce miroir aux alouettes!

Certains hôteliers cherchent des formules nouvelles pour retenir la flambee des prix: créée en 1976, juste avant la dévaluation, la chaîne Econohoteles et Castel possède et gère huit hôtels à travers le Mexique, dont deux à Acapulco très fréquentés par les Québécois. A l'hôtel La Palapa, l'un des mieux situés et des plus confortables d'Acapulco, les chambres sont des suites avec vue imprenable sur la baie d'Acapulco; les prix d'Econohoteles tentent de soutenir toute concurrence grâce à de petites astuces qui représentent de grandes économies comme dans la réduction des services (par exemple, un seul changement de serviettes quotidien).

Avec le boom pétrolier et un taux de croissance de 8% qu'on espère maintenir jusqu'en 1982, l'économie mexicaine est une économie en pleine croissance, dont les consommateurs cependant ressentent les contre-coups, principalement sur le prix des loyers, dans les marchés d'alimentation, les restaurants, les bars. A l'hôtel Condesa d'Acapulco, réputé pour son happy hour de 5 à 7, cette heure joyeuse où l'on sert deux verres pour le prix d'un, on obtient effectivement deux *piña colada* (au vague goût de rhum) pour le prix d'un... qui coûte simplement le double!

Finir le temps où l'on pouvait manger à Mexico un filet mignon garni pour le prix d'un hamburger à New York; les touristes aussi se mettent aux *tacos* (tortilla qu'on garnit soi-même de bœuf, porc, poulet ou fromage), autrement dit le *hot dog* mexicain! Autre signe des temps: la flambee des prix s'accompagne, d'après les représentants québécois à Acapulco, d'une certaine récession dans l'amabilité

de l'accueil.

Le rêve américain flotte de plus en plus dans le ciel bleu d'Acapulco: ici des *girls* de Las Vegas lèvent la jambe sur une immense affiche dominant le boulevard Miguel Aleman bouleversé par des travaux d'égouts; là, de gigantesques vagues de crêpi bleu dissimulent le nouveau parc aquatique d'inspiration floridienne, monument à la gloire du béton qui recouvre maintenant Acapulco.

A la sortie de l'aéroport en plein réaménagement, une immense pancarte offre au touriste qui arrive les excuses du gouvernement de Guerrero: «Acapulco construit son avenir». En fait, toute l'industrie touristique mexicaine paraît en pleine construction. Nouvelles stations balnéaires comme à Cabo San Lucas, en Basse-Californie, où les planificateurs s'inspirent des modèles de Cancun et Ixtapa pour éviter la construction d'un nouveau monstre comme Acapulco. Vastes projets pour révéler les trésors endormis de l'État de Oaxaca (plages de

Puerto Angel et Puerto Escondido), zones archéologiques, splendides monuments coloniaux. Et des millions d'indigènes aux riches traditions, laissés à eux-mêmes depuis des siècles, en quête d'emplois.

«Les zones archéologiques, c'est notre réserve touristique, affirme le ministre Mme Rosa Luz Algeria. C'est un peu le pendant de notre réserve pétrolière».

Quant à Acapulco, «il se peut qu'elle perde cet hiver une manche contre Miami, lance un promoteur mexicain bien décidé à ne pas se laisser submerger dans le creux de la vague. Mais la partie est loin d'être perdue. A Acapulco, tout comme à Ixtapa, le soleil est pratiquement garanti tout au long de l'année. Pas de risque de grelotter sur une plage avec la pensée réconfortante d'avoir économisé 75% sur le billet d'avion!»

«Il peut suffire d'un coup de froid, lance, goguenard, M. Bill Cameron, de CP Air, pour que les Canadiens mettent de nouveau le cap sur Acapulco.»

5 janvier

par la PC et l'AP

1980 — Dans les milieux diplomatiques, on cite le chiffre de 100.000 soldats soviétiques en Afghanistan, où les combats se poursuivent dans les provinces orientales.

1977 — Damas annonce un assouplissement des restrictions imposées aux 4.500 juifs syriens.

1976 — La télévision obtient droit de cité en Afrique du Sud, après avoir été interdite pendant des années sous prétexte qu'elle pourrait être un agent de corruption ou favoriser une intégration raciale.

1969 — Les Soviétiques lancent une sonde en direction de Vénus.

1964 — Le pape Paul VI rencontre Athénagoras Ier, chef de l'Eglise orthodoxe, sur le Mont des Oliviers en Terre sainte.

1929 — Le roi Alexandre Ier de Yougoslavie suspend la constitution et instaure une dictature.

1919 — Un coup de force spartakiste (communiste) échoue à Berlin. Création du Parti national-socialiste allemand.

1885 — Le physicien allemand Wilhelm Roentgen annonce la découverte des rayons-X.